





# SOMMAIRE

## **SOTHEMA, LEADER PHARMACEUTIQUE AU MAROC**

**06**

Sothema en bref

Notre histoire

Une trajectoire d'excellence industrielle

Un modèle intégré, porté par trois activités complémentaires

Du Maroc à la région : sites, marchés et rayonnement

Un outil industriel de référence

Un leadership au service de l'ambition du groupe

Comité de direction : des expertises au cœur du pilotage du groupe

Modèle d'affaires

## **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

**26**

Faits marquants 2025

Un secteur en transformation accélérée sous l'effet des réformes

Deux acquisitions pour accélérer la croissance

Innovation thérapeutique et diversification du portefeuille

Une présence active au service de l'écosystème de santé

Consolidation et développement des filiales

Une chaîne industrielle qui se digitalise

Performances financières

## **RAPPORT ESG**

**50**

Méthodologie et périmètre du rapport

Une vision durable pour la santé de demain

Un engagement sociétal au service de l'accès aux soins

Qualité et sécurité au cœur des opérations

La performance environnementale comme discipline industrielle

Le capital humain au cœur de la performance

Éthique et conformité

Gouvernance

États des honoraires des CAC

## **COMPTES & RAPPORTS**

**86**

Rapport de gestion

Comptes annuels sociaux

Comptes annuels consolidés

## ENTRETIEN DE MME LAMIA TAZI

PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE



Notre ambition n'est plus seulement de croître, mais de démontrer qu'un groupe pharmaceutique marocain peut devenir un acteur de référence à l'échelle continentale et régionale.



Il y a des années qui marquent simplement le passage du temps, et d'autres qui marquent le passage d'un cap. 2025 est de ces dernières.

Pour la première fois de son histoire, Sothema franchit le seuil des 3 milliards de dirhams de chiffre d'affaires consolidé. La marge opérationnelle et le résultat net sont tous deux en progression. Ces résultats nous rendent particulièrement fiers, non pas tant pour les chiffres eux-mêmes mais parce qu'ils ne sont pas le fruit du hasard : ils révèlent la solidité d'un modèle construit dans la durée, et la pertinence des choix opérés en amont.

Cette performance n'est pas conjoncturelle. Elle procède d'une croissance équilibrée, portée par l'ensemble du portefeuille, avec une contribution remarquable des produits lancés au cours des trois dernières années. Elle témoigne de la maturité de notre processus de développement, avec 14 nouvelles références lancées en 2025. Parmi elles, le premier traitement de la sclérose en plaques à base d'acétate de glatiramère produit au Maroc, et un biosimilaire majeur en oncologie : deux avancées concrètes pour des patients pour lesquels les options thérapeutiques restaient limitées.

Car c'est là le sens profond de ce que nous faisons : innover et produire localement n'a de valeur réelle que si les patients peuvent effectivement accéder aux traitements. C'est pourquoi nous avons renforcé en 2025 notre engagement en matière de Market Access, avec plus d'une dizaine de dossiers d'inscription au remboursement déposés auprès de l'ANAM, et des programmes d'accès ayant permis à plusieurs centaines de patients, notamment en oncologie, de bénéficier de thérapies innovantes.

L'année a également été marquée par deux opérations structurantes : l'acquisition de Soludia, qui ouvre un nouveau segment industriel à fort enjeu de santé publique, et la reprise des droits de la marque Cialis®, qui enrichit notre portefeuille d'une référence établie. Ces mouvements traduisent une conviction forte : capitalisant sur une dynamique organique solide, le Groupe entend désormais en amplifier la trajectoire en mobilisant la croissance externe comme levier complémentaire pleinement intégré à la stratégie de développement.

En parallèle, nous avons fait évoluer notre organisation pour l'aligner avec nos ambitions. Le regroupement des activités d'oncologie, d'hématologie et de maladies auto-immunes au sein d'Axess Pharma, ainsi que le renforcement du Comité de Direction, nous préparent à une trajectoire plus exigeante.

À l'occasion de ses 50 ans, Sothema franchit un point de bascule. Le Groupe est né d'une conviction forte : celle que le Maroc pouvait produire ses propres médicaments.

Fidèle à cet héritage, Sothema entend aujourd'hui en élargir la portée. Le Groupe s'inscrit dans une nouvelle phase de développement, structurée autour d'un plan stratégique à horizon 2030 portant une ambition claire : renforcer son rôle dans la souveraineté sanitaire nationale, tout en s'imposant comme un acteur pharmaceutique de référence à l'échelle continentale et régionale.



Innover et produire localement n'a de sens que si les patients peuvent effectivement accéder au traitement.





**SOTHEMA,  
LEADER PHARMACEUTIQUE  
AU MAROC**

# SOTHEMA EN BREF

## LE GROUPE



**+1 600**  
Collaborateurs



**13%**  
Part de marché au Maroc<sup>1</sup>



**+60**  
Laboratoires partenaires



**9**  
Unités industrielles

## NOTRE MODÈLE

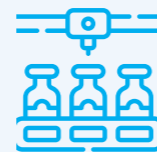
Renforcer durablement l'accès à la santé en développant et en produisant des solutions de santé innovantes et accessibles, tout en soutenant le développement des talents, des capacités industrielles et de la résilience des systèmes de santé dans les régions dans lesquelles nous opérons



**Gamme propre**  
développement, fabrication et commercialisation de médicaments destinés aussi bien au marché marocain qu'à l'international.

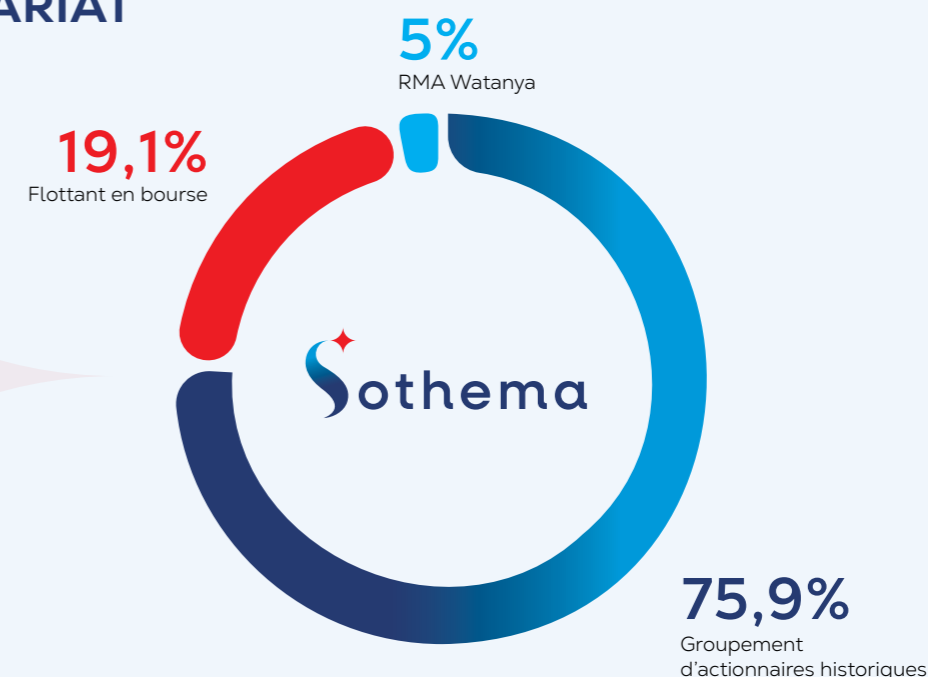


**Produits sous licence**  
à travers des partenariats avec plus de 60 laboratoires internationaux, fabrication ou importation de produits sous licence



**Façonnage**  
Sous-traitance industrielle pour laboratoires pharmaceutiques marocains et internationaux tiers

## ACTIONNARIAT



## 4 PÔLES THÉRAPEUTIQUES

**General Medicine & Chronic Care**  
Cardiologie - Endocrinologie - SNC - Douleur - Infectiologie - etc.

**Specialty Products**  
Oncologie - Immunothérapie - Hématologie

**Renal Care**  
Concentrés & solutions pour dialyse

**Wellness & Consumer Health**  
Prévention - Confort - Compléments alimentaires

## PERFORMANCE FINANCIÈRE 2025 (PROFORMA<sup>2</sup>)

**3,5 Md MAD**  
Chiffre d'affaires consolidé (+14%)

**857 M MAD**  
EBITDA consolidé (+24%),  
24,4 % de marge

**833 M MAD**  
Endettement net consolidé

**418 M MAD**  
RNPG consolidé (+21%)

<sup>1</sup> Part de marché calculée sur la base du CA proforma consolidé 2025 (3,5 Md MAD) rapporté à la taille du marché pharmaceutique marocain de 25,9 Md MAD en 2024, publiée par le Conseil de la concurrence en 2026.

<sup>2</sup> Tenant compte d'une intégration des comptes de Solutia au 1<sup>er</sup> janvier





## NOTRE HISTOIRE

### D'une entreprise familiale marocaine à un opérateur régional de référence

Sothema est née en 1976 sous l'impulsion de Feu Omar Tazi, animé par la volonté de contribuer à l'émergence d'une industrie pharmaceutique marocaine au service des ambitions du pays. Ce rêve est devenu une trajectoire : celle de la première entreprise pharmaceutique marocaine cotée à la Bourse de Casablanca, et d'un acteur leader dans sa région d'ancrage.

Depuis sa création, Sothema s'est imposée comme l'un des piliers de l'industrie pharmaceutique présente au Maroc, en Afrique subsaharienne et au Moyen-Orient, grâce à son expertise reconnue dans le développement et la fabrication de médicaments et de dispositifs médicaux.

Aujourd'hui, Sothema produit une large gamme thérapeutique comprenant aussi bien des médicaments princeps et des médicaments biologiques de référence, que leurs équivalents respectifs, génériques et biosimilaires. Grâce à ses partenariats avec des leaders mondiaux en recherche et développement, Sothema offre l'une des gammes les plus larges du secteur pharmaceutique à l'échelle de la région, des traitements courants aux thérapies spécialisées les plus complexes.

Animée par l'héritage visionnaire de son fondateur, Sothema continue d'investir dans l'innovation et l'excellence industrielle pour anticiper les enjeux de santé d'aujourd'hui et de demain.

### Célébrer 50 ans d'engagement : un héritage qui nous engage

En 2026, Sothema célèbre un demi-siècle d'engagement au service de la santé au Maroc et dans la région. Cinquante années durant lesquelles le Groupe a contribué à renforcer la souveraineté thérapeutique régionale en garantissant la disponibilité à des soins de qualité, fiables et accessibles.

Cinquante années à placer le patient au cœur de sa mission, convaincu que la santé de chacun est le fondement du progrès de tous. Cinquante années à fabriquer localement selon les plus hauts standards, en collaboration avec les plus grands laboratoires du monde. Cinquante années de passion, d'exigence et de responsabilité partagée.

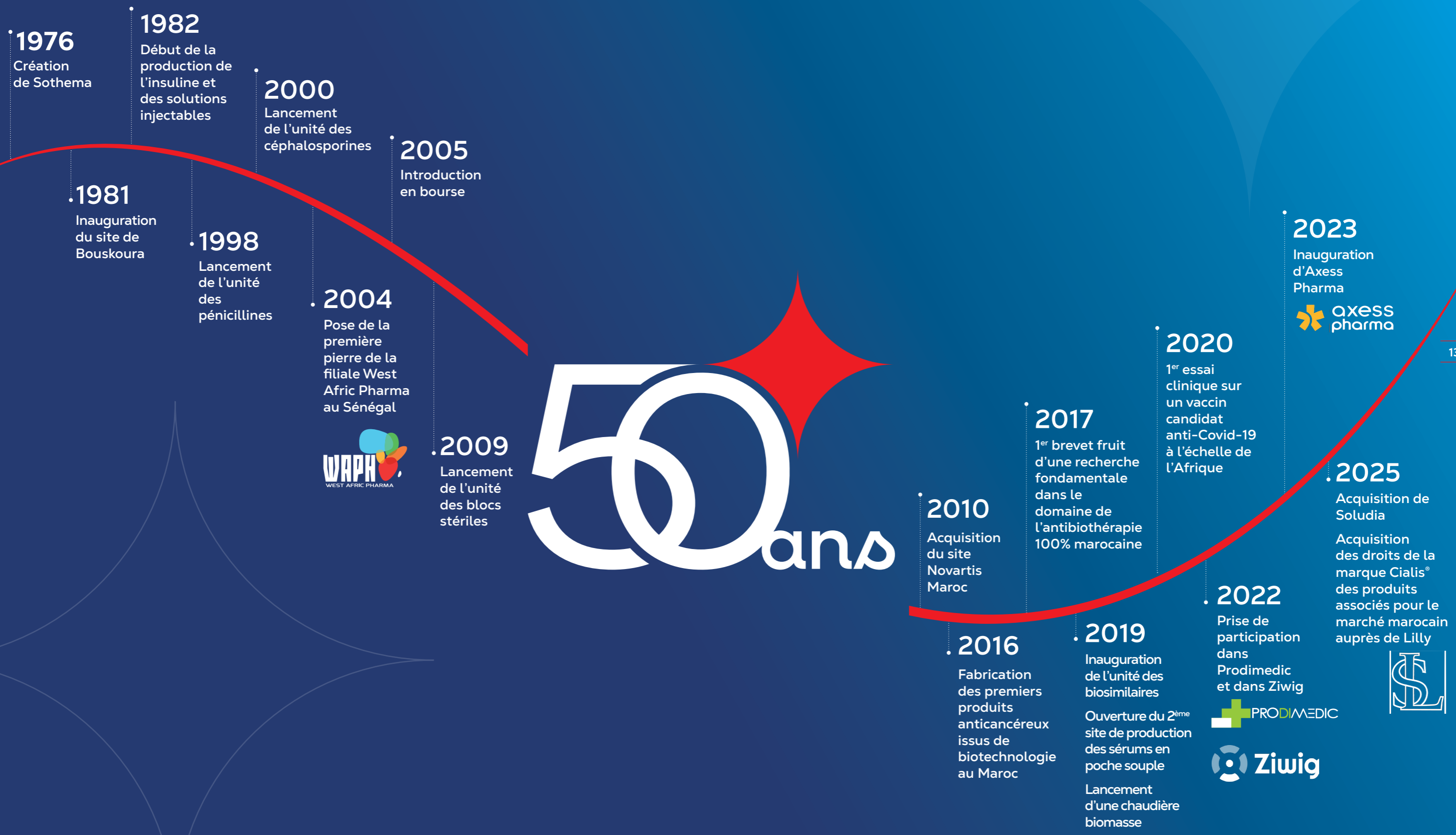
Aujourd'hui, avec plus de 350 médicaments commercialisés, plus de 60 laboratoires partenaires et plus de 1 600 collaborateurs, Sothema poursuit son histoire avec la même ambition: accompagner les besoins de santé d'aujourd'hui, anticiper ceux de demain, et continuer à bâtir un avenir où l'accès aux soins est une réalité pour le plus grand nombre.

Prendre soin de l'avenir : telle est la promesse que Sothema renouvelle en ce cinquantième anniversaire, non comme un aboutissement, mais comme un point de départ. Une promesse qui prend un sens concret et singulier pour chacune de ses parties prenantes : pour les patients, la garantie d'un accès continu à des soins de qualité ; pour les collaborateurs, la fierté d'appartenir à une entreprise qui construit des solutions de santé accessibles ; pour les partenaires, la certitude d'une relation fondée sur l'exigence et la confiance ; pour les territoires que nous servons, l'engagement d'une industrie innovante au service d'une souveraineté sanitaire durable.



Prendre soin de l'avenir

# UNE TRAJECTOIRE D'EXCELLENCE INDUSTRIELLE



# UN MODÈLE DIVERSIFIÉ, PORTÉ PAR TROIS ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Fidèle à sa mission de renforcer durablement l'accès à la santé en développant des solutions de santé innovantes et accessibles, le Groupe Sothema structure son activité autour de trois pôles complémentaires : une architecture pensée pour combiner ancrage national durable et capacité à répondre à l'ensemble du spectre thérapeutique, des traitements du quotidien aux thérapies les plus spécialisées.



## 1 Gamme propre



### Développer et valoriser un portefeuille propriétaire

Sothema développe, fabrique et commercialise ses propres médicaments pour le marché marocain comme pour l'export, en s'appuyant sur la R&D interne, des partenariats spécialisés et l'acquisition de formules éprouvées. Chaque produit est enregistré sous une AMM détenue en propre par Sothema. Les gammes propres permettent au Groupe de maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur, de la conception à la commercialisation, et de capter durablement la valeur associée à ses produits. Ce modèle renforce son autonomie stratégique, soutient ses marges et structure son positionnement de long terme sur ses marchés clés.

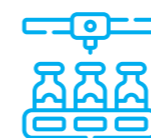
## 2 Produits sous licence



### Accélérer l'accès à l'innovation

À travers des partenariats avec plus de 60 laboratoires internationaux, Sothema détient des Autorisations de Mise sur le Marché lui permettant de fabriquer localement ou d'importer certains médicaments sous licence. Conformément à la réglementation nationale, la production locale est systématiquement privilégiée, limitant les importations aux seuls produits ne pouvant pas être fabriqués au Maroc.

## 3 Façonnage



### Mettre l'excellence industrielle au service de partenaires

Sothema met son expertise et ses capacités industrielles au service de laboratoires tiers, marocains et internationaux, souhaitant externaliser tout ou partie de leur production. Le donneur d'ordre conserve les droits exclusifs de commercialisation.

L'activité de façonnage permet à Sothema de valoriser pleinement son outil industriel en mettant ses capacités au service de partenaires tiers. Elle contribue à renforcer l'ancrage du Groupe au sein de l'écosystème pharmaceutique, tout en soutenant l'équilibre économique global national et régional.

# DU MAROC À LA RÉGION : SITES, MARCHÉS ET RAYONNEMENT

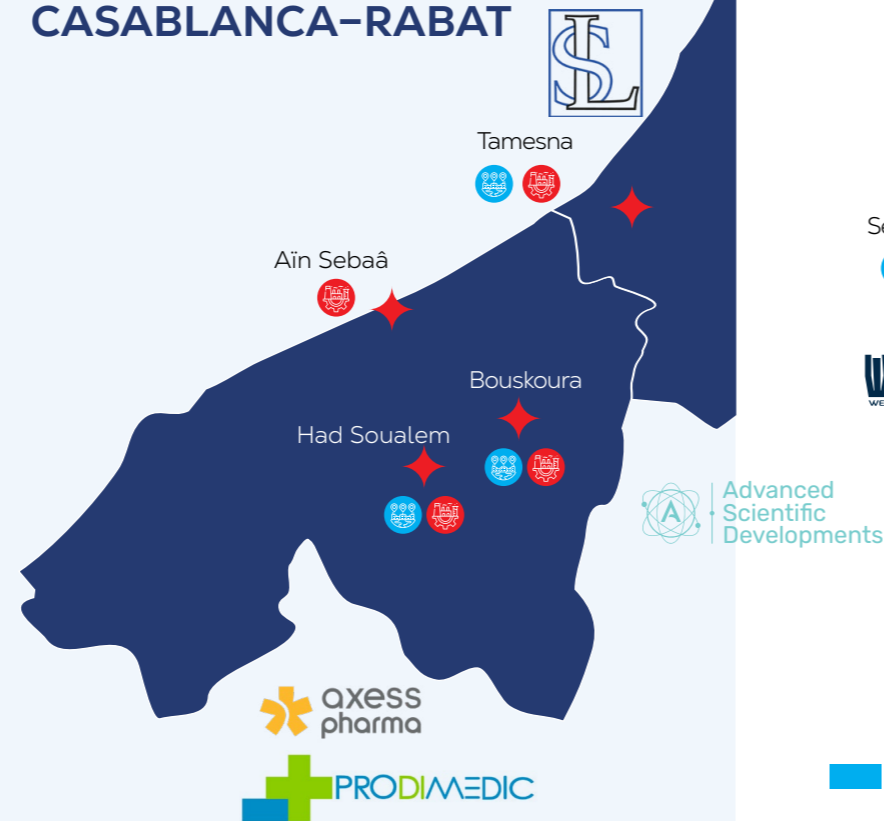
Sothema déploie son activité à partir d'une base industrielle solidement implantée au Maroc, tout en poursuivant le développement de sa présence en Afrique et au Moyen-Orient.

Le Groupe s'appuie sur 9 unités industrielles spécialisées, implantées à Bouskoura, Had Soualem, Aïn Sebaâ et Tamesna, qui constituent le socle de sa capacité de production et le point de départ de son rayonnement régional.

Au-delà du Royaume, la présence du Groupe se décline selon les réalités de chaque marché. Au Sénégal, Waph (West Afric Pharma) fait office de plateforme industrielle et commerciale au service de l'Afrique de l'Ouest.

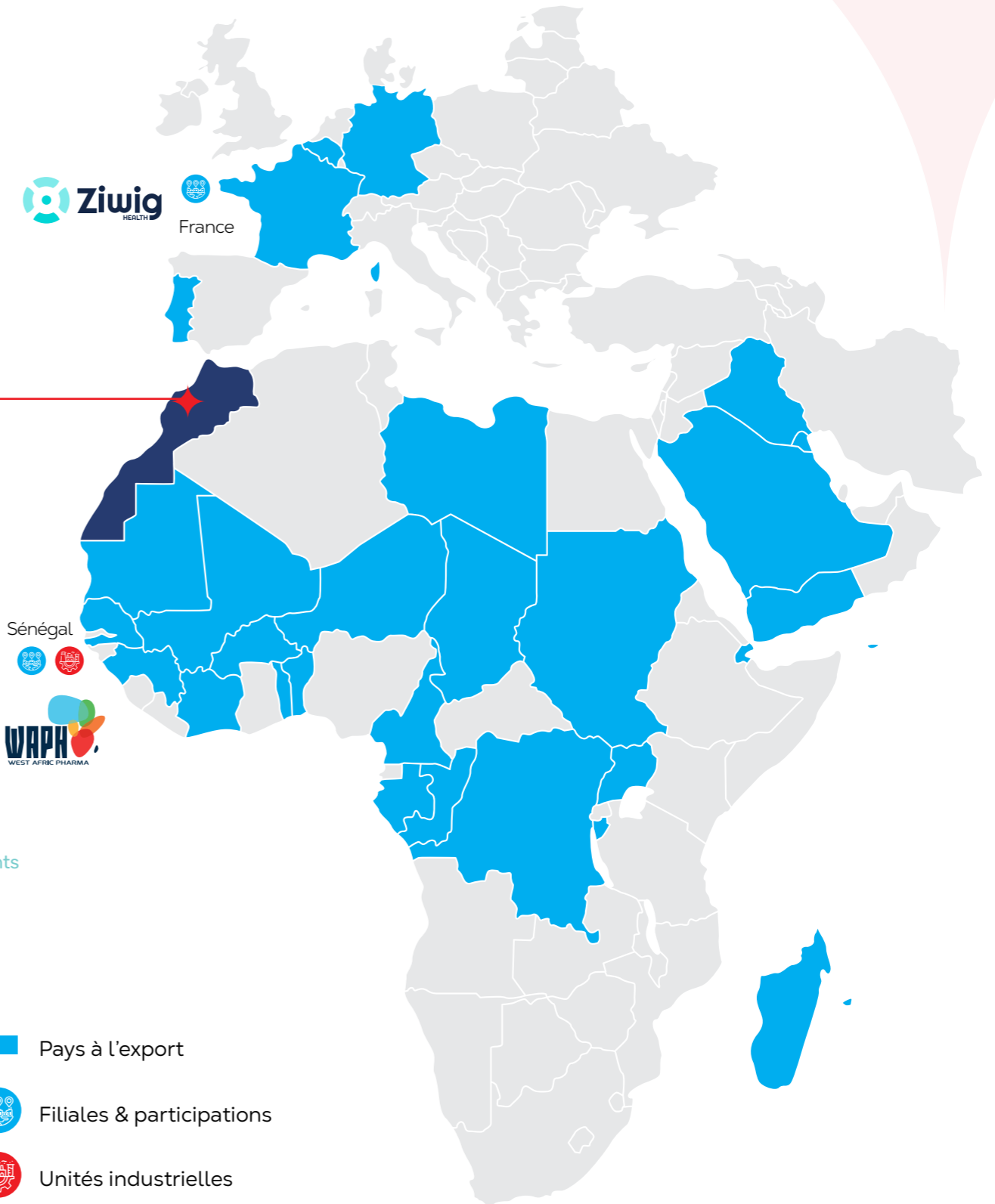
Au total, les produits Sothema sont aujourd'hui distribués dans 37 pays, principalement en Afrique et au Moyen-Orient, témoignant d'une ambition régionale qui ne cesse de se consolider.

## GRAND AXE CASABLANCA-RABAT



**37**  
pays  
à l'export

**5**  
unités industrielles  
à Bouskoura



- Pays à l'export
- Filiales & participations
- Unités industrielles

# UN OUTIL INDUSTRIEL DE RÉFÉRENCE

L'outil industriel de Sothema compte parmi les plus complets et les plus performants du secteur pharmaceutique de la région. Fruit d'une politique d'investissement conduite dans la durée, il repose sur un parc de sites spécialisés, certifiés selon les standards internationaux les plus exigeants, couvrant l'ensemble des principales formes galéniques : formes sèches, liquides, pâteuses, stériles et injectables.

Cette infrastructure confère au Groupe une capacité rare : maîtriser localement la production de médicaments à forte valeur technologique et stratégique : insuline, gouttes ophtalmiques, seringues préremplies, biosimilaires, antibiotiques injectables, sérums en poche pour perfusion. Sur plusieurs de ces segments, Sothema s'impose comme un acteur industriel de référence à l'échelle nationale. En 2025, ce dispositif s'est encore renforcé avec l'intégration de Soludia, spécialisée dans la production de concentrés pour hémodialyse.

Au-delà de la performance productive, cet outil industriel est un argument décisif dans les relations du Groupe avec ses partenaires internationaux. Il lui permet de répondre aux exigences les plus élevées en matière de qualité, de conformité réglementaire et de maîtrise des procédés, consolidant ainsi sa position de partenaire industriel de choix pour les activités sous licence et en façonnage.



## CAPACITÉ TOTALE

**+127** M unités  
à fin 2025



## SUPERFICIE TOTALE

**82 300** m<sup>2</sup>  
à fin 2025

**40** M unités

### Blocs stériles

- ◆ Bouskoura
- ◆ Injectables, insuline, seringues préremplies
- ◆ 1<sup>ère</sup> usine 100% injectables

**24** M unités

### UPS

- ◆ Bouskoura
- ◆ Comprimés, gélules, granulés, oncologie, Sirops, ampoules buvables, solutions externes, pommades, suppositoires

**13** M unités

### Solutés massifs

- ◆ Bouskoura
- ◆ Sérums en poche souple
- ◆ 1<sup>er</sup> fabricant national

**6** M unités

### Céphalosporines

- ◆ Bouskoura
- ◆ 1<sup>ère</sup> unité spécialisée au Maroc
- ◆ Bloc formes sèches
- ◆ Bloc pour injectables en poudre

**5** M unités

### Pénicilline

- ◆ Bouskoura
- ◆ Comprimés, granules, gélules et antibiotiques bêta-lactamines

**13** M unités

### Formes sèches, liquides et crèmes

- ◆ Aïn Sebaâ
- ◆ Ex-Novartis Pharma

**4** M unités

### Axess Pharma

- ◆ Had Soualem
- ◆ Oncologie formes sèches

**10** M unités

### Soludia

- ◆ Tamesna
- ◆ Solutions pour hémodialyse

**14** M unités

### West Afric Pharma

- ◆ Dakar, Sénégal

## NOS CERTIFICATIONS



# UN LEADERSHIP AU SERVICE DE L'AMBITION DU GROUPE

Présidé par Dr. Lamia Tazi, le comité exécutif de Sothema réunit des expertises complémentaires au service du pilotage stratégique et du développement du Groupe. Instance de direction opérationnelle, il assure la coordination des grandes fonctions de l'entreprise, développement industriel, performance commerciale, innovation produit et fonctions support, auxquelles s'est ajoutée en 2025 une direction dédiée à la stratégie et au développement corporate, en réponse aux ambitions croissantes du Groupe. Il veille à la mise en œuvre cohérente des orientations définies par la gouvernance et accompagne la transformation de Sothema dans la durée.



## Dr. Lamia TAZI

Présidente  
Directrice Générale

Docteure en pharmacie de l'Université de Liège, Lamia Tazi a intégré Sothema en 1997 en tant que chargée de mission auprès de la Direction Générale. Forte de plus de 20 ans d'expérience, elle a successivement occupé les fonctions de Pharmacienne Responsable, Directrice Générale, puis Présidente Directrice Générale. Elle a contribué de manière significative au développement de la société et à sa notoriété, tant au niveau local que régional. Elle représente Sothema au sein de plusieurs groupements professionnels, dont la Fédération marocaine de l'industrie et de l'innovation pharmaceutique (FMIIP), l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX) et le Club des femmes administrateurs (CFA). Elle siège également dans les conseils d'administration de nombreuses sociétés pharmaceutiques, chimiques et de R&D.

## Dr. Ghizlane KHANEBOUBI

Directrice exécutive industriel  
& développement

Docteure en pharmacie de l'Université de Monastir (option biologie), Ghizlane Khaneboubi a rejoint Sothema en 1991 en tant que responsable des affaires réglementaires. Entre 1992 et 1994, elle a dirigé le laboratoire de contrôle et assuré le suivi du système qualité, de la gestion des risques et du management des équipes qualité. En 1998, elle est nommée directrice de la qualité, fonction à partir de laquelle elle contribue à la mise en œuvre de la stratégie qualité du groupe, dans un contexte de forte expansion industrielle. Ce travail a permis à Sothema d'obtenir les accréditations de plusieurs autorités sanitaires européennes et internationales. Après plus de 30 ans de carrière, Dr. Khaneboubi est nommée en 2020 Directrice Exécutive industriel & développement.

## M. Mohamed TAZI

Directeur  
exécutif support

Titulaire d'un diplôme en finances et d'un Master en ingénierie financière de l'ESLSCA Business School à Paris, Mohamed Tazi a rejoint Sothema en 2010 en tant que Directeur support. Au cours des 14 dernières années, il a contribué à la mise à niveau du fonctionnement stratégique et opérationnel de l'entreprise, tout en participant aux décisions structurantes de la société. En 2019, il est nommé Directeur Exécutif support, fonction qui regroupe plusieurs pôles, directions et départements, parmi lesquels le pôle SI, la direction financière et comptable et la direction contrôle de gestion.

## Dr. Mehdi ZAGHLOUL

Directeur exécutif  
des opérations

Docteur en médecine de l'Université de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, Dr. Mehdi Zaghoul est également titulaire d'un Master en management des industries pharmaceutiques délivré par l'Université Jean Moulin de Lyon, ainsi que d'un Master intitulé European Leadership Program délivré par la Vlerick Management School de Bruxelles. Après avoir occupé des positions de leadership dans des multinationales pharmaceutiques telles que Pasteur, MSD, Sanofi-Aventis et Bayer Schering, Dr. Zaghoul a dirigé Novartis Pharma pendant des années, période durant laquelle il a réussi l'intégration du portefeuille oncologie acquis auprès de GSK. Il a également développé les marchés tunisien et algérien du géant suisse, et contribué à son essor continental. Dr. Zaghoul a été Président de Maroc Innovation & Santé (MIS), représentant les multinationales pharmaceutiques installées au Maroc, et membre du bureau de la Chambre de commerce suisse. Il a rejoint Sothema en 2017 en tant que Directeur Exécutif des opérations. Il gère l'ensemble des activités de promotion médicale et pharmaceutique de Sothema, ainsi que le commercial et les opérations internationales.

## M. Amine ZEHZOUHI

Directeur exécutif Stratégie,  
Corporate Development et M&A

Titulaire d'un Master en finance d'entreprise et ingénierie financière de l'Université Paris-Dauphine, Amine Zehzouhi a exercé pendant plus de dix ans dans le conseil stratégique et financier, à Paris et à Casablanca. Il y a accompagné des entreprises et fonds d'investissement dans leurs développements organiques et externes sur le continent africain. Il a rejoint Sothema en 2025 pour prendre en charge la direction Stratégie, Corporate Development et M&A.

# COMITÉ DE DIRECTION : DES EXPERTISES AU CŒUR DU PILOTAGE DU GROUPE

Au-delà du comité exécutif, Sothema s'appuie sur un comité de direction de 25 membres qui rassemble l'ensemble des expertises nécessaires au pilotage quotidien du Groupe. Pharmaciens, ingénieurs, financiers, médecins, juristes et managers opérationnels y assurent la conduite des différentes directions et unités, au Maroc comme au sein des filiales.

C'est à ce niveau que la stratégie du Groupe se traduit concrètement en plans d'action, en arbitrages et en dispositifs opérationnels, au plus près des réalités de terrain et des enjeux de chaque métier.



**Mohammed AMRANI**  
Directeur Général  
– WEST AFRIC PHAMA



**Najlaa EL HANY**  
Directrice Générale  
– Axess Pharma



**Aziz RAZKAOUI**  
Directeur Général  
– Soludia



**Meriem ESSHAYMI**  
Directrice Générale Déléguée  
– Axess Pharma



**Moulay Hachem ALAOUI**  
Directeur Pôle Opérations  
Internationales



**Hinde BENNANI**  
Directrice Pôle Business Hospitalier  
Ophtalmologie & Marchés Publics



**Mohamed EL Mehdi BERRADA**  
Directeur Pôle Production



**Mohamed EL MAAROUFI**  
Directeur Pôle Systèmes  
d'Information, Process & Digitalisation



**Mounir HARITANE**  
Directeur Pôle Filiales  
& Participations



**Meriem ALAOUI RIZQ\***  
Directrice  
Communication



**Hamza SERGHINI ANBARI**  
Directeur Audit, Contrôle Interne  
& Risk Management



**Hassan EDDARI**  
Directeur des Affaires  
Pharmaceutiques



**Ouadie EL EULDJ**  
Directeur  
Marketing



**Rachida HAJ KHLIFA**  
Directrice  
des Ventes



**Youssef HAOUANE**  
Directeur de  
Site Ain Sebaa



**Adnane HILAL**  
Directeur Administratif  
& Financier



**Fatima Zahra LAZRAK**  
Directrice contrôle de gestion  
& pilotage de la performance



**Siham MEREZAK**  
Directrice  
Qualité



**Zahra MOUJAB**  
Directrice Business  
Unit Pédiatrie



**Ilham MOUHRIZ\***  
Directrice des Ressources  
Humaines Groupe



**Zineb MOULINE\***  
Directrice scientifique et Business  
Developpement



**Marouane RESSANI**  
Directeur Projets



**Reda SAHIR**  
Directeur  
Supply Chain



**Ghizlane TACHINANTE**  
Directrice Médical  
& Market Access



**Mohamed Wassim ZINOUN**  
Directeur  
Engineering

\* Membre ayant rejoint le groupe en 2026

# MODÈLE D'AFFAIRES

## NOS RESSOURCES

### Capital humain

- + 1 600 collaborateurs
- + Diversité de profils hautement qualifiés (pharmaciens, médecins, opérateurs qualifiés)

### Infrastructure industrielle

- + 9 sites industriels au Maroc et au Sénégal
- + 80 M d'unités produites en 2025
- + Gamme complète de formes galéniques (sèches, liquides, stériles, injectables...)

### Qualité & conformité

- + Conformité aux normes GMP, GDP, GLP
- + Certifiée par plusieurs autorités sanitaires : France, Belgique, Allemagne, Portugal, pays du GCC, Yémen, Brésil

### Certifications ISO



### Portefeuille produits

- + 355 médicaments commercialisés
- + Présence dans 55 aires thérapeutiques

### R&D et innovation

- + Développement interne et partenariats de développement externe
- + Centre de recherche ASD

### Partenariats

- + Partenariats durables avec les institutions de santé
- + Confiance des professionnels de la santé
- + 60 laboratoires internationaux partenaires

### Capital financier

- + 2 650 MMAD Capitaux propres
- + Endettement net maîtrisé, Gearing à 32%
- + 149 MMAD Trésorerie

## VISION STRATÉGIQUE

### Notre vision

Renforcer durablement l'accès à la santé en développant et en produisant des solutions pharmaceutiques innovantes et accessibles, tout en soutenant les capacités industrielles et la résilience des systèmes de santé dans les régions dans lesquelles nous opérons. Nous prenons soin de l'avenir en capitalisant sur les talents du Groupe, en anticipant les besoins de demain, et en construisant une chaîne de valeur durable et souveraine.



## Prendre soin de l'avenir



### Nos défis et opportunités

- + Indépendance pharmaceutique
- + Réglementation et conformité
- + Impact CSU : hausse de la consommation moyenne de médicaments et des dispositifs médicaux
- + Politique nationale primant le Made In Morocco
- + Accessibilité aux soins

### Atouts

- + Positionnement de leader au niveau national
- + Expertise reconnue au Maroc comme à l'international
- + Une vision axée sur l'innovation

## CRÉATION DE VALEUR

### Pour les patients / la société

- + Gamme de produits très large, couvrant la majeure partie des besoins
- + Médicaments produits localement à des prix accessibles
- + 1 592 patients bénéficiaires du programme d'éducation thérapeutique

### Pour l'environnement

- + Maîtrise des rejets liquides et des déchets
- + 95% substitution du propane grâce à la centrale thermique à biomasse
- + 0 déchet en décharge

### Pour les collaborateurs

- + 385 MMAD Masse salariale
- + 130 jour/homme de formation

### Impact économique

- + 193 MMAD Chiffre d'affaires à l'export
- + 82 MMAD d'investissements
- + 238 MMAD Impôts et taxes

### Pour les actionnaires

- + 15% ROE
- + 33 MAD Dividende par action



R A P P O R T  
D ' A C T I V I T É S

# FAITS MARQUANTS 2025

## Acquisition de Soludia : un levier de diversification stratégique et de création de valeur

Avec l'acquisition de Soludia en décembre 2025, Sothema franchit une étape structurante en étendant son empreinte industrielle au segment de la dialyse. Cette opération ouvre des perspectives de synergies commerciales et industrielles significatives, sur un marché en croissance à fort enjeu de santé publique.

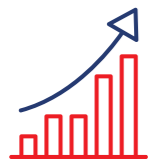
## Acquisition des droits de la marque Cialis® : renforcement du portefeuille sur une référence établie

Sothema finalise l'acquisition des droits de la marque Cialis® auprès de Lilly, ainsi que des produits associés au Maroc, consolidant ainsi son portefeuille avec une référence reconnue en urologie et à fort potentiel commercial.

## Axess Pharma : structuration d'un pôle dédié aux produits spéciaux

Le Groupe confie à Axess Pharma l'ensemble de ses activités en oncologie, hématologie et maladies auto-immunes, afin de structurer un pôle spécialisé sur des segments à forte valeur. Ce repositionnement s'est traduit par le transfert effectif du portefeuille de produits concernés, ainsi que des équipes en charge de leur développement, de leur mise sur le marché et de leur suivi.

Cette organisation dédiée permet d'adresser les exigences spécifiques de ces aires thérapeutiques et de soutenir la montée en gamme du portefeuille du Groupe.



28

## Franchissement du seuil des 3 Mds MAD de chiffre d'affaires

Sothema enregistre une performance historique avec un chiffre d'affaires consolidé pro forma de 3,5 Mds MAD (+14 %), franchissant pour la première fois le seuil des 3 milliards de dirhams.

Cette dynamique s'accompagne d'une amélioration de la rentabilité, avec un résultat opérationnel en hausse de 25 % et un résultat net de 386 M MAD, reflétant la solidité du modèle et la capacité du Groupe à générer une croissance profitable.



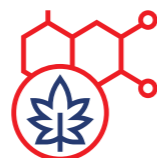
## Innovation et développement du portefeuille : accélération des lancements et du pipeline

L'année est marquée par le lancement de 14 nouveaux produits au Maroc et de 2 à l'international, dont des traitements innovants tels que le premier traitement de la sclérose en plaques à base d'acétate de glatiramère fabriqué localement, ainsi qu'un biosimilaire majeur en oncologie.

En parallèle, 20 nouveaux dossiers d'AMM/CE ont été déposés, traduisant le dynamisme du pipeline et la capacité du Groupe à soutenir sa croissance future.

## Sothema dans les classements

Détenant 13 % de part de marché au niveau national, Sothema s'impose comme un acteur de référence du secteur pharmaceutique au Maroc. Le groupe figure par ailleurs parmi les 1 000 premières entreprises pharmaceutiques mondiales au classement Top1000.com, confirmant la reconnaissance de son positionnement à l'échelle internationale.



## Cannabis médical : structuration d'un nouveau relais de croissance

Le Groupe franchit une étape clé dans le développement de son activité cannabis médical, avec l'obtention de l'autorisation de l'AMMPS pour son atelier de production et le dépôt d'un premier dossier de médicament.

Par ailleurs, la signature de deux contrats de sous-traitance avec des partenaires en Allemagne et aux États-Unis vient structurer ce nouveau segment, porteur de perspectives de croissance à moyen terme.



# UN SECTEUR EN TRANSFORMATION ACCÉLÉRÉE SOUS L'EFFET DES RÉFORMES

## Une évolution progressive du marché sous l'effet des enjeux de remboursement

Après une phase de déploiement rapide, la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire entre désormais dans une phase de consolidation.

L'intégration progressive au remboursement de médicaments à fort enjeu médical et économique, si elle améliore significativement l'accès aux soins, contribue également à faire évoluer la structure du marché pharmaceutique, en renforçant le poids des traitements les plus coûteux et en accentuant les enjeux de régulation et de soutenabilité financière.

30

Dans ce nouvel environnement, l'évolution du marché pharmaceutique ne dépend plus uniquement de la demande en soins, mais aussi de la capacité du système à assurer durablement les conditions de prise en charge des traitements.

Les discussions engagées cette année autour du prix du médicament s'inscrivent dans cette logique de recherche d'un équilibre économique pour le secteur.

## Une souveraineté sanitaire et un cadre institutionnel renforcés

Le renforcement de la souveraineté sanitaire continue de s'imposer comme un axe important des politiques publiques au Maroc, dans un pays où l'industrie pharmaceutique locale couvre déjà 70% des besoins nationaux en médicaments et s'appuie sur un tissu industriel comptant 53 unités de production.

En 2025, cette orientation s'est traduite par des avancées concrètes, notamment à travers le renforcement du cadre juridique applicable aux vaccins et sérums à usage humain, la poursuite d'initiatives visant à consolider les capacités nationales de production, ainsi que la volonté de constituer un stock de réserve stratégique destiné à permettre une meilleure gestion des situations de crise.

Parallèlement, la montée en puissance de l'Agence Marocaine des Médicaments et des Produits de Santé illustre la volonté des pouvoirs publics de renforcer la gouvernance du médicament et de rendre le cadre réglementaire plus lisible et plus efficient pour les opérateurs du secteur, dans un environnement où les exigences de conformité, de qualité et de traçabilité prennent une place croissante.

## L'innovation au cœur de la transformation du secteur

Le développement des génériques et des biosimilaires s'est imposé comme l'un des principaux leviers de croissance du secteur pharmaceutique marocain. Portée par la généralisation de la couverture médicale et par la pression croissante sur les budgets des organismes payeurs, la demande en alternatives thérapeutiques accessibles ne cesse de s'élargir, créant un environnement favorable aux industriels capables de produire localement des molécules complexes à coût maîtrisé.

Dans ce paysage, l'innovation ne se mesure pas uniquement par les nouvelles molécules; elle repose également sur la capacité à reproduire des substances biologiques de haute technicité, à accélérer les délais de mise sur le marché et à démontrer, à travers des approches pharmaco-économiques, la valeur ajoutée des traitements pour les patients comme pour le système de santé.

Pour les industriels marocains, cette évolution constitue une opportunité de croissance durable et ouvre des perspectives de développement sur des segments plus complexes et plus différenciants. Elle dépasse par ailleurs les frontières du marché national : le continent africain et le Moyen-Orient, où la production locale reste structurellement insuffisante face à une demande en forte croissance, constituent des débouchés naturels pour les opérateurs capables d'allier qualité certifiée et compétitivité de coût.

31



### Sothema, engagée pour la souveraineté sanitaire africaine

En novembre 2025, Sothema a apporté son soutien en tant que sponsor principal au 1<sup>er</sup> Sommet africain de la souveraineté sanitaire et de la performance des systèmes de santé, organisé à Dakhla par l'Académie Africaine des Sciences de la Santé.

Ce soutien s'inscrit dans l'engagement de longue date de Sothema pour le développement de la production pharmaceutique locale et le renforcement de la coopération Sud-Sud.

Réunissant plus de 200 experts, chercheurs, décideurs et partenaires issus de tout le continent, ce Sommet a permis de nourrir la réflexion collective sur les leviers de la souveraineté sanitaire en Afrique.



## DEUX ACQUISITIONS POUR ACCÉLÉRER LA CROISSANCE

### Un renforcement stratégique dans la dialyse

Finalisée en décembre 2025, l'acquisition de 99,99 % du capital de Soludia marque une étape structurante dans la stratégie de développement de Sothema. Cette opération s'inscrit dans la continuité de l'engagement du Groupe en faveur du développement de la production locale et du renforcement de l'accès aux traitements essentiels.

Acteur de référence sur le marché marocain de la dialyse, Soludia dispose d'un savoir-faire reconnu dans la production de solutions et produits indispensables à la prise en charge des patients en néphrologie. Son intégration permet à Sothema de renforcer les capacités industrielles nationales sur ce segment, tout en élargissant son portefeuille thérapeutique sur un domaine à fort enjeu de santé publique.

Au-delà des synergies industrielles et commerciales attendues, cette acquisition vise également à soutenir le développement international de Soludia, en particulier en Afrique de l'Ouest et au Moyen-Orient, et à renforcer la compétitivité du Groupe sur ces marchés.

La continuité du management et la préservation des expertises clés constituent des facteurs déterminants pour assurer le succès de l'intégration et la pleine réalisation des ambitions stratégiques associées à cette opération.



### Renforcement du portefeuille avec l'acquisition de la marque Cialis®

En 2025, Sothema a finalisé l'acquisition des droits de la marque Cialis®, ainsi que des produits associés pour le marché marocain, auprès de Lilly.

Cette opération permet au Groupe d'intégrer à son portefeuille une référence reconnue en urologie, bénéficiant d'une forte notoriété auprès des prescripteurs et des patients. Elle s'inscrit dans une logique de renforcement du portefeuille autour de produits à positionnement établi, contribuant à soutenir la croissance et la visibilité commerciale du Groupe.

# INNOVATION THÉRAPEUTIQUE ET DIVERSIFICATION DU PORTEFEUILLE

## Quatorze nouvelles références au Maroc et deux à l'international

L'année 2025 a confirmé la dynamique d'enrichissement du portefeuille thérapeutique de Sothema, avec le lancement de 14 nouvelles références, dont la moitié sont fabriquées localement, un ratio qui traduit l'engagement du groupe en faveur du Made In Morocco. Ces nouveaux produits couvrent des aires thérapeutiques variées : ophtalmologie, gastro-entérologie, santé mentale, allergologie, cardiologie et oncologie. Les lancements réalisés au cours des trois dernières années ont confirmé leur montée en puissance commerciale, contribuant à près de 40 % de la croissance du chiffre d'affaires en 2025 et illustrant la pertinence de la stratégie de diversification engagée. À l'international, deux produits en cardiologie ont été lancés en Côte d'Ivoire,

Pour 2026, le groupe prévoit 30 nouveaux lancements au Maroc dans ses aires de spécialisation avec des blockbusters attendus dans le diabète, la cardiologie, l'oncologie et la dialyse ainsi qu'une diversification du portefeuille avec une gamme de compléments alimentaires.

**14**  
produits lancés au Maroc

**2**  
produits lancés à l'international

**30**  
nouveaux produits prévus en 2026



## LANCEMENTS PHARES 2025

### Une première thérapeutique pour les patients atteints de sclérose en plaques

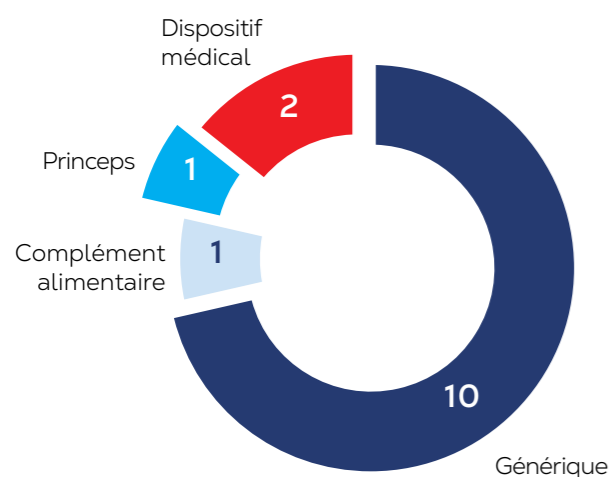
Au Maroc, les patients atteints de sclérose en plaques rémittente-récurrente ne disposaient jusqu'ici que d'une seule classe de traitement, celle des interférons. Pour les patients présentant une intolérance à ces traitements ou une réponse insuffisante, aucune alternative thérapeutique n'était disponible sur le marché national.

Dans ce contexte, Sothema a introduit le premier médicament à base d'acétate de glatiramère fabriqué localement au Maroc. Reposant sur un mécanisme d'action distinct de celui des interférons, ce traitement contribue à moduler la réponse immunitaire, à réduire la fréquence des poussées et à ralentir l'évolution de la maladie, avec un profil de tolérance favorable. Sa production locale constitue également un levier important pour améliorer l'accessibilité du traitement, tant pour les patients que pour les dispositifs de prise en charge.

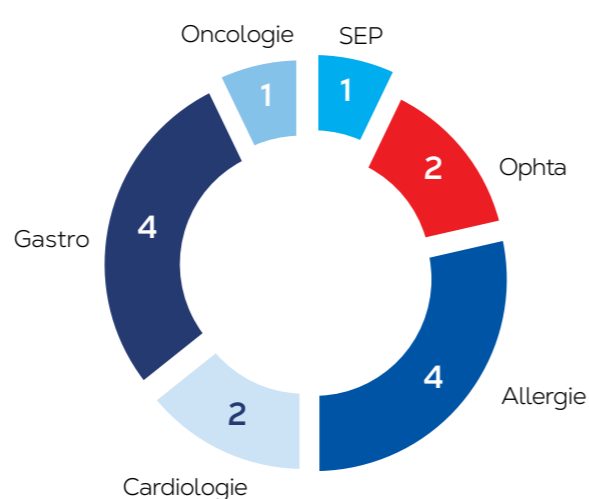
### Un biosimilaire d'immunothérapie qui change la donne en oncologie

Biosimilaire d'immunothérapie oncologique couvrant 32 indications thérapeutiques, parmi lesquelles des cancers à forte prévalence comme les cancers du sein, du poumon et colorectal, ce traitement offre dans certaines indications de véritables chances de rémission durable, voire de guérison, une perspective longtemps absente de l'arsenal thérapeutique disponible au Maroc. Son lancement par Sothema, adossé à une convention signée avec le ministère de la Santé, le rend accessible à des patients qui en étaient jusqu'ici privés en raison du coût prohibitif du médicament de référence.

### RÉPARTITION PAR TYPE DE PRODUITS



### RÉPARTITION PAR AIRE THÉRAPEUTIQUE



## Un pipeline en expansion

Ce rythme de lancement repose sur une dynamique réglementaire soutenue. En 2025, Sothema a déposé 20 nouveaux dossiers d'AMM et obtenu 18 autorisations de mise sur le marché, dans des segments aussi variés que l'oncologie, la rhumatologie, la diabétologie, les compléments alimentaires ou encore les carpules dentaires, dont la fabrication locale constitue une première au Maroc.

En parallèle, 25 nouvelles molécules ont intégré le pipeline de développement, portant à plus d'une centaine le nombre de produits en cours de développement ou à différents stades d'avancement.

18

AMM/CE\* obtenus

+100

produits dans le pipeline

25

nouvelles molécules intégrées au pipeline de développement

20

nouvelles demandes d'AMM/CE\* déposés

## Le cannabis médical : une filière qui prend forme

Sothema figure parmi les premiers laboratoires marocains à s'être engagés dans le développement du cannabis médical, avec des travaux axés sur des usages à visée thérapeutique.

Dans cette perspective, Sothema a engagé la mise en place d'une filière intégrée couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, de la culture à la formulation pharmaceutique. Cette démarche s'accompagne d'un travail mené avec les producteurs sur la qualification des cultures, le contrôle qualité de la matière première et la mise en conformité des procédés de transformation avec les standards de l'industrie pharmaceutique. En 2025, l'atelier de production dédié a obtenu l'autorisation de l'AMMPS.

Le groupe a concentré ses travaux autour de trois axes thérapeutiques. L'épilepsie réfractaire pédiatrique figure parmi les priorités, avec une étude clinique en préparation en partenariat avec le CHU de Tanger. La sclérose en plaques, maladie neurologique et inflammatoire chronique, constitue un deuxième axe fort : plusieurs travaux internationaux ont mis en évidence les bénéfices du cannabis sur la spasticité et la douleur associée. La douleur chronique complète ce triptyque, répondant à un besoin médical réel pour de nombreux patients en situation d'échec thérapeutique.

Sur le plan opérationnel, 2025 a été une année de concrétisation. Sothema a déposé son premier dossier de médicament à base de cannabis auprès du ministère de la Santé, actuellement en cours d'évaluation. En parallèle, des contrats de sous-traitance ont été conclus avec un partenaire local opérant avec des opérateurs en Allemagne et aux États-Unis, portant sur deux produits distincts. Enfin, le groupe a déposé une nouvelle demande d'autorisation auprès des autorités compétentes afin d'introduire une forme galénique supplémentaire dans son atelier.



\* Autorisation de mise sur le marché / Certificat d'enregistrement

## Des partenariats pour renforcer les capacités d'innovation

Au-delà de ses travaux de développement en interne, Sothema s'appuie également sur des partenariats de long terme pour renforcer son positionnement en recherche et innovation. En juillet 2025, le groupe a conclu une convention spécifique avec la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé, dans la continuité de la collaboration engagée entre les deux parties l'année précédente.

Cette coopération repose sur trois volets : la création d'une unité de R&D conjointe en

Drug Design assisté par intelligence artificielle, un appui technologique à l'unité de cannabis médical et du laboratoire de chimie du Centre Mohammed VI de Recherche et Innovation, ainsi que l'intégration de la Fondation dans la démarche de veille, de détection et d'accompagnement de startups portée par Sothema. Elle reflète la volonté du groupe d'inscrire ses efforts d'innovation dans un cadre plus ouvert, en lien avec les acteurs académiques et scientifiques du pays.



 FONDATION MOHAMMED VI  
DES SCIENCES ET DE LA SANTÉ

# UNE PRÉSENCE ACTIVE AU SERVICE DE L'ÉCOSYSTÈME DE SANTÉ

En 2025, Sothema a poursuivi une présence soutenue dans les principaux rendez-vous scientifiques, médicaux et professionnels du secteur de la santé, au Maroc comme à l'international. Qu'il s'agisse de congrès médicaux, de salons professionnels, de forums sectoriels ou de rencontres organisées à son initiative, ces temps d'échange ont permis au laboratoire de renforcer sa proximité avec les professionnels de santé, de soutenir la diffusion des connaissances médicales et de faire valoir ses expertises sur des enjeux thérapeutiques, industriels et de santé publique.

## Un partenaire historique de la profession officinale

Sothema entretient une relation étroite avec les professionnels de la pharmacie d'officine et hospitalière. Sa participation régulière aux principales manifestations de la profession témoigne de sa volonté d'accompagner l'évolution du métier et de renforcer la place du pharmacien dans le système de soins. En 2025, le groupe a été présent à 17 congrès et journées dédiés à la profession officinale.

Parmi les temps forts de l'année, la 22ème édition de l'Officine Expo, placée sous le thème de la Pharmacie 4.0, avec un stand mettant en valeur ses dernières innovations thérapeutiques. Sothema a reçu pour la deuxième année consécutive le Trophée du Laboratoire le plus Citoyen, distinction qui salue son engagement durable dans l'accompagnement du pharmacien dans l'exercice de sa mission de santé publique. Ce rendez-vous, auquel participaient 15 délégations internationales dont 10 africaines, a également été l'occasion de consolider les partenariats du groupe à l'échelle continentale.

Le groupe a également été présent au Pharma

Day organisé par la FMIP, où les enjeux de souveraineté sanitaire, de production locale et de développement de l'industrie pharmaceutique africaine ont occupé une place centrale. Mme Lamia Tazi a pris part, lors de cet événement, à un panel consacré à l'accès aux soins en Afrique, aux côtés des représentants des autorités sanitaires d'Ouganda, de Côte d'Ivoire et du Sénégal.



**+17**

congrès pharmaceutiques en 2025

## Un accompagnement continu en faveur de la formation médicale continue

Sothema participe chaque année aux événements des principales spécialités médicales, avec une attention particulière portée aux pathologies à fort impact sur la santé publique. Cette implication contribue à la diffusion des bonnes pratiques de prise en charge, à la formation continue des médecins et au renforcement des liens avec les leaders d'opinion.

En 2025, le groupe a assuré une présence pluridisciplinaire à travers plus de 30 congrès nationaux et plus de 13 journées scientifiques. En oncologie, l'année a été marquée par la participation au 32ème Congrès de la Société Marocaine de Cancérologie à Marrakech, avec un symposium consacré aux nouvelles approches thérapeutiques dans le cancer du sein, ainsi que par le symposium organisé lors des Journées Gynéco-Mammaires d'Agadir, consacré à la prise en charge des cancers du sein à haut risque de rechute, qui illustre l'ambition du Groupe de porter le débat scientifique à un niveau d'exigence internationale.

À l'international, Sothema a été le seul représentant industriel marocain à participer au 2ème Congrès annuel PASID à Alexandrie, confirmant son engagement historique dans le domaine de l'endocrinologie et du diabète. Le groupe a également été présent au CPHI Frankfurt et Arab Health, deux vitrines majeures de l'industrie pharmaceutique mondiale.

En parallèle de sa participation aux événements médicaux, Sothema soutient également des initiatives portées par les sociétés savantes, les associations médicales et les acteurs de santé engagés sur des pathologies majeures. Ces actions contribuent à enrichir les échanges scientifiques et à faire progresser les pratiques.

L'ensemble de ces événements constitue des temps privilégiés d'échange avec les professionnels de santé, permettant de mieux faire connaître les solutions thérapeutiques de Sothema et d'en accompagner l'appropriation dans la pratique médicale.

## Leadership Talks : développer les compétences au-delà du geste médical

Cette logique d'accompagnement s'est également traduite par le soutien à des formats plus transversaux, centrés sur l'évolution des pratiques professionnelles et l'organisation des soins. En mai 2025, Sothema a notamment parrainé les Leadership Talks organisés à Khémisset, qui ont réuni des experts des CHU de Tanger et Casablanca ainsi que de l'Hôpital Militaire de Rabat autour du thème « Cultivating a growth mindset for excellence in the healthcare sector ». Cette rencontre a mis l'accent sur le leadership, la coopération entre équipes médicales et la culture de l'excellence.



**+30**

congrès nationaux et régionaux

**+13**

journées scientifiques

### Des événements propres, devenus des rendez-vous de référence

En parallèle de sa participation aux rendez-vous existants, Sothema anime ses propres formats d'échange scientifique. Plus de 48 tables rondes ont été organisées sur l'ensemble du territoire en 2025, réunissant des spécialistes de plusieurs disciplines autour de cas cliniques concrets. Déployées dans des aires aussi variées que la rhumatologie, la psychiatrie, la gastroentérologie ou l'ophtalmologie, ces sessions de proximité permettent d'entretenir un dialogue direct avec les praticiens et d'accompagner l'évolution des standards de prise en charge au plus près du terrain.

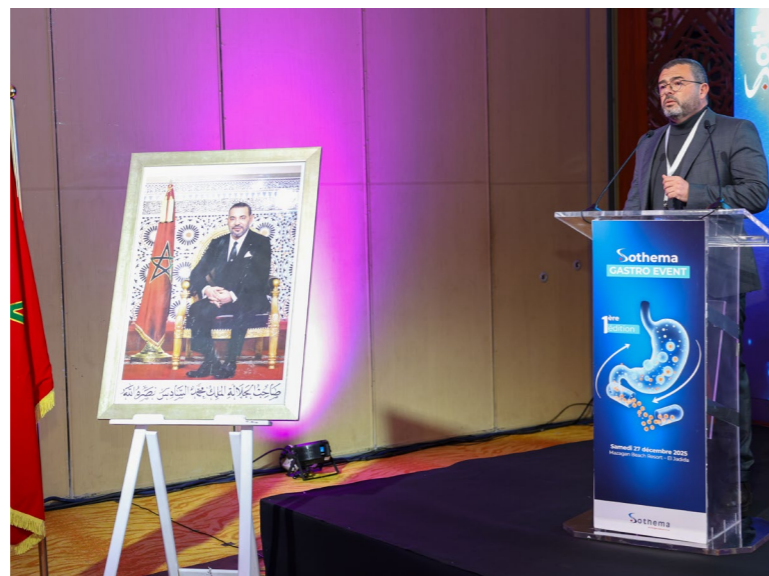
48

tables rondes organisées au niveau national



### 1<sup>ère</sup> édition du Sothema Gastro Event

L'année 2025 marque également le lancement d'un nouveau rendez-vous : la première édition du Sothema Gastro Event a rassemblé plus de 50 experts en gastroentérologie autour des avancées thérapeutiques et de l'apport de l'intelligence artificielle en radiologie digestive. Ce premier jalon ouvre une nouvelle séquence dans la stratégie événementielle du groupe, en phase avec le développement de sa gamme dans cette spécialité.



### Une forte implication dans les échanges médicaux

En 2025, Sothema a pris part à plus de 1 200 interventions scientifiques, organisées sous forme de tables rondes, réunions hospitalières et staffs médicaux, dont 237 au Maroc et 1 013 à l'international.

1 200

interventions scientifiques



### 4<sup>ème</sup> édition du Sothema Psychiatry Day

En quatre ans, le Sothema Psychiatry Day s'est imposé comme le rendez-vous scientifique incontournable de la communauté psychiatrique nationale. La 4<sup>ème</sup> édition, organisée à El Jadida, a réuni 133 psychiatres venus de différentes régions du Royaume, autour d'une thématique au cœur des débats actuels : la médecine de précision en psychiatrie.

Le programme a couvert des enjeux majeurs de la discipline: optimisation de la prise en charge des troubles dépressifs, stratégies thérapeutiques dans les pathologies résistantes, comorbidités psychiatriques et perspectives d'innovation en neurosciences, avec la participation d'experts internationaux de renom, apportant à l'événement une dimension académique de très haut niveau.

133

médecins au Psychiatry Day

3

experts internationaux

# CONSOLIDATION ET DÉVELOPPEMENT DES FILIALES

## Axess Pharma, un pôle dédié aux traitements spécialisés

### Une nouvelle organisation pour Axess Pharma

Dans une logique de spécialisation sur des aires thérapeutiques à forte complexité, le groupe a repositionné Axess Pharma en tant qu'entité dédiée aux activités d'oncologie, d'hématologie et de maladies auto-immunes au sein du groupe. Ce repositionnement s'est traduit par le transfert effectif du portefeuille de produits concernés, ainsi que des équipes en charge de leur développement, de leur mise sur le marché et de leur suivi.

Ce choix reflète la volonté du groupe d'adapter son organisation aux exigences propres à ces pathologies, qui nécessitent des dispositifs spécifiques en matière de développement, de production, de relations médicales et d'accès au marché. La nomination de Mme Najla El Hany à la Direction Générale de la filiale en septembre 2025 s'inscrit dans cette dynamique, avec la mise en œuvre progressive d'une feuille de route dédiée.

### Des équipements à la hauteur des ambitions

Avec Axess Pharma, le groupe s'est doté d'une unité industrielle dédiée aux produits cytotoxiques, équipée selon les standards les plus exigeants du secteur. Axess Pharma viendra ainsi compléter l'unité biosimilaires de Sothema, offrant au groupe un dispositif industriel couvrant l'ensemble de la chaîne de production sur ces segments : les produits biologiques sont développés et fabriqués par Sothema, tandis qu'Axess Pharma prend en charge les cytotoxiques.



### Un portefeuille qui se renforce

Sur le plan commercial, deux nouveaux contrats ont été signés en 2025, venant enrichir le portefeuille de la filiale. Axess Pharma dispose par ailleurs d'un pipeline de nouvelles molécules aux profils d'efficacité prometteurs, qui viendront alimenter l'usine cytotoxiques et élargir l'offre thérapeutique des produits biologiques et notamment des biosimilaires produits à l'usine de Sothema dans les années à venir.

### Un développement commercial qui s'ouvre à l'international

Dans le prolongement de ce repositionnement et de ses capacités industrielles, Axess Pharma a engagé la préparation de son déploiement à l'international. Des analyses de marché ont été conduites et des partenaires identifiés sur des zones prioritaires, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, où les besoins en traitements oncologiques restent élevés au regard de l'offre disponible.

## Axess Pharma & Fondation Lalla Salma : un partenariat au service de l'accès aux soins en oncologie

En novembre 2025, à l'occasion de la Journée Nationale de Lutte contre le Cancer et du 20ème anniversaire de la Fondation Lalla Salma, Axess Pharma a participé, en tant que partenaire exclusif, à la journée scientifique organisée par la Fondation, réunissant plus de 250 spécialistes autour de la prise en charge du cancer du sein au Maroc. Organisé en trois sessions, l'événement a couvert l'ensemble du parcours patient, de la prévention et du dépistage aux approches thérapeutiques les plus récentes, avec un focus sur le rôle des biosimilaires en immunothérapie dans l'élargissement de l'accès aux traitements.

En parallèle, un Mémoire d'Entente a été signé entre Axess Pharma et la Fondation, portant sur la recherche clinique et la promotion des biosimilaires. Cet accord se traduit par plusieurs actions concrètes visant à faciliter l'accès aux traitements en oncologie : des dons de médicaments redistribués par la Fondation aux CHU pour les patients nécessiteux, ainsi que la prise en charge de certains tests diagnostiques préalables à l'initiation des thérapies, dont le coût peut constituer un frein à l'accès aux soins.



## WAPH renforce ses capacités et ses activités

### Renforcer l'outil de production

En 2025, WAPH a engagé un projet d'extension de ses capacités industrielles, portant sur 3 volets : une nouvelle ligne de fabrication de formes liquides avec une capacité cible d'au moins cinq millions de flacons par an et une ouverture possible au façonnage pour des partenaires tiers ; une extension des capacités de stockage et de conditionnement ; et une installation solaire photovoltaïque qui couvrira à terme la moitié des besoins énergétiques du site. Ce projet, soutenu par un financement de l'agence allemande de coopération internationale GIZ dans le cadre d'un programme d'appui à l'industrie pharmaceutique africaine, traduit la volonté du groupe de renforcer durablement l'ancrage industriel de sa filiale sénégalaise, avec un horizon de livraison fixé à 2027.

# 5 M

de flacons par an

# 50%

Taux de couverture des besoins en énergie par le solaire

### Une démarche de préqualification OMS engagée

WAPH a également engagé une démarche de préqualification auprès de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), avec la réalisation d'un audit conduit par l'AGHA (African German Health Association). Cette étape constitue un levier stratégique pour le développement de la filiale, en ouvrant l'accès aux marchés publics internationaux et aux appels d'offres des grandes agences onusiennes, telles que l'UNICEF ou le PNUD.



### Prodimedec entrée en phase de déploiement industriel

Prodimedec a poursuivi la mise en place des fondations nécessaires à son futur démarrage opérationnel. Les travaux engagés sur le site, le renforcement progressif des équipes, l'engagement de premières démarches de transfert technologique, ainsi que la mise en place des premiers dispositifs qualité et réglementaires traduisent l'entrée du projet dans une phase plus concrète, en vue du démarrage de l'activité industrielle à la fin de l'année 2026.



### Ziwig : une innovation reconnue

En 2025, la biotech Ziwig, a enregistré plusieurs avancées significatives autour de Ziwig Endotest®, son test salivaire destiné au diagnostic de l'endométriose. Cette innovation, fondée sur l'analyse et le séquençage de l'ARN contenu dans la salive, couplés à l'intelligence artificielle, vise à réduire l'errance diagnostique encore largement associée à cette pathologie.

En France, le test bénéficie depuis cette année d'une prise en charge dérogatoire par l'Assurance maladie dans le cadre du Forfait Innovation, ce qui a ouvert la voie à un accès en pratique courante dans une centaine d'établissements hospitaliers spécialisés pour les patientes relevant du dispositif.

Ziwig a également publié de nouvelles données cliniques confirmant la robustesse et la précision diagnostique de sa technologie. Ces développements renforcent le potentiel de l'Endotest comme solution innovante de diagnostic non invasif, avec des perspectives de diffusion plus large en Europe et à l'international.



## UNE CHAÎNE INDUSTRIELLE QUI SE DIGITALISE

2025 correspond à l'aboutissement d'un programme de digitalisation industrielle engagé depuis plusieurs années, visant à renforcer la fiabilité des opérations et à piloter la performance à partir de données consolidées.

La finalisation du déploiement de la GMAO sur l'ensemble des sites du groupe constitue une étape clé de cette transformation. En centralisant le suivi des équipements et en structurant les opérations de maintenance, cet outil contribue à limiter les arrêts non planifiés et à améliorer la continuité des opérations.

46 Dans le prolongement de cette démarche, une soixantaine de machines critiques ont été équipées de capteurs IoT, permettant de collecter en temps réel des données relatives à la consommation énergétique, aux temps d'arrêt ou aux taux de rejet. Ces dispositifs facilitent l'identification des points de blocage, l'optimisation de la planification et une intervention plus rapide sur les incidents. La supply chain s'inscrit également dans cette dynamique, avec le déploiement d'outils de planification et d'approvisionnement automatisés visant à fluidifier les flux et à sécuriser les approvisionnements.

Enfin, la veille réglementaire a été digitalisée grâce à des outils d'intelligence artificielle permettant de suivre de manière automatisée les évolutions des référentiels applicables, renforçant ainsi la capacité d'anticipation des équipes.



# PERFORMANCES FINANCIÈRES

- ♦ Un chiffre d'affaires consolidé pro forma de 3,5 Mds MAD, en progression de +25 % sur 2025, franchissant le seuil historique de 3 Mds MAD
- ♦ Une amélioration significative de la rentabilité, avec un EBITDA proforma 2025 en hausse de +43 % à 857 M MAD, soit une marge d'EBITDA de 24,4 % (+3,1 points par rapport à 2024)
- ♦ Un périmètre élargi grâce à deux opérations stratégiques majeures : l'acquisition de Soludia et des droits de la marque CIALIS® et l'ensemble des produits associés au Maroc auprès de Lilly
- ♦ Une dynamique de croissance soutenue, appuyée par un pipeline deancements actif et une stratégie de développement structurée, positionnant favorablement le Groupe pour 2026.

Montant en M MAD	Proforma 2025		Publié 2025		Publié 2024
	2025	Var. %	2025	Var. %	
Chiffre d'affaires consolidé	3 506	25%	3 226	15%	2 816
EBITDA	857	43%	763	27%	599
Marge en % du CA	24,4%	+3,1pts	23,6%	+2,3pts	21,3%
Résultat financier	-5	74%	-1	93%	-19
Résultat net consolidé	420	32%	388	22%	317
Résultat Net Part du Groupe	418	21%	386	22%	315

## Une croissance portée par des fondamentaux solides

En 2025, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 3 227 M MAD, en progression de +15 % par rapport à l'exercice précédent, et de +14 % à périmètre constant, traduisant une performance commerciale robuste.

En intégrant l'acquisition de Soludia sur une base annuelle, le chiffre d'affaires consolidé pro forma atteint 3 508 M MAD, confirmant la trajectoire de croissance du Groupe.

L'activité a enregistré des performances solides sur l'ensemble des aires thérapeutiques clés, aussi bien sur le marché public que privé. Cette dynamique reflète la solidité du modèle opérationnel de Sothema ainsi que la pertinence de sa stratégie de diversification thérapeutique.

## Amélioration des indicateurs de profitabilité

La rentabilité opérationnelle s'inscrit en nette progression, avec un EBITDA de 763 M MAD, en hausse de +27 %, portant la marge opérationnelle à 23,7 %, en amélioration significative par rapport à 2024.

Cette performance est portée par une évolution favorable du mix produit, une dynamique commerciale soutenue et une gestion rigoureuse des coûts.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 386 millions de dirhams, en croissance de 22 %, témoignant d'une amélioration structurelle de la profitabilité du Groupe.

## Perspectives

En 2026, Sothema poursuivra sa trajectoire de croissance en s'appuyant sur l'ensemble de ses leviers de développement en ligne avec son plan de développement.

Le Groupe entend consolider son positionnement de leader au Maroc, tout en accélérant son développement à l'international, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, à travers une approche combinant export et ancrage local.

Le renforcement du portefeuille restera un axe clé, avec une stratégie d'innovation structurée et un programme soutenu deancements, visant à consolider le positionnement du Groupe sur des aires thérapeutiques à forte valeur ajoutée. La valorisation des marques propres et la poursuite du modèle mixte (gamme propre et licence) constitueront également des leviers de croissance.

Sothema poursuivra par ailleurs une approche

## Des investissements maîtrisés et ciblés

Sur l'ensemble de l'exercice 2025, le Groupe Sothema a investi 85 M MAD, hors acquisition de Soludia, contre 112 M MAD en 2024. Ces investissements ont été principalement orientés vers le renforcement de l'outil industriel, à travers l'acquisition de nouveaux équipements de production et l'amélioration des infrastructures existantes. Ces investissements ciblés s'inscrivent dans une logique d'optimisation des capacités de production et de soutien à la croissance future du Groupe.

proactive en matière de croissance externe, afin de saisir des opportunités créatrices de valeur et de renforcer son positionnement sur des segments stratégiques.

Sur le plan organisationnel et industriel, le Groupe s'attachera à renforcer son modèle intégré, en développant les synergies entre ses différentes entités, en optimisant son outil industriel et en structurant davantage ses activités spécialisées.

Enfin, Sothema poursuivra ses efforts d'optimisation de la rentabilité et de la génération de trésorerie, afin de soutenir ses investissements futurs et accompagner durablement sa croissance.

L'année 2026, marquée par le 50<sup>e</sup> anniversaire du Groupe, constituera une étape clé pour ancrer cette nouvelle phase de développement et porter l'ambition de Sothema à l'échelle continentale et régionale.



The background features a repeating pattern of overlapping light blue circles. A large, solid red diamond shape is centered on the page, pointing towards the corners. The text 'RAPPORT ESG' is centered within this red diamond.

R A P P O R T  
E S G

## MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

Le rapport ESG de Sothema traduit les engagements du groupe en matière environnementale, sociale, sociétale et de gouvernance, conformément aux exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019. Sa construction s'appuie sur les orientations du référentiel Global Reporting Initiative (GRI) ainsi que sur les principes de la norme ISO 26000 relative à la responsabilité sociétale des organisations.

Le périmètre couvert par ce rapport porte sur les activités propres de Sothema, à l'exclusion de ses filiales, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025. Les thématiques traitées englobent l'impact environnemental des opérations du groupe, son action sociale et sociétale, ainsi que les pratiques déployées en matière de gouvernance.

Les données présentées sont issues des échanges conduits avec les différentes parties prenantes internes, des systèmes d'information du groupe et des reportings consolidés au 31 décembre 2025. Les indicateurs ont fait l'objet d'un contrôle de cohérence par l'équipe dédiée au projet ESG. Le contenu final du rapport a été soumis à la validation des membres du Comité de Direction de Sothema.

# UNE VISION DURABLE POUR LA SANTÉ DE DEMAIN

Le développement durable est pleinement intégré au fonctionnement de Sothema et constitue un cadre de référence qui guide ses choix et ses pratiques opérationnelles.

Cette approche repose sur une conviction : répondre aux besoins de santé actuels tout en tenant compte des équilibres à long terme, qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux. Elle se traduit par la volonté d'inscrire la performance du groupe dans une logique de création de valeur durable, au bénéfice de l'ensemble de ses parties prenantes.

Concrètement, cet engagement se décline autour de priorités clairement identifiées : améliorer l'accès aux traitements, renforcer les compétences des équipes, maîtriser les impacts environnementaux liés aux activités industrielles et structurer les dispositifs de gouvernance.

Dans un contexte marqué par des enjeux sanitaires croissants, Sothema contribue ainsi, à son échelle, au développement d'un système de santé plus accessible et plus durable.

## Consultation des parties prenantes et analyse de matérialité

Sothema a conduit une analyse de matérialité afin d'identifier et de hiérarchiser les enjeux les plus significatifs pour son activité et ses parties prenantes. Cette démarche, menée selon les principes de la norme ISO 26000, a permis de rapprocher les priorités stratégiques de l'entreprise des attentes de son écosystème, tout en tenant compte des spécificités du secteur pharmaceutique.

La consultation a mobilisé l'ensemble des collaborateurs en contact direct avec les parties prenantes externes, à travers des entretiens approfondis. Un benchmark national et international ainsi qu'une revue documentaire ont complété ce dispositif, permettant de dresser un panorama élargi des enjeux potentiels selon des thématiques prioritaires. Ces enjeux ont ensuite été soumis à l'appréciation des membres du Comité de Direction, évalués selon des critères liés à la performance, au niveau de risque et aux opportunités qu'ils représentent. Cette évaluation a permis de mesurer leur maturité et leur importance stratégique pour l'entreprise.

L'analyse ainsi conduite a permis d'identifier 11 enjeux clés, qui ont servi de socle à l'élaboration de la politique ESG de Sothema.

## Notre démarche ESG

Les résultats de l'analyse de matérialité ont conduit à décliner la démarche ESG autour de trois grands axes d'engagement :

**Un engagement sociétal** : Informer, former et accompagner les patients et les professionnels de santé, à travers l'éducation thérapeutique, des campagnes de dépistage et des programmes de renforcement des compétences destinés aux pharmaciens d'officine. Garantir la qualité et la sécurité des produits à chaque étape de la chaîne de valeur.

**Une responsabilité environnementale** : Réduire l'empreinte environnementale de l'ensemble des activités opérationnelles et promouvoir l'efficacité énergétique à travers des investissements ciblés et une culture de la sobriété partagée par tous les collaborateurs.

**Un engagement social** : Promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être des collaborateurs. Contribuer au tissu social local à travers des initiatives solidaires ciblées, au bénéfice des collaborateurs comme des communautés environnantes.

Ces trois axes reposent sur une gouvernance rigoureuse, fondée sur la transparence, l'éthique et une gestion proactive des risques, qui garantit la cohérence et l'efficacité de l'ensemble des engagements pris par Sothema.

Importance « business » de l'enjeu sur Sothema

Très significatif



Significatif



Significatif

Très significatif

Niveau d'attente des parties prenantes

## HIÉRARCHIE DES ENJEUX MATÉRIELS

- A. Accès aux médicaments
- B. Rémunération & Gestion des carrières
- C. Dialogue social
- D. Santé et sécurité des collaborateurs
- E. Économie d'énergie
- F. Valorisation des déchets et recyclage
- G. Promotion de la fonction contrôle interne et risk management
- H. Promotion de la parité homme-femme
- I. Déontologie et lutte contre la corruption
- J. Achats responsables
- K. Promotion de l'entrepreneuriat féminin et des personnes en situation de handicap

# UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL AU SERVICE DE L'ACCÈS AUX SOINS

## Un programme d'éducation thérapeutique qui gagne en profondeur

L'accès aux traitements ne se limite pas à leur disponibilité ni à leur prise en charge financière. Il repose également sur la capacité des patients à comprendre leur maladie, à s'approprier leur traitement et à adopter des comportements favorables à leur santé sur le long terme.

C'est dans cette perspective que Sothema a fait de l'éducation thérapeutique un axe à part

entière de sa politique sociétale. Centrée sur le patient, elle vise à renforcer son autonomie, à améliorer l'observance des traitements et, in fine, à optimiser les résultats cliniques, en particulier dans la prise en charge des maladies chroniques. Elle mobilise également l'ensemble de l'écosystème de soins, en associant professionnels de santé, structures hospitalières et acteurs de proximité.

## Des réalisations concrètes à l'échelle nationale

56

En 2025, le programme d'éducation thérapeutique a bénéficié à 1 592 patients, pris en charge au sein de structures de santé variées : cabinets privés, hôpitaux publics et privés, dont l'Hôpital Universitaire International Mohammed VI de Bouskoura et l'Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa Ibn Zaid, plusieurs CHU de Casablanca, Rabat et Tanger, ainsi que les Bureaux Municipaux d'Hygiène du Grand Casablanca.

Le diabète constitue le principal champ d'intervention du programme. À ce titre, des actions spécifiques ont été menées en 2025, notamment à l'occasion du mois de Ramadan, autour de la thématique « Diabète et Ramadan ». Organisées dans les communes d'Anfa, Sidi Bernoussi et Ben M'sik, en partenariat avec les Bureaux Municipaux d'Hygiène de la Wilaya du Grand Casablanca, ces sessions ont permis d'accompagner 270 patients à travers des ateliers pratiques centrés sur la prévention des complications métaboliques liées au jeûne.

1 592

patients accompagnés

18

patients sensibilisés au programme « Diabète & Ramadan »

En parallèle, le programme s'est élargi à d'autres pathologies chroniques. Il concerne notamment des patients traités par hormone de croissance ainsi que des patients atteints de sclérose en plaques.

Dans ce cadre, Sothema s'est associée en 2025 à l'initiative Ride to Rise, portée par la Fondation Nabda.

## Ride to Rise

Portée par la Fondation Nabda, l'initiative Ride to Rise consiste en une traversée solidaire du Maroc à vélo, couvrant 2 408 km de Tanger à Dakhla, qui a permis à l'éducatrice médicale du groupe d'aller à la rencontre de patients dans six villes du Royaume. Une quarantaine de patients atteints de sclérose en plaques ont ainsi bénéficié d'un accompagnement personnalisé dans la compréhension de leur maladie et de leur traitement.

6

villes couvertes

~40

patients atteints de sclérose en plaques accompagnés

## Former pour mieux soigner : un accompagnement des professionnels de santé

L'efficacité de l'éducation thérapeutique repose également sur l'implication des professionnels de santé. À ce titre, Sothema a renforcé en 2025 ses actions de formation, avec 241 professionnels formés (médecins, infirmiers, diététiciens et autres acteurs du soin).

Parmi les temps forts de l'année, un atelier consacré à la nutrition chez le patient diabétique souffrant d'obésité a été organisé lors de la session paramédicale du Congrès de la Société Marocaine de Diabétologie à Tanger, réunissant plus de 40 infirmiers et

assistants de cabinets privés. À l'occasion de la Journée mondiale du diabète en novembre, la Société Marocaine de Diabétologie a organisé à Laâyoune un atelier thématique réunissant plus de 70 professionnels de santé autour de la question de l'alimentation chez le patient diabétique marocain.

57

241

professionnels de santé formés



## Dépistage et prévention des cancers

Étant donné l'importance du diagnostic précoce dans l'amélioration des chances de survie, Sothema et sa filiale Axess Pharma renforcent leurs actions de sensibilisation et de dépistage à l'échelle nationale.

En 2025, Axess Pharma a organisé ou soutenu 13 événements dans le cadre d'Octobre Rose et de Novembre Bleu, déployés au sein d'un large éventail de structures de santé : CHU, cliniques privées, cabinets médicaux et associations de patients. De Casablanca à Agadir, en passant par Khouribga et Fès, ces actions ont permis de sensibiliser plus de 1 080 personnes au total.

L'approche d'Axess Pharma se distingue par une prise en charge globale, intégrant aux actions de dépistage un ensemble de dispositifs d'accompagnement adaptés aux différentes dimensions de la maladie. Aux côtés des professionnels de santé, des psychologues sont mobilisés pour accompagner l'acceptation du diagnostic, tandis que des ateliers d'images permettent aux patientes de mieux vivre les effets des traitements et de préserver leur image. En parallèle, des formations spécifiques ont

également été organisées à destination des médecins, notamment autour des modalités d'annonce du diagnostic, contribuant à faire évoluer les pratiques vers une approche plus humaine et adaptée aux patients.

Par ailleurs, Sothema et Axess Pharma ont pris part en tant que sponsors officiels à la Pink Padel Cup, tournoi international 100 % féminin organisé dans le cadre d'Octobre Rose, réunissant associations de patients, professionnels de santé et grand public autour des enjeux de prévention et de dépistage précoce.

**13**

événements Octobre Rose /  
Novembre Bleu

**+1 080**

bénéficiaires

## Sothema aux côtés des communautés locales

En cohérence avec son engagement en faveur de l'accès aux soins, Sothema poursuit le déploiement d'actions de proximité dans les territoires les moins bien desservis, en s'appuyant notamment sur des partenariats associatifs.

En 2025, le groupe a soutenu plusieurs caravanes médicales dans des zones rurales et enclavées, permettant de proposer des consultations, des actions de dépistage et des initiatives de sensibilisation auprès des populations.

Ces interventions ont couvert un large spectre de consultations médicales (gynécologie, ophtalmologie, pédiatrie, dermatologie) ainsi que le dépistage des pathologies chroniques et oncologiques.

Parmi les initiatives soutenues, la caravane médico-humanitaire « Apricity », organisée

dans la province de Chefchaouen, a permis de réaliser plus de 450 consultations spécialisées, complétées par des actions d'éducation thérapeutique et de soutien aux infrastructures locales.

Dans le même esprit, la caravane « Amane n'Chifae », déployée dans les provinces d'Al Haouz et d'Azilal, a bénéficié à plus de 1 000 habitants de zones isolées, tandis qu'une intervention menée dans la région de Meknès a permis à 558 bénéficiaires d'accéder à des consultations, des dépistages ciblés et des actions de sensibilisation à la santé.

**+2 000**

bénéficiaires



# QUALITÉ ET SÉCURITÉ AU CŒUR DES OPÉRATIONS

Dans l'industrie pharmaceutique, la qualité ne se limite pas au respect de normes : elle conditionne la sécurité des patients, la conformité des produits et l'accès aux marchés.

Chez Sothema, cette exigence se traduit par un dispositif structuré couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, de la fabrication à la distribution, et aligné sur les standards internationaux les plus exigeants.

## Un dispositif qualité et sécurité aux standards internationaux

Le groupe est certifié selon les principaux référentiels du secteur (GMP, GDP, GLP) et dispose d'agrément délivrés par les autorités sanitaires marocaines, ainsi que par celles de plusieurs pays à l'international, notamment la France, l'Allemagne, la Belgique, le Portugal, l'Arabie Saoudite, l'Irak et le Brésil, attestant de la robustesse de ses pratiques et de sa capacité à opérer sur des marchés aux exigences élevées.

Sothema détient également plusieurs certifications ISO, dont l'ISO 13485 pour les dispositifs médicaux, renouvelée en 2025. Cette certification est déterminante pour le maintien de l'accès à certains marchés réglementés, notamment en Europe et au Brésil, sur le segment des seringues préremplies.

Ce dispositif est complété par un programme d'audit continu. En 2025, Sothema a fait l'objet de 15 audits de partenaires et d'inspections menées par les autorités sanitaires de trois pays (Maroc, Yémen et Brésil). Ce niveau d'exigence, maintenu dans la durée, garantit la conformité des opérations et la qualité des produits mis sur le marché.

**15** audits de partenaires  
**3** inspections d'autorités sanitaires



## Assurer la sécurité des patients à chaque étape

Dans l'industrie pharmaceutique, la sécurité des patients dépasse le seul cadre de la fabrication pour couvrir l'ensemble du cycle de vie du médicament, de la distribution au suivi post-commercialisation.

Sothema déploie à ce titre un dispositif complet, associant outils réglementaires, organisationnels et technologiques, destiné à prévenir, détecter et traiter tout événement susceptible d'altérer la qualité ou la sécurité des produits.



## Un système de pharmacovigilance renforcé et digitalisé

Conformément à la loi 17-04 et à la circulaire ministérielle de 2016, Sothema s'appuie sur un département de pharmacovigilance autonome, piloté par une équipe qualifiée. Fonctionnant en continu, 24h/24 et 7j/7, il assure la collecte, l'analyse et la transmission aux autorités compétentes de tout effet indésirable suspecté.

La détection des signaux s'appuie sur une diversité de canaux : appels téléphoniques, notifications écrites, formulaire en ligne, complétée par une veille de la littérature scientifique et des réseaux sociaux. L'ensemble est pris en charge par des équipes spécifiquement formées à la gestion des notifications et à l'identification des alertes de sécurité.

La digitalisation complète de ce dispositif en 2025 a permis de renforcer la réactivité des équipes, d'améliorer la distinction entre les réclamations qualité et les cas de pharmacovigilance, et d'assurer un traitement plus rapide et plus fiable de chaque signalement.

Le suivi repose sur des indicateurs de performance garantissant le respect des délais réglementaires. Chaque cas fait l'objet d'une analyse approfondie, pouvant conduire à des actions correctives, telles que la mise à jour des notices ou l'évolution des données cliniques.

## Des responsabilités contractuelles encadrées

Dans le cadre de ses partenariats, Sothema formalise ses engagements à travers des contrats de pharmacovigilance (Safety Data Exchange Agreements – SDEA), qui définissent les responsabilités de chaque partie en matière de déclaration et de suivi des effets indésirables.

Pour les produits développés sous licence, la responsabilité de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) incombant à Sothema implique le respect d'obligations strictes de notification auprès des partenaires. Ces exigences font l'objet de contrôles réguliers dans le cadre des audits menés par les laboratoires donneurs d'ordre.

## La prévention des risques intégrée en amont du cycle de vie produit

En complément de la surveillance post-commercialisation, Sothema met en place, pour les médicaments dont le profil de risque le justifie, notamment en oncologie, en anticoagulation ou pour d'autres molécules à forte vigilance, des Plans de Gestion des Risques (PGR) dès les premières étapes du développement.

## Prévention de la contrefaçon

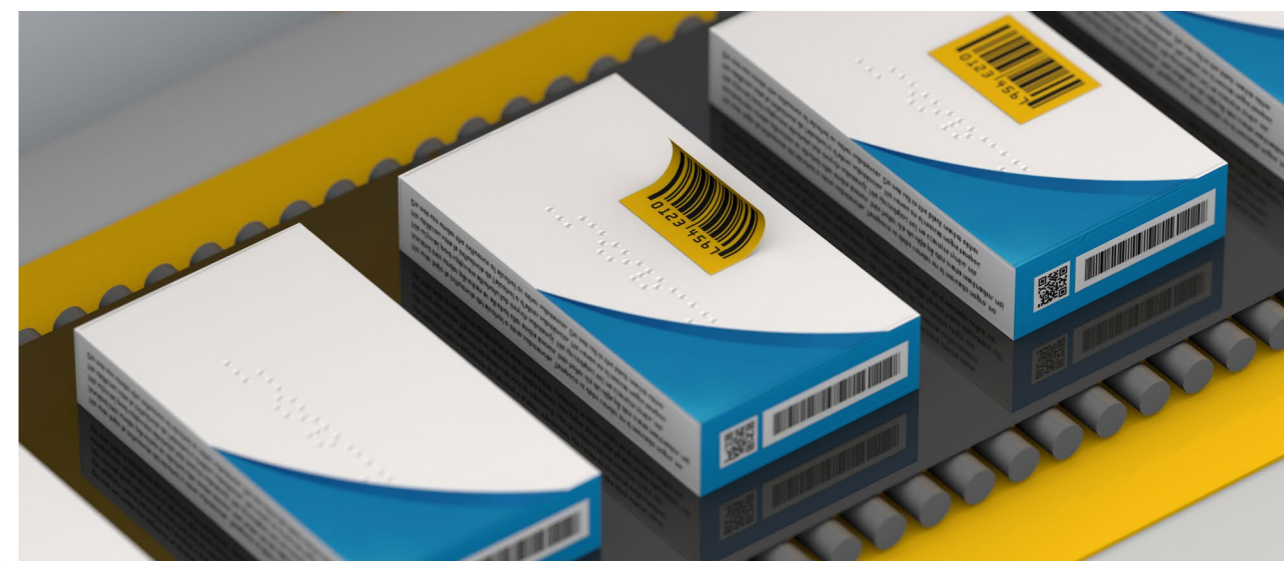
La contrefaçon de médicaments constitue un risque majeur pour la santé publique, exposant les patients à des produits non conformes et fragilisant la confiance dans les circuits de distribution. Pour y répondre, les marchés les plus réglementés, notamment ceux de l'Union européenne et du Conseil de Coopération du Golfe, ont progressivement renforcé leurs exigences en matière de traçabilité à travers la généralisation de la sérialisation, fondée sur l'attribution d'un identifiant unique à chaque unité de vente.

Dans ce cadre, Sothema s'est dotée d'une ligne de sérialisation permettant d'apposer ces identifiants uniques sur l'ensemble des produits destinés à l'export vers ces marchés. Les données associées sont enregistrées dans des bases centralisées, accessibles aux autorités de santé et aux pharmaciens, afin de permettre l'authentification des produits au moment de leur délivrance.

Élaborés en coordination entre les départements médical, réglementaire et pharmacovigilance, ces plans permettent d'anticiper les exigences des autorités de santé et d'identifier, en amont, les risques potentiels associés aux produits. Ils définissent les mesures de surveillance, de prévention et de gestion à mettre en œuvre à chaque étape du cycle de vie du médicament.

Ce dispositif est complété par des solutions d'agrégation, assurant une traçabilité continue depuis la palette jusqu'à l'unité individuelle. Cette architecture hiérarchisée renforce le contrôle des flux logistiques, notamment lors des opérations de réception et de dédouanement dans les ports et aéroports.

Sur le marché local, où la sérialisation n'est pas encore réglementaire, Sothema a engagé une démarche volontaire : certains produits identifiés comme susceptibles d'être détournés sont équipés de tampons d'inviolabilité, permettant de détecter toute ouverture frauduleuse avant délivrance au patient.



# LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE COMME DISCIPLINE INDUSTRIELLE

Sothema pilote sa performance environnementale à travers ses principaux postes d'impact : énergie, émissions de gaz à effet de serre, eau, déchets ou encore qualité de l'air.

En 2025, le groupe a poursuivi le déploiement de sa démarche à travers plusieurs actions importantes, dont la signature d'un contrat d'approvisionnement en électricité verte, la finalisation d'une feuille de route d'efficacité énergétique issue du diagnostic IFC et les avancées vers la certification ISO 50001.

## LES 6 AXES DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE SOTHEMA



### Accélération de la transition énergétique

En mars 2025, Sothema a franchi une étape majeure dans sa trajectoire de décarbonation en signant un contrat d'achat d'électricité verte (Power Purchase Agreement – PPA) avec TAQA Morocco, portant sur un volume de 20 GWh par an. Ce partenariat de 20 ans marque l'engagement ferme du groupe en faveur de l'excellence opérationnelle et de la décarbonation de ses activités de santé.

Conclu dans le cadre de la loi 13-09 relative aux énergies renouvelables, cet accord permet à Sothema de couvrir l'ensemble de ses besoins électriques par de l'énergie produite à partir de sources renouvelables, éolienne et photovoltaïque, injectée dans le réseau national.

L'impact environnemental de ce dispositif est significatif : près de 11 000 tonnes équivalent carbone par an, soit environ 220 000 tonnes sur la durée du contrat. Par son ampleur, cette initiative positionne Sothema parmi les premiers industriels en moyenne tension au Maroc à opérer à cette échelle avec de l'électricité verte. La mise en service des capacités de production associées est attendue à l'horizon 2028.

Ce contrat vient compléter les dispositifs déjà en place, notamment une chaufferie biomasse opérationnelle depuis 2018, qui couvre 95% des besoins en vapeur du site par substitution au propane.

**20** GWh  
d'électricité verte par an

**20** ans  
de contrat

**11 000** T  
équivalent carbone / an



## Efficacité énergétique et gestion des ressources

Conduit en partenariat avec l'International Finance Corporation dans le cadre de son programme avec la FMIIIP, l'audit énergétique mené sur trois sites industriels stratégiques (blocs stériles, solutés massifs et céphalosporines) a permis de formaliser en 2025 une feuille de route d'investissement structurée.

Le potentiel d'optimisation identifié est significatif, avec près de 6 700 MWh d'économies d'électricité, incluant des gains d'efficacité et le développement de l'autoconsommation photovoltaïque, ainsi que 2 800 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées. Sur le volet eau, les mesures identifiées représentent un potentiel d'économie de 25 800 m<sup>3</sup> par an.

La mise en œuvre de cette feuille de route s'est traduite par l'engagement d'investissements dès 2025, ciblant en priorité l'amélioration de la performance énergétique et l'optimisation de l'utilisation des ressources.

Sur le plan économique, les investissements identifiés présentent des temps de retour courts et maîtrisés, avec un tiers des mesures identifiées affichant un retour sur investissement inférieur à 12 mois, tandis que la majorité des projets affiche un horizon de retour compris entre 2 et 4 ans. Les investissements ont été engagés en 2025, avec des premiers effets attendus à partir de 2026.

**6 700** MWh  
d'économies d'énergie

**2 800** T  
de CO<sub>2</sub> évitées

**25 800** m<sup>3</sup>  
d'eau économisés

## Mobilisation des équipes et culture environnementale

La performance environnementale repose également sur l'implication des équipes dans les pratiques opérationnelles. En 2025, Sothema a déployé un plan de formation dédié aux enjeux énergétiques, combinant modules techniques animés par des partenaires externes et formations internes adaptées aux spécificités des procédés industriels du groupe.

Ces formations ont notamment porté sur l'optimisation des consommations énergétiques, la conduite des installations techniques (froid, air comprimé, traitement d'air), ainsi que sur l'identification des leviers d'efficacité au niveau des procédés.

Ce dispositif a été complété par un webinaire de sensibilisation, permettant de diffuser les enjeux de sobriété énergétique à l'ensemble des collaborateurs.

Les "Energy Days", organisés en décembre 2025, ont permis de prolonger cette dynamique à travers des ateliers pratiques, des échanges entre équipes opérationnelles et fonctions supports, ainsi que des retours d'expérience sur les pratiques de terrain.



### Certification ISO 50001 (management de l'énergie)

Certifiée ISO 14001 depuis 2019 pour son système de management environnemental, Sothema a déployé en 2025 un dispositif de management de l'énergie dans la perspective de la certification ISO 50001, norme internationale encadrant les pratiques de gestion de l'énergie. Un audit à blanc de pré-certification, mené conjointement par les équipes HSE et Engineering, a été réalisé avec succès. La certification est prévue pour le premier semestre 2026.



### Gestion des déchets : objectif zéro déchet en décharge atteint

Dans l'industrie pharmaceutique, la gestion des déchets repose sur des exigences spécifiques liées à leur nature et aux risques associés. Chaque type de déchet implique des modalités de traitement distinctes, encadrées par des obligations réglementaires strictes.

Les déchets non contaminés sont orientés vers des filières de recyclage ou de valorisation de la matière, via des prestataires spécialisés. Les déchets industriels banals (DIB), non dangereux mais non valorisables en matière, sont quant à eux orientés vers des filières de valorisation énergétique.

Les déchets pharmaceutiques, susceptibles d'être détournés ou réutilisés, sont pris en charge par des opérateurs externes pour destruction sécurisée, une activité volontairement externalisée pour garantir un niveau de maîtrise élevé. Les substances stupéfiantes font l'objet de procédures de destruction spécifiques, réalisées sous la supervision des autorités sanitaires.

Les déchets biologiques issus des zones stériles et des contrôles environnementaux suivent un circuit dédié, incluant une destruction par autoclave, un conditionnement scellé, puis une prise en charge par un prestataire agréé.

Enfin, Sothema assure la reprise des médicaments périmés auprès des pharmacies et des grossistes, intégrés ensuite dans des filières de destruction ou de valorisation adaptées à leur nature.

Cette organisation a permis de maintenir l'objectif zéro déchet industriel en décharge en 2025. Sur un volume total d'environ 456 tonnes, 34% ont été valorisés en matière, 35% valorisés énergétiquement, et 31% orientés vers des filières spécialisées pour les déchets pharmaceutiques et microbiologiques.

Destination du déchet	Nature	Volume 2025	Part (%)
Valorisation Matière	Valorisables	156 580 kg	34%
Valorisation Énergétique	DIB	161 650 kg	35%
Filières Spécifiques	Pharma & Microbio	137 428 kg	31%
Mise en Décharge	Tous flux	0 kg	Objectif atteint

### Surveillance environnementale

Le plan de surveillance environnementale de Sothema couvre l'ensemble des rejets du site à travers des contrôles réguliers.

Il porte notamment sur les rejets liquides, la prévention des risques sanitaires, en particulier le suivi de la légionnelle sur les six tours de refroidissement, ainsi que sur les émissions

atmosphériques issues des équipements thermiques et mobiles (chaudières, groupes électrogènes et chariots élévateurs).

En 2024-2025, 100% des contrôles programmés ont été réalisés, sans aucun dépassement des seuils réglementaires.

### Bilan de la Surveillance (2024-2025)

Nature du contrôle	Fréquence	Taux de réalisation	État de Conformité
Rejets liquides	Trimestrielle	100 % (8/8 analyses)	Conforme (Zéro dépassement)
Risques sanitaires	Trimestrielle	100 % (8/8 analyses)	Conforme (Zéro dépassement)
Émissions atmosphériques	Annuelle	100 % (2/2 campagnes)	Conforme (Zéro dépassement)



# LE CAPITAL HUMAIN AU CŒUR DE LA PERFORMANCE

Chez Sothema, la performance repose sur la qualité des équipes et sur leur capacité à répondre aux exigences industrielles et réglementaires du secteur. La politique RH du groupe vise à proposer un environnement de travail fondé sur le respect, l'équité et l'inclusion, favorisant le développement des compétences et la mobilisation des collaborateurs au service des activités du groupe.

## Des temps d'échange qui façonnent la culture d'entreprise

La culture d'entreprise de Sothema se construit autour d'échanges directs entre les équipes et la direction, favorisant une compréhension fine des réalités du terrain et l'entretien d'une relation de proximité.

L'initiative Binatna, dont la 8ème édition s'est tenue en 2025, incarne la philosophie de favoriser la proximité, renforcer la cohésion et permettre à chaque collaborateur d'accéder à un échange ouvert avec la direction générale.

La Journée des Cadres et la Journée du Sothémien, organisée tous les deux ans, complètent ce dispositif en proposant des temps de rencontre fédérateurs, qui

contribuent à renforcer la cohésion interne et le sentiment d'appartenance.

Cette culture d'entreprise a été reconnue en 2025 par l'attribution du Label Feel Good de Rekrute.ma, qui distingue les entreprises offrant un environnement de travail inclusif et engageant.



## Formation et développement des compétences

La formation constitue un levier majeur de la politique RH de Sothema. Elle accompagne l'évolution des compétences dans un environnement industriel, scientifique et réglementaire exigeant, en lien direct avec les besoins opérationnels du groupe. Le plan de formation combine ainsi renforcement des expertises techniques, développement des compétences comportementales et accompagnement des fonctions managériales.

En 2025, les actions déployées ont couvert plusieurs axes complémentaires. Sur le plan technique, les formations ont porté sur les enjeux HSE, la conformité aux Bonnes Pratiques de Fabrication, les process aseptiques, ainsi que la qualité et l'intégrité des données. Des modules spécifiques ont également accompagné la démarche ISO 50001 et les enjeux de performance énergétique.

En parallèle, Sothema a poursuivi le développement des compétences comportementales à travers des formations dédiées à l'intelligence émotionnelle, à la gestion des conflits et à l'efficacité personnelle. Des cycles spécifiques ont également été proposés au management intermédiaire et aux chefs d'équipe, dans une logique de renforcement du leadership opérationnel.

Sur le volet cybersécurité, une journée "Cyber Day" a été organisée en partenariat avec un organisme spécialisé, afin de sensibiliser les collaborateurs aux risques liés aux usages numériques et de diffuser les bonnes pratiques en matière de sécurité informatique.

### Développement du leadership avec Crestcom International

En 2025, Sothema a concrétisé son partenariat avec Crestcom International à travers la certification de cinq membres du Comité de Direction, issus des fonctions Qualité, Production, Finance, Marketing et Supply Chain. Ce programme, engagé en 2024, repose sur un accompagnement en leadership, prise de décision et conduite du changement. Il s'inscrit dans une démarche de renforcement des capacités managériales et a vocation à être étendu aux Senior Managers lors des prochaines éditions.



5

membres du Comité de direction certifiés

### Expertise médicale interne

Dans le secteur pharmaceutique, la maîtrise des connaissances médicales constitue un enjeu clé en matière de qualité, de conformité réglementaire et de performance. Dans ce cadre, Sothema s'appuie sur ses équipes médicales internes pour assurer un programme de formation continue à destination des collaborateurs. Ces formations portent notamment sur les indications, les mécanismes d'action et

les protocoles de prise en charge associés aux produits du groupe, en intégrant les évolutions des recommandations cliniques et des données scientifiques. En 2025, 780 heures de formation médicale ont été dispensés.

780

heures de formation médicale



### Ouverture vers les talents et le monde académique

Sothema développe des relations actives avec le monde académique, afin de faciliter l'insertion des jeunes talents et de renforcer la connaissance des métiers de l'industrie pharmaceutique.

Cette année, le groupe a accueilli une délégation de 27 étudiants du Master Contrôle Qualité des Médicaments de la Faculté des Sciences de Rabat, accompagnés de leur corps professoral. Cette visite des unités de production et des laboratoires de contrôle qualité a permis de découvrir concrètement le fonctionnement du laboratoire de contrôle des médicaments, ses

missions, ses processus et ses exigences en matière de Bonnes Pratiques de Laboratoire, au contact des équipes opérationnelles de Sothema.

Sothema a également participé au Forum de l'Orientation de Nouaceur, organisé en partenariat avec l'association AJIAL, la province de Nouaceur et les instances de l'Éducation Nationale. Cette participation a permis au groupe de présenter ses métiers, d'échanger avec de futurs professionnels et d'identifier de jeunes talents.

### L'engagement de Sothema en faveur de l'intégration des jeunes talents

Au sein de Sothema, une politique d'accueil des stagiaires est en cours de déploiement, visant à renforcer les liens avec les écoles et à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes profils

Ce dispositif repose sur la participation à des forums académiques, l'intégration des stagiaires en fin de parcours à des projets concrets, au-delà de simples postes d'observation, ainsi que sur la mise en place d'un prix d'excellence récompensant les meilleurs profils et offrant des perspectives de recrutement.

Il couvre l'ensemble des fonctions du groupe, de l'industriel au marketing, en passant par le réglementaire, le médical et la supply chain.

### Diversité et inclusion

La diversité et l'inclusion s'inscrivent dans les principes de gestion des ressources humaines de Sothema. Le groupe veille à garantir l'égalité des chances à chaque étape du parcours professionnel, en s'appuyant sur des processus fondés sur les compétences sans distinction de genre, d'origine ou de parcours, tant en matière de recrutement et de rémunération que de développement. Cette approche contribue à renforcer l'engagement des collaborateurs et à diversifier les profils au sein du groupe.

Elle se reflète notamment dans la place accordée aux femmes au sein de l'organisation. En 2025, elles représentent 41 % des effectifs, 33 % du Conseil d'administration et plus de 36 % du Comité de Direction, ce qui positionne Sothema parmi les entreprises industrielles marocaines les plus avancées sur ces enjeux. Le groupe se distingue également par une gouvernance présidée par une femme, une singularité parmi les sociétés cotées à la Bourse de Casablanca.

Au-delà de ces indicateurs, le groupe valorise les parcours et les compétences de ses collaboratrices. En 2025, Mme Nezha Bensouda, Senior Manager en charge du Contrôle Qualité et du Développement Analytique, a été distinguée lors des Trophées des Industrielles dans la catégorie Recherche & Développement, reconnaissant son parcours et sa contribution à l'industrie pharmaceutique nationale.

Cette dynamique se traduit également par des initiatives visant à promouvoir l'inclusion et l'autonomisation, à l'image du marché solidaire organisé à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, dédié à la valorisation de projets entrepreneuriaux portés par des femmes.

**41%**

de femmes dans les effectifs

**33%**

de femmes au Conseil d'administration

**36%**

de femmes au Comité de Direction



## Santé et sécurité au travail

Sothema s'appuie sur une organisation dédiée pour encadrer la santé et la sécurité au travail, composée d'un service HSE chargé de la prévention des risques professionnels, d'un service médico-social comprenant notamment un médecin du travail, ainsi que d'un Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) assurant le suivi des situations et la mise en œuvre des actions correctives.

Dans un environnement industriel où les risques restent globalement maîtrisés, les indicateurs de sécurité ont évolué favorablement en 2025. Le groupe a enregistré 12 accidents du travail, avec un taux de fréquence de 5,34. Le taux de gravité s'établit à 0,18.

Le groupe a poursuivi le renforcement de ses dispositifs de prévention, fondé sur l'analyse des retours d'expérience et une démarche continue d'identification des risques. En parallèle, le groupe a poursuivi le déploiement d'actions concrètes sur le terrain, à travers l'amélioration des équipements de sécurité, le renforcement de la signalétique et la poursuite des actions de sensibilisation et de formation sur les principaux risques professionnels.

12

accidents du travail (AT)

5,34

taux de fréquence (TF)

0,18

taux de gravité (TG)



## Santé et bien-être des collaborateurs

Au-delà de la prévention des risques professionnels, Sothema veille à la santé globale de ses collaborateurs à travers un service médico-social dédié, comprenant un médecin du travail, une infirmière et une assistante sociale, assurant un suivi régulier et un accompagnement de proximité.

En 2025, plusieurs actions ont été menées pour sensibiliser les collaborateurs et faciliter l'accès au dépistage. Lors d'Octobre Rose, Sothema a organisé une journée dédiée à la prévention du cancer du sein, réunissant des experts médicaux autour d'ateliers d'information. Des sessions d'auto-palpation ont été proposées en partenariat avec l'Association Dar Zhor, et l'événement a été retransmis en interne afin d'en élargir l'accès.

Le service de médecine du travail a également déployé des campagnes de dépistage au sein de l'entreprise : 854 collaborateurs ont bénéficié d'une radiologie thoracique et 69 d'une consultation ophtalmologique.

854

dépistages radiologiques

69

consultations ophtalmologiques



## Avantages sociaux et engagement envers les familles des collaborateurs

Sothema prolonge son engagement social au-delà du cadre professionnel, en déployant des initiatives destinées à accompagner les collaborateurs et leurs familles.

Le programme Minhaty, lancé en 2023, a connu sa troisième édition en 2025. Il vise à soutenir les enfants de collaborateurs ayant obtenu des résultats d'excellence au baccalauréat, à travers l'attribution de bourses d'études supérieures, accordées selon des critères académiques et sociaux et maintenues tout au long du parcours universitaire.

Reconduite en 2025, l'Académie de football Achbal Sothema offre aux enfants des collaborateurs une pratique sportive encadrée et constitue, au fil des éditions, un point de rencontre entre les familles du groupe.

## Un engagement sociétal porté par les collaborateurs

L'engagement sociétal de Sothema s'appuie aussi sur l'implication directe de ses collaborateurs, à travers des initiatives solidaires portées en interne. Accompagnée par la Direction des Ressources Humaines, l'association Qafilat Kouloub Al Rahma,

majoritairement composée de collaborateurs du groupe, mène chaque année plusieurs actions sociales et humanitaires, notamment en faveur de l'éducation, de la solidarité et de la sensibilisation à l'environnement.

## Indicateurs RH

### Répartition de l'effectif global par genre

	2023	2024	2025
Femmes	551	572	681
Hommes	804	824	1 003
<b>Total effectif</b>	<b>1 355</b>	<b>1 396</b>	<b>1 684</b>

### Répartition de l'effectif permanent par genre

	2023	2024	2025
Femmes	399	397	558
Hommes	567	571	789
<b>Total effectif</b>	<b>966</b>	<b>968</b>	<b>1 347</b>

### Répartition de l'effectif global par nature du contrat de travail (CDI, CDD, interim...)

	2023	2024	2025
CDD	84	80	99
CDI	882	888	1 248
INTÉRIM	389	428	337
<b>Total effectif</b>	<b>1 355</b>	<b>1 396</b>	<b>1 684</b>

### Répartition de l'effectif permanent par catégorie (direction, cadres, employés...) déclinée par genre

	2023	2024	2025
Femmes direction	43	43	13
Femmes cadres	66	64	118
Femmes non cadres	290	290	427
<b>Total femmes</b>	<b>399</b>	<b>397</b>	<b>558</b>
Hommes direction	45	51	27
Hommes cadres	75	87	127
Hommes non cadres	447	433	635
<b>Total hommes</b>	<b>567</b>	<b>571</b>	<b>789</b>
<b>Total effectif</b>	<b>966</b>	<b>968</b>	<b>1 347</b>

### Répartition de l'effectif permanent par branche d'activité

	2023	2024	2025
Pôle support	91	96	833
Pôle industriel	592	588	352
Pôle des opérations	283	284	162
<b>Total effectif</b>	<b>966</b>	<b>968</b>	<b>1 347</b>

### Répartition par ancienneté

	2023	2024	2025
0 - 2 ans	400	371	453
2 - 5 ans	292	342	280
5 - 10 ans	240	256	214
10 - 12 ans	36	49	41
12 - 20 ans	203	169	172
20 - 25 ans	67	98	83
25 ans et plus	117	111	104
<b>Total effectif</b>	<b>1 355</b>	<b>1 396</b>	<b>1 347</b>

## Formation globale

	2023	2024	2025
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	30%	85%	28%
Budget formation en % de la masse salariale	0,19%	0	0,27%
Nombre de jours de formation / salarié	1,17	2,33	0,34

## Évolution de l'emploi

	2023	2024	2025
Nombre de recrutements - direction	12	19	4
Nombre de recrutements - cadres	15	28	43
Nombre de recrutements - non cadres	53	59	144
<b>Nombre de recrutements total</b>	<b>80</b>	<b>106</b>	<b>191</b>
Nombre de démissions - direction	3	6	-
Nombre de démissions - cadres	10	8	19
Nombre de démissions - non cadres	38	40	37
<b>Nombre de démissions total</b>	<b>51</b>	<b>54</b>	<b>56</b>
Nombre de licenciements - direction	4	3	-
Nombre de licenciements - cadres		6	5
Nombre de licenciements - non cadres		7	4
<b>Nombre de licenciements total (Départ Négocié)</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>9</b>

## Dialogue social

	2023	2024	2025
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	12	12	21
Nombre de litiges sociaux individuels	0	0	0
Nombre de litiges sociaux collectifs	0	0	0
<b>Nombre de litiges sociaux total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Santé & Sécurité au travail

	2023	2024	2025
Nombre d'accidents de travail	8	8	12
Taux de fréquence des accidents	3,89	3,81	5,34
Taux de gravité des accidents	0,14	0,12	0,18
Actions de formation en sécurité en faveur des salariés	7	7	14
Actions de formation en sécurité en faveur des sous-traitants			20
Nombre d'heures de formation SST			16
Part des salariés formés à la SST			4,89

# ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Dans un secteur aussi réglementé et sensible que l'industrie pharmaceutique, l'intégrité et le respect des normes sont des conditions essentielles pour garantir la pérennité des activités et maintenir la confiance des parties prenantes. Sothema s'est dotée d'un dispositif complet en matière d'éthique et de conformité, s'inscrivant pleinement dans les standards internationaux en la matière.

## Dispositif de conformité

Le département conformité de Sothema est piloté par un Compliance Officer, rattaché directement à la Direction Exécutive Support, garantissant les conditions d'indépendance nécessaires à l'exercice de ses missions. Cette indépendance est renforcée par l'existence d'un Comité d'Éthique et de Conformité, qui se réunit au minimum une fois par an, et selon les besoins, pour superviser la gestion des risques, examiner la cartographie des risques, aligner la stratégie compliance sur les objectifs de l'entreprise et proposer les actions de progrès nécessaires.

Le programme de conformité s'appuie sur un code de conduite régulièrement actualisé, qui fixe les standards de comportement attendus de l'ensemble des collaborateurs, et est complété par des politiques spécifiques couvrant la prévention de la corruption, la gestion des conflits d'intérêts et les relations avec les professionnels de santé.

## Sensibilisation et formation

La diffusion des principes de compliance repose sur plusieurs leviers complémentaires. Une plateforme d'e-learning permet aux collaborateurs de suivre les modules exigés par les laboratoires commettants, tandis que des sessions organisées lors des journées d'onboarding permettent d'aborder les règles et exigences en matière de conformité avec les nouvelles recrues dès leur arrivée. Des capsules vidéo, produites en interne, viennent enrichir régulièrement ce dispositif, de nouvelles productions ont été réalisées en 2025 sur des sujets spécifiques de conformité. Le groupe fait également appel à des experts externes pour certaines formations, garantissant un regard indépendant sur les pratiques.

## Dispositif de signalement

Sothema dispose d'un canal de signalement permettant à tout collaborateur de signaler, de manière anonyme ou nominative, toute situation contraire à l'éthique ou aux règles de conformité. En 2025, le groupe a initié un projet d'extension de ce dispositif aux parties prenantes externes, notamment aux fournisseurs, avec pour objectif d'en intégrer les modalités dans les contrats concernés.

## Protection des données personnelles

En 2025, Sothema a conduit une actualisation complète de son registre de traitement des données personnelles, à travers une série d'ateliers menés avec l'ensemble des directions. Cette démarche s'inscrit dans la continuité du dispositif mis en place en application de la loi 09-08, qui repose sur la désignation de responsables de traitement locaux au sein de chaque direction, permettant de décentraliser la responsabilité et de traiter les questions de conformité au plus près des pratiques opérationnelles. Le dispositif est complété par des formations, des supports pédagogiques numériques et une assistance dédiée. Tous les nouveaux projets intégrant des données personnelles font l'objet d'une analyse préalable selon le principe du Privacy by Design.

## Vérification et contrôle

Les pratiques de Sothema font l'objet de contrôles réguliers, conduits à la fois par les laboratoires commettants, les autorités réglementaires nationales et internationales, et les cabinets de certification. Ces audits couvrent le respect des règles déontologiques, la lutte contre la corruption et la conformité réglementaire.



# GOVERNANCE

## Structure de gouvernance

Sothema est une société anonyme à Conseil d'administration avec une structure moniste. Le Président du Conseil, qui est aussi Président Directeur Général, est épaulé par un Comité de Direction qui supervise la gestion opérationnelle de la société. Le Conseil d'administration est composé de 12 membres dont deux administrateurs indépendants. La durée maximale des fonctions des administrateurs est de six années.

## LA GOUVERNANCE EN CHIFFRES



### Rôle du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires

qui la concernent. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Le conseil d'administration a aussi pour rôle de convoquer les assemblées d'actionnaires, fixer leur ordre du jour, arrêter les termes des résolutions à leur soumettre et ceux du rapport à leur présenter sur ces résolutions.

### Critères d'indépendance des administrateurs

Conformément aux dispositions de l'article 41 bis de la loi n°20-19, publiée au Bulletin Officiel en avril 2019, modifiant et complétant la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes et notamment aux critères d'indépendance des administrateurs, le Conseil d'administration compte 2 administrateurs indépendants.

Ces administrateurs indépendants n'ont jamais exercé, au sein de Sothema ou dans une autre société dans laquelle Sothema détient des participations, les fonctions de président du Conseil d'administration, de Directeur Général, de Directeur Général Délégué, ou toute autre fonction exécutive. Les administrateurs indépendants n'ont aucun lien de parenté jusqu'au deuxième degré avec les actionnaires et administrateurs de Sothema.

### Parité

Le Conseil d'administration de Sothema est composé à hauteur de 33% de femmes en conformité avec les mesures transitoires prévues dans la loi n°17-95.

**33%**  
de femmes

### Rémunération des administrateurs

En 2025, un montant brut de 1 600 000 DH a été versé aux administrateurs au titre des jetons de présence afférents à l'exercice 2024.

**1 600 000**  
DH

### Comité d'audit

Le Comité d'audit a pour mission, par ses analyses, ses conseils et recommandations, d'assister le Conseil d'administration de Sothema et de lui fournir, dans un esprit d'objectivité et d'indépendance, une assurance sur la maîtrise des risques au niveau des processus de la société et de ses filiales. Il veille notamment à la qualité de l'information financière, au respect des lois et de la réglementation, à la bonne mise en œuvre de la politique interne, à l'identification et la gestion des risques significatifs, à l'existence, au suivi et à l'efficacité des procédures de gestion.

Le Comité d'audit se réunit semestriellement.

## MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT



**M. Mohamed Amine BENHALIMA,**  
Président du Comité ;



**M. Nouredine BOUTAYEB,**  
Membre ;



**M. Mohamed Amine BERRADA,**  
Membre.

## Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration est composé de 12 administrateurs dont le Président Directeur Général.

Au cours de l'année 2025, le Conseil d'administration s'est réuni 9 fois.

	Prénom et Nom	H/F	Nationalité	Date de première nomination	Date d'échéance de mandat	Nombre de mandats	Mandats dans d'autres sociétés
<b>Président Directeur Général</b>	Mme Lamia TAZI	F	Marocaine	AGO du 17/05/2001	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2028	2	Axess Pharma, Waph
<b>Administrateur – Directeur Exécutif Support</b>	M. Mohamed TAZI	H	Marocaine	AGO du 23/05/2017	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028	1	Axess Pharma
	M. Mohamed Amine BERRADA	H	Marocaine	AGO du 05/06/2013	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030	1	Axess Pharma
	M. Mohamed Karim BERRADA	H	Marocaine	AGO du 25/05/2000	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029		
	M. El Ghaly TAHIRI JOUTEI HASSANI	H	Marocaine	AGO du 31/05/2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030	1	Immorente Invest
<b>Administrateur non exécutif</b>	Mme Amal DIOURI	F	Marocaine	AGO du 11/06/2015	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026		
	M. Ali TAZI	H	Marocaine	AGO du 09/05/2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029		
	Mme Selma TAZI	F	Marocaine	AGO du 09/05/2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029		
	Mme Bahia BERRADA ép. M. TAZI	F	Marocaine	AGO du 29/06/2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029		
<b>Administrateur indépendant</b>	M. Mohamed Amine BENHALIMA	H	Marocaine	AGO du 29/06/2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030	5	Akdital, Colorado, Maghreb Steel, Orange Money Maroc, Allianz Maroc
	M. Noureddine BOUTAYEB	H	Marocaine	AGO du 18/05/2022	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027		

## Relations avec les actionnaires

Conformément aux exigences réglementaires, Sothema informe régulièrement ses actionnaires par le biais de son site internet où est répertorié l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Au cours de l'année 2025, Sothema a publié ses informations financières selon le calendrier suivant :

Publication	Date de publication
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 4ème trimestre 2024	24/02/2025
Communiqué de presse relatif aux résultats financiers 2024	27/03/2025
Résultats financiers 2024 et avis de convocation à l'AGO du 21 mai 2025	18/04/2025
Résultats financiers 2024 et CP RFA 2024	30/04/2025
Communiqué de presse post AGO du 21 mai 2025	22/05/2025
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 1er trimestre 2025	29/05/2025
Communiqué de presse suite à la conclusion d'un accord portant sur l'acquisition de 99,99% du capital de la société Soludia Maghreb	21/07/2025
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 2ème trimestre 2025	29/08/2025
Avis de convocation à l'AGO du 16 octobre 2025	15/09/2025
Communiqué de presse financier relatif aux résultats du 1er semestre 2025	25/09/2025
Résultats financiers du 1er semestre 2025	30/09/2025
CP post AGO du 16 octobre 2025	17/10/2025
Avis de convocation à l'AGE du 24 novembre 2025	24/10/2025
CP post AGE du 24 novembre 2025	25/11/2025
CP relatif aux indicateurs du 3ème trimestre 2025	26/11/2025
L'AMMC vise le prospectus relatif à l'augmentation de capital de Sothema par apport en nature	09/12/2025
CP suite au visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'augmentation de capital par apport en nature	10/12/2025

L'ensemble de ces publications est téléchargeable sur le site de Sothema :

<https://sothema.com/web/publications-financieres/>



COMPTES &  
RAPPORTS

# RAPPORT DE GESTION

- ✦ Chiffre d'affaires
- ✦ État de solde de gestion
- ✦ Investissements
- ✦ Structure Financière
- ✦ Proposition d'affectation du résultat
- ✦ Résolutions particulières
- ✦ Filiales et participations
- ✦ Comptes consolidés
- ✦ Faits marquants
- ✦ Evènements post-clôture
- ✦ Difficultés rencontrées durant l'exercice
- ✦ Prévisions & Perspectives
- ✦ Bilan social

# CHIFFRE D'AFFAIRES

## Chiffre d'affaires National 2025 (Marché Privé)

Le marché privé national du médicament a progressé en 2025 de 10,4% pour atteindre 18,2 milliards de MAD, en hausse par rapport à année 2024 qui était de 7,2%.

Quant au volume, l'évolution est de 496,7 millions d'unités vendues à fin 2025 contre 469,8 millions en 2024 (source IQVIA), soit une hausse de 5,5% sur la période.

**18,2** MRDS de MAD  
de CA du marché privé

**+ 10,4%**  
Progression Marché privé

**5,5%**  
Unités vendues

## Positionnement de Sothema 2025 (Marché Privé)

Chiffre d'affaires  
**1 649,9** MMAD \*  
+ 218 MMAD en 2025

Concernant les produits SOTHEMA, ils ont évolué de 1 431,9 MDH au 31 décembre 2024 à 1 649,9 MDH au 31 décembre 2025, soit une progression de 14,2% sur la période

**1,65** MRDS de MAD  
de CA du marché privé

**+ 14,2%**  
Progression Marché privé

\* Sorties IQVIA

## Parts de marché de SOTHEMA 2025 (Marché Privé)

En 2025, Sothema est classée au 2<sup>ème</sup> rang en valeur sur 2025 et en 2024 avec des quotes-parts de marchés respectifs de 9,1% et 8,7% (IQVIA).

SOTHEMA détient  
**9,1%** du Marché Privé  
En hausse de +0,4%

2025  
**9,1%**  
de parts de marché

2024  
**8,7%**  
de parts de marché

## Chiffre d'affaires Global 2025

Le chiffre d'affaires réalisé par SOTHEMA au titre de l'exercice 2025 est de 3 039 MMAD versus 2 644 MMAD en 2024, soit une évolution de 14,93%.

La progression de 394,8 MMAD est répartie entre deux catégories :

- ◆ Les produits revendus en l'état d'une valeur de 251,4 MMAD.
- ◆ Des produits fabriqués ou façonnés d'un montant de 143,3 MMAD.

Chiffre d'affaires  
**3 039** MMAD

Progression du Chiffre  
d'affaires Global  
**+394,8** MMAD  
Dont 143,3 MMAD Fabriqué

	Évolution					
	31/12/2025	Q.PART	31/12/2024	Q.PART	Montant	En %
Chiffre d'affaires Global	3 038 826 400		2 644 071 650		394 754 750	14,93%
Chiffre d'affaires Importé	1 225 804 275	40.34%	974 371 014	36.85%	251 433 261	25,80%
Chiffre d'affaires Fabriqué	1 813 022 124	59.66%	1 669 700 636	63.15%	143 321 489	8,58%

## Chiffre d'affaires Par Canal 2025

Destination	ANNÉE 2024		ANNÉE 2025		ÉVOLUTION EN %	
	QTY	MNT HT	QTY	MNT HT	MNT	2024-2025
Ventes privées	43 477 206	1 945 033 712	46 427 030	2 322 575 174	377 541 462	19,41
Ventes échantillons	917 493	31 091 439	1 082 811	41 975 532	10 884 094	35,01
<b>Total Chiffre d'affaires Privé</b>	<b>44 394 699</b>	<b>1 976 125 151</b>	<b>47 509 841</b>	<b>2 364 550 706</b>	<b>388 425 555</b>	<b>19,66</b>
Ventes Publiques	10 029 050	251 684 923	10 864 547	295 658 952	43 974 029	17,47
<b>Total Chiffre d'affaires Publiques</b>	<b>10 029 050</b>	<b>251 684 923</b>	<b>10 864 547</b>	<b>295 658 952</b>	<b>43 974 029</b>	<b>17,47</b>
Ventes Export	26 638 430	236 860 632	21 169 101	340 543	-43 520 089	-18,37
<b>Total Chiffre d'affaires Export</b>	<b>26 638 430</b>	<b>236 860 632</b>	<b>21 169 101</b>	<b>193 340 543</b>	<b>-43 520 089</b>	<b>-18,37</b>
Façonnage et prestations export	3 115 109	84 104 874	3 617 886	93 273 217	9 168 343	10,90
Façonnage et prestations site ASB	5 290 732	43 258 945	4 465 755	41 285 413	-1 973 532	-4,56
Façonnage et prestations local	6 889 543	45 256 677	5 309 382	40 744 068	-4 512 609	-9,97
<b>Total Chiffre d'affaires Façonnage</b>	<b>15 295 384</b>	<b>172 620 496</b>	<b>13 393 023</b>	<b>175 302 698</b>	<b>2 682 202</b>	<b>1,55</b>
Ventes Dentaire	34 596	6 780 448	49 886	9 973 500	3 193 052	47,09
<b>Total Chiffre d'affaires Dentaire</b>	<b>34 596</b>	<b>6 780 448</b>	<b>49 886</b>	<b>9 973 500</b>	<b>3 193 052</b>	<b>47,09</b>
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>96 392 159</b>	<b>2 644 071 650</b>	<b>92 986 398</b>	<b>3 038 826 400</b>	<b>394 754 750</b>	<b>14,93</b>

La répartition du Chiffre d'Affaires par destination démontre une progression générale de 14,9%. Cette hausse résulte principalement d'une hausse significative de 19,66% du chiffres d'affaires privé, ainsi que d'une croissance de 17,47% du chiffre d'affaires publiques.

Par ailleurs, l'activité façonnage a enregistré une légère hausse de l'ordre de 1,55%.

## Chiffre d'affaires des Nouveaux Produits 2025

**+ 14** nouveaux  
produits lancés en 2025  
par Sothema

**+ 40,9** MMAD  
de chiffre d'affaires additionnel en 2025  
grâce à ces nouveaux lancements

# ETAT DE SOLDE DE GESTION

- ◆ Marge Brute
- ◆ Excédent Brut d'Exploitation
- ◆ Résultat d'Exploitation
- ◆ Résultat Financier
- ◆ Résultat Non Courant
- ◆ Résultat Net



## ESG & Marge Brute 2025

NATURE	ANNÉE 2025	MARGE EN %	ANNÉE 2024	MARGE EN %	ÉVOLUTION 2024/2025
Chiffre d'affaires Globale	3 038 826 399,81		2 644 071 649,88		
Marge Brute globale	1 491 205 593,75	49,07	1 273 159 087,25	48,15	17,13
Valeur Ajoutée	990 521 507,85	32,60	870 283 195,43	32,91	13,82
Excédent Brut D'exploitation (EBE)	635 259 364,04	20,90	533 989 539,97	20,20	18,92
Résultat D'exploitation	566 767 123,49	18,65	491 388 258,82	18,58	15,34
Résultat Financier	1 142 561,02	0,04	-4 085 619,01	-0,15	-127,97
Résultat Non Courant	-41 933 353,85	-1,38	-25 303 968,42	-0,96	-65,72
Résultat Avant Impôt	525 976 330,66	17,31	461 998 671,39	17,47	13,85
Résultat net	325 360 568,66	10,71	298 793 458,39	11,30	8,89

### Marge Brute

En 2025, la marge brute par rapport au chiffre d'affaires global est située à 49,07% versus 48,15% en 2024.

Le rapport de marge par catégorie en 2025 et 2024 est le suivant :

- ◆ La marge des produits finis revendus en l'état : 31,93% contre 30,17% ;
- ◆ La marge des produits fabriqués : 60,66% contre 58,65%.

	ANNÉE 2025	MARGE EN %	ANNÉE 2024	MARGE EN %	Évolution 2024/2025
Marges sur ventes en l'état	391 357 116,61	31,93	293 939 840,96	30,17	33,14
Marges sur production	1 099 848 477,14	60,66	979 219 246,29	58,65	12,32
Marge Brute Globale	1 491 205 593,75	49,07	1 273 159 087,25	48,15	17,13

**325,4** MMAD  
Résultat Net +8,9%

**1 491** MMAD  
Marge Brute +17,1%

## EBE & Résultats

### Excédent Brut d'Exploitation

L'excédent brut d'exploitation représente 20.90% en 2025 contre 20.20% en 2024 par rapport au chiffre d'affaires. Il a enregistré une hausse en valeur de 18,92% soit 101 MMAD ; la variation des deux principaux postes est la suivante :

- ♦ Les charges externes ont évolué de +24,3% entre 2024 et 2025, ces charges représentent 16,48 % du C.A de 2025 contre 15,24% sur la même période de 2024.
- ♦ Les charges de personnel avec une hausse de 5.72%, ces charges représentaient 11.65% du chiffre d'affaires à fin 2025 contre 12.66% en 2024.

### Résultat Non Courant

Au 31 décembre 2025, le résultat non courant est impacté, principalement, par :

- ♦ La contribution sociale payée en 2025 pour -25,2 MMAD ;
- ♦ Une provision suite au contrôle de l'office des changes pour -9,4 MMAD;
- ♦ La perte sur Leiden pour -6,9 MMAD.

### Résultat d'Exploitation

Le résultat d'exploitation à fin 2025 représente 18,65% du chiffre d'affaires contre 18,58% arrêté à la même période de l'exercice écoulé, avec une hausse en valeur absolue de 15,34%.

### Résultat Financier

L'amélioration du résultat financier sur la période s'explique, principalement, par la baisse du niveau du service de la dette sur la période de 5,8 MMAD, due à l'amélioration du BFR.

### Résultat Net

Au 31 décembre 2025, SOTHEMA affiche un résultat net de 325,4 MMAD versus 298,8 MMAD en 2024, soit une hausse de 8,9%.

**635** MMAD

EBE +19%

## Investissements de 69,01 MMAD 2025

L'investissement réalisé en 2025 est d'un total de 69,01 MDH contre 102,13 MDH réalisé l'année précédente.

Il est composé principalement de :

Investissements réalisés  
en Immob. Incorp. & Corp.

**69,01** MMAD

## LIBELLÉ

Année 2025 (En MMAD)

Immobilisations Incorporelles	7,46
Construction & aménagement	18,29
Matériel de production	20,17
Matériel de transport	0,31
Mobilier et matériel de bureau	1,15
Matériel informatique	2,26
Immobilisations en cours	19,37
Total	69,01

**+20,17** MMAD  
investi en Mat. de Production

**+18,29** MMAD  
investi en Const. & Amén.

# STRUCTURE FINANCIÈRE

- ◆ Capacité de Financement
- ◆ Endettement
- ◆ Dettes d'Exploitation



## Capacité de Financement

Le fonds de roulement de la société à fin 2025 est de 1 196 MMAD, soit une amélioration en trois ans de 94 MMAD.

	2023	2024	2025
Total Actif Immobilisé	448	499	1 624
Total Passif Permanent	1 550	1 774	2 820
Fonds de roulement	1 102	1 275	1 196

## Endettement

La société a fait appel à un crédit de 400 MMAD courant l'exercice. Ainsi, l'encours de l'endettement à fin décembre 2025 s'élève à 489 MMAD.

## Dettes d'Exploitation

Le tableau par échéance des dettes fournisseurs se décompose comme suit :

PÉRIODE LIBELLÉ	Montant des dettes Fournisseurs TTC à la clôture	Dettes Non échues +	Dettes échues de moins 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus 90 jours	
Fournisseurs locaux	70 218 129,74	62 033 008,40	3 360 898,35		140 166,55	4 684 056,44	
Fournisseurs étrangers	298 077 154,09	247 653 317,64	40 133 824,28	203 255,05	2 611 176,41	7 475 580,71	
Fournisseurs EAP	27 583 267,63	27 394 591,88				188 675,75	
Date de Clôture Exercice 2024	Fournisseurs FNP	82 711 415,67	50 359 019,86	13 329 945,62	3 344 747,97	646 925,00	15 030 777,22
	Autres créanciers étrangers	36 933 665,61	12 386 641,32	23 199 225,95	126 720,50		1 221 077,84
	Autres créanciers locaux	1 311 957,75	1 311 957,75				
	<b>TOTAL FOURNISSEURS PASSIF</b>	<b>516 835 590,49</b>	<b>401 138 536,85</b>	<b>80 023 894,20</b>	<b>3 674 723,52</b>	<b>3 398 267,96</b>	<b>28 600 167,96</b>
	Fournisseurs locaux	122 669 691,58	112 964 679,95	7 126 516,38			2 578 495,25
	Fournisseur étrangers	220 929 658,17	219 986 889,65	942 768,52			
	Fournisseurs EAP	18 698 260,40	18 509 584,65				188 675,75
Date de Clôture Exercice 2025	Fournisseurs FNP	145 417 727,38	73 849 421,19	53 886 559,35	2 226 880,00	3 335 690,00	12 119 176,84
	Autres créanciers étrangers	14 186 205,76	8 821 043,11	5 194 880,33			170 282,32
	Autres créanciers locaux	976 753,59	976 753,59				
	<b>TOTAL FOURNISSEURS PASSIF</b>	<b>522 878 296,88</b>	<b>435 108 372,14</b>	<b>67 150 724,58</b>	<b>2 226 880,00</b>	<b>3 335 690,00</b>	<b>15 056 630,16</b>

## Proposition d'Affectation du Résultat 2025

Nous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels arrêtés le 31 décembre 2025 (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous ont été présentés.

Nous vous proposons d'affecter le montant du bénéfice soit 325 360 568,66 MAD après paiement d'un dividende brut de 252,8 MMAD.

Dividendes à verser

**252,8** MMAD

Affectation des résultats	Situation au 31 décembre 2025	Affectation résultat 2025	Situation après affectation
Capital social au personnel	380 336 400,00		380 336 400,00
Prime d'émission de fusion d'apport	610 092 214,60		610 092 214,60
Réserve légale	36 000 000,00	2 033 640,00	38 033 640,00
Report à nouveau	880 612 829,98	70 484 228,66	951 097 058,64
Résultat net de l'exercice	325 360 568,66		
Distribution de dividende Brut		252 842 700,00	
<b>TOTAL</b>	<b>2 232 402 013,24</b>	<b>325 360 568,66</b>	<b>1 979 559 313,24</b>

## Résolutions Particulières 2025

### Conventions Autorisées par le Conseil d'Administration SOTHEMA

Conformément à l'article 56 et/ou l'article 57 de la loi n° 17-95, relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 et n° 78-12, il est dressé la situation suivante :

Nom	Personne interposée	Montant Vente TTC	Montant Achat TTC	Compte courant	Caution
PHARMACIE MERCURE	MME. Salma TAZI ADMINISTRATEUR	216 762,13			
BETA REST contrat du 01/06/2008	MR TAZI MOHAMED DIRECTEUR EXECUTIF		3 322 608,85		
AFRIC - PHAR contrat du 01/11/2002	MR SEFRIQUI MED ADMINISTRATEUR	2 622 652,20			
PLUMAG	MR. NABIL LAHLOU BEAU FRERE P.D.G		130 770,00		
MAZHAR	MR TAZI M'HAMED ONCLE P.D.G		63 867 286,80		
FARMALAC	MR. SERIFI MOUNIR EPOUX P.D.G		104 749 000,58		
WEST AFRIC PHARMA	SOTHEMA	76 522 773,62			
A.S.D	SOTHEMA	14 400,00	2 789 749,09	14 258 068,63	
AXESS PHARMA	SOTHEMA	2 508 517,14	66 382 241,92	38 361 681,09	
LEIDEN PHARMA	SOTHEMA	156 204,04	516 845,68		
SOLUDIA MAGHREB	SOTHEMA	842 558,10	882 459,77		
PRODIMEDIC	SOTHEMA	354 864,01		8 783 067,45	31 000 000 AUPRES DE CREDIT DU MAROC

## Résolutions Particulières 2025

### Mandat des administrateurs

Conformément à l'article 142 de la même loi, la liste des mandats des administrateurs de SOTHEMA se présente comme suit :

Nom	Qualité	Date de Nomination	Échéance du mandat
Mme Lamia TAZI	PDG / Administrateur	AGO du 17/05/2001	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2028
M. Mohamed TAZI	DIR EXECUTIF / Administrateur	AGO du 23/05/2017	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2028
M. Mohamed Amine BERRADA	Administrateur	AGO du 05/06/2013	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2030
M. Mohamed Karim BERRADA	Administrateur	25/05/2000	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2029
M. El Ghaly TAHIRI JOUTEI HASSANI	Administrateur	31/05/2011	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2030
Mme Amal DIOURI	Administrateur	10/06/2015	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2026
Mme Selma TAZI	Administrateur	09/05/2018	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2029
M. Ali TAZI	Administrateur	09/05/2018	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2029
Mme Bahia Berrada ép. M.TAZI	Administrateur	AGO du 29/06/2020	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2029
M. Mohamed Amine BENHALIMA	Administrateur Indépendant	AGO du 04/12/2019	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2030
M. Nouredine BOUTAYEB	Administrateur Indépendant	AGO du 18/05/2022	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2027

## Résolutions Particulières 2025

### Autres mandats des administrateurs au 31/12/2025

Nom	Sociétés
Mme Lamia TAZI	Axess Pharma
	Waph
	Soludia Maghreb
	Prodimediac
M. Mohamed TAZI	Axess Pharma
	Soludia Maghreb
M. Mohamed Amine BERRADA	Axess Pharma
	Soludia Maghreb
Mohamed Amine BENHALIMA	Akdital
	Colorado
	Maghreb Steel
	Orange Money Maroc
M. El Ghaly TAHIRI JOUTEI HASSANI	Allianz Maroc
	Immorante Invest

## Résolutions Particulières 2025

### Mandat des Commissaires Aux Comptes

Nom	Qualité	Date de Nomination	Échéance du mandat
Deloitte Audit	Commissaire Aux Comptes	AGO du 21/05/2025	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2027
A.Saaidi & Associés	Commissaire Aux Comptes	AGO du 25/05/2023	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

## Filiales & Participations 2025

### Titres de participation et situation des filiales au 31/12/2025

Filiale	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital%	Prix d'acquisition global	Date de clôture	Situation nette	Résultat net
TABID	IMMOBILIER	10 000,00	95	2 850 000,00	31/12/2025	47 103,83	500,00
WAPH	PHARMA	27 658 000,00	79,60	23 055 479,00	31/12/2025	49 163 267,99	15 141 476,97
ASD	RECHERCHE	1 000 000,00	30	300 000,00	31/12/2025	-7 633 717,51	812 049,59
AXESS PHARMA	PHARMA	40 000 000,00	100	42 000 000,00	31/12/2025	82 207 431,37	53 347 790,26
PRODIMEDIC	FABRICATION & DISTRIB. DISPOSITIF MEDICAL	10 000 000,00	40	7 000 000,00	31/12/2025	-394 818,96	-3 392 315,67
ZIWIG	FABRICATION OUTIL TECHNOL. DE DIAGNOSTIQUE ET PRONOSTIQUE	5 228 894,00	1,97	21 598 129,00	31/12/2025	156 975 748,00	-138 443 740,00
SOLUDIA MAGHREB	PHARMA	19 107 000,00	99,99	1 095 703 119,60	31/12/2025	223 343 257,93	42 546 711,29
<b>TOTAL</b>		<b>103 003 894,00</b>		<b>1 192 506 727,60</b>		<b>503 708 272,65</b>	<b>-29 987 527,56</b>

## West Afric Pharma

### Situation nette

SOTHEMA détient actuellement 79.6%.

Le résultat à fin 2025 est estimé à 1 376 498 € contre 974 251 € à la même période en 2024. Ainsi, la situation nette de WAPH est positive, affichant un solde de +3 043 171 €.

En Euros	Réel 2023	Réel 2024	Réel 2025
Capital	2 514 403	2 514 403	2 514 403
Réserves	-	-	56 508
Report à nouveau	-1 225 134	- 409 174	508 569
Résultat	815 959	937 942	1 376 498
Situation nette	2 105 228	3 043 171	4 455 977
Soit en MAD	23 157 508	33 474 876	49 015 750

### Endettement

Le CMT contracté en 2017 pour 2 M€ a été totalement remboursé en au 31 décembre 2024.

A fin 2025, le solde de l'encours des créances est de 4 232 937,41 €. Courant 2025, les créances de SOTHEMA ont été encaissées à hauteur de 8 164 711,52 €.

## Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé à fin décembre 2025 est de 12,8 M€ versus 11,2 M€ courant la même période de l'exercice précédent, soit une évolution de 14,2%.

**1 376** K€

de résultat

**12,8** M€

de Chiffre d'affaires +14,2%

## Prévisions

West Afric Pharma envisage d'élargir son portefeuille de partenariats dans les années à venir.

## ASD

À la clôture de l'exercice 2025, les capitaux propres s'élèvent à -7 633 717,51 MAD à la clôture de l'exercice 2025 et l'Actif Immobilisé net à 5 117 919,51 MAD.

Les dettes en compte courant sont d'un total de 15 882 438,12 MAD dont celui de SOTHEMA qui est de 13 789 148,28 MAD.

La participation de SOTHEMA dans le capital de «ASD » est de 30%.

Le développement de la molécule antibiotique boostée a été finalisé, les essais cliniques ont été concluants et les premières ventes du produit OLIPEN ont été effectuées en 2022. Le niveau des royalties a été fixé.

## PRODIMEDIC

La société PRODIMEDIC est porteuse d'un projet de fabrication des dispositifs médicaux.

Cette unité permettra la fabrication locale de produits tels que les poches à sang, les films et tubes médicaux...

La prise de participation de l'entité PRODIMEDIC à hauteur de 40% a été finalisée en 2022 pour un montant de 7 MMAD.

La situation nette s'élève à -394 818,96 MAD à la clôture de l'exercice 2025, le résultat net constaté est de -3 392 315,67 MAD.

Les dettes en compte courant s'élèvent à 20 MMAD.

## Soludia Maghreb

Closing de l'acquisition de 99,99% du Capital de Soludia en date du 17 décembre 2025.

Le financement de cette acquisition, pour un montant de 1 095 703 120,60 MAD, a été structuré comme suit:

- ♦ Augmentation de capital de Sothema : 630 428 614,60 MAD
- ♦ Cash-out : 369 519 024,00 MAD
- ♦ Complément de prix à verser en 2027 : 95 755 482,00 MAD.

## Axess

La situation nette s'est améliorée et s'élève à 82 207 431,37 MAD à la clôture de l'exercice 2025, le résultat net constaté est de 53 347 790,26 MAD.

Conformément à la feuille de route stratégique d'AXESS, l'ensemble des activités d'oncologie du groupe sera désormais centralisé au sein d'AXESS Pharma.

Les avances en compte courant effectuées à fin 2025 s'élèvent à 38 361 682,17 MAD contre 78 361 682,17 Dhs en 2024 soit en baisse de 40 000 000,00 MAD.

Au 31 décembre 2025, l'encours des dettes de financement s'élève à 55 000 000,00 MAD contre 698 810,84 MAD en 2024.

## Comptes Consolidés 2025

### Périmètre de consolidation

Entité	Activité	Pourcentage de contrôle en %	Méthode de consolidation
Sothema	Pharma		Consolidante
West Afric Pharma	Pharma	79,60	Intégration Globale
Axess Pharma	Pharma	100	Intégration Globale
ASD	R&D Pharma	30	Mise en Equivalence
Prodimedica	Fab. & Distrib. Dispositifs médicaux	40	Mise en Equivalence
TABID	SCI	95	Intégration Globale
SOLUDIA MAGHREB	Pharma	99,99	Intégration Globale
HIDROPURA MAROC	Ins. & Maint de centrales d'acide et de salles de traitement d'eau	40	Mise en Equivalence

### Bilan consolidé

#### ACTIF

En KMAD	Déc-25	Déc-24
Immobilisations incorporelles	43 507	29 916
Écarts d'acquisition	1 002 097	27 263
Immobilisations corporelles	1 039 600	894 753
Titres mis en équivalence	2 430	1 559
Autres actifs financiers	22 802	22 492
Impôts différés	910	1 009
Autres actifs long terme	23 041	20 631
<b>Actifs non-courants</b>	<b>2 134 386</b>	<b>997 623</b>
Stocks et en-cours	1 068 910	919 539
Clients et autres débiteurs	1 235 521	1 185 557
Créances d'impôt	8 068	
Autres actifs courants	11 518	2 151
VMP et autres placements		
Disponibilités	148 850	77 181
<b>Actifs courants</b>	<b>2 472 867</b>	<b>2 184 428</b>
<b>Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 607 253</b>	<b>3 182 052</b>

#### PASSIF

En KMAD	Déc-25	Déc-24
Capital	380 336	360 000
Primes liées au capital	610 092	
Réserves	1 243 509	1 010 630
Réserves de conversion groupe	185	- 1 746
Résultat de l'exercice	385 526	315 288
<b>Capitaux propres, part du groupe</b>	<b>2 619 648</b>	<b>1 684 172</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>30 028</b>	<b>23 140</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 649 675</b>	<b>1 707 312</b>
Emprunts et dettes financières	395 411	156 057
Engagements envers le personnel	35 854	30 421
Autres provisions	5 342	2 896
Impôts différés	109 670	102 867
Autres passifs long terme	4 375	6 908
<b>Passifs non courants</b>	<b>550 652</b>	<b>299 149</b>
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	581 309	432 554
Provisions (part à moins d'un an)	19 981	10 236
Fournisseurs et autres créditeurs	729 005	720 178
Dettes d'impôt	63 856	8 950
Autres passifs courants	12 775	3 673
<b>Passifs courants</b>	<b>1 406 926</b>	<b>1 175 591</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 607 253</b>	<b>3 182 052</b>

### Impacts Bilan consolidé

Le Bilan consolidé au 31 décembre 2025 fait ressortir des capitaux propres consolidés de l'ordre de 2,65 milliards de dirhams dont -30 millions de dirhams d'intérêts hors groupe.

Les principaux impacts concernent les éléments ci-après :

- ♦ La réévaluation des terrains du groupe sous IAS 16 pour un montant brut de +260,4 MMAD contre +224,6 MMAD en 2024. Les terrains du groupe sont réévalués conformément aux normes IFRS et règles du groupe.
- ♦ L'avantage accordé au personnel au titre de la couverture maladie post retraite pour un impact de provision brut de - 35,9 MMAD en 2025 contre - 30,4 MMAD en 2024.
- ♦ Retraitement IAS 16 sur les amortissements pour un brut global de +148,2 MMAD à fin 2025 contre +141,9 MMAD de l'exercice antérieur.
- ♦ Retraitement IFRIC 23 portant sur les incertitudes relatives aux traitements fiscaux dans le cadre des normes IFRS pour un impact de -26,7 MMAD.
- ♦ Impact IAS 38 sur l'annulation des immobilisations en non-valeurs à hauteur de -14,1 MMAD.
- ♦ Retraitement IAS 21 sur annulation des écarts de conversion et provisions de change pour un impact positif de 6,5 MMAD.
- ♦ Neutralisation en consolidation des marges internes sur cession des stocks en intragroupe avec un impact de -2,1 MMAD.
- ♦ Impact de l'IFRS 16 pour un montant de -3,3 MMAD.

En KMAD	Déc-25	Déc-24
Chiffre d'affaires	3 225 670	2 815 902
Autres produits de l'activité	279	2 824
Achats consommés	- 1 670 261	- 1 534 243
Charges externes	- 423 422	- 379 099
Charges de personnel	- 385 069	- 366 799
Impôts et taxes	- 2 630	- 2 654
Dotations aux amortissements	- 66 242	- 67 955
Dotations aux dépréciations et provisions	- 67 548	- 30 884
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	10 844	61 415
Autres produits et charges d'exploitation	38 192	31 276
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>659 813</b>	<b>529 783</b>
Résultat sur cession de participations consolidées	163	13 170
Autres produits et charges opérationnels	- 33 452	- 30 861
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>626 524</b>	<b>512 092</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	643	638
Coût de l'endettement financier brut	- 23 457	- 31 211
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>- 22 814</b>	<b>- 30 573</b>
Autres produits et charges financiers	21 635	11 829
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>625 345</b>	<b>493 347</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>- 235 757</b>	<b>- 175 482</b>
<b>Résultat après impôt</b>	<b>389 588</b>	<b>317 866</b>
Q-P de résultat des mises en équivalence	- 1 359	- 641
Résultat des activités destinées à être abandonnées ou cédées	-	-
<b>Résultat Net Total</b>	<b>388 229</b>	<b>317 224</b>
<b>Part du groupe</b>	<b>385 526</b>	<b>315 288</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>2 703</b>	<b>1 936</b>
Nombre d'actions	7 606 728	7 200 000
Résultat par action	50,7	43,8
Résultat dilué par action	50,7	43,8

## Impacts Compte de Résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé affiche un bénéfice net de 388,2 MMAD au 31 décembre 2025 contre 317,2 MMAD courant la même période de l'exercice précédent.

La part du groupe s'élève à 385,5 MMAD au 31 décembre 2025 versus 315,3 MMAD au 31 décembre 2024.

Les principaux impacts transitant par le résultat sont:

- ♦ Annulation des frais d'établissement sous IAS 38 pour un impact brut de -3,4 MMAD.
- ♦ Annulation des écarts de conversion IAS 21 pour un montant de -0,5 MMAD.
- ♦ Dotation de la provision IAS 19 sur les avantages au personnel pour un impact de -1,9 MMAD.
- ♦ Retraitement IFRS 16 pour un montant de -1,7 MMAD.
- ♦ IAS 12 impact d'impôt différé d'un montant de +1,8 MMAD.
- ♦ IAS 16 concernant les amortissements économiques pour un montant brut de +1,7 MMAD.
- ♦ Impact IFRIC 23 pour un montant de -12 MMAD.
- ♦ Neutralisation en consolidation des marges intragroupe sur les stocks cédés pour un impact brut de -0,2 MMAD.

## Faits Marquants 2025

### Contrôle CNSS

Réception d'une notification à fin juillet 2025 faisant ressortir un montant de 12 MMAD au titre des exercices 2020, 2021, 2022 et 2023.

### Contribution Sociale

Paieement d'une contribution sociale de solidarité sur les bénéfices en mars 2025 pour un montant de 25,2 MMAD.

### Dividende versé

Paieement d'un dividende de 201,6 MMAD en date du 02 Juillet 2025, au titre de l'exercice 2024.

### Acquisition Soludia

Closing de l'acquisition de Soludia en date du 17 décembre 2025.

## Événements Post Clôture 2025

### Avancement du contrôle Office des changes

#### Contrôle Office des Changes

Réception d'une notification en date du 17 février 2026 faisant ressortir un montant de 9,3 MMAD.

**388** MMAD  
de Résultat Consolidé



## Difficultés rencontrées durant l'exercice 2025

NÉANT

### Perspectives 2026

Au cours des prochains mois, l'activité du Groupe Sothema devrait s'inscrire dans la continuité de la dynamique de développement observée sur l'exercice, en s'appuyant sur l'ensemble de ses leviers de développement en ligne avec son plan de développement.

Le Groupe entend consolider son positionnement de leader au Maroc, tout en accélérant son développement à l'international, notamment en Afrique francophone et au Moyen-Orient.

Le renforcement du portefeuille restera un axe clé, avec une stratégie d'innovation structurée et un programme soutenu de 30 lancements, visant à consolider le positionnement du Groupe sur des aires thérapeutiques à forte valeur ajoutée. La valorisation des marques propres et la poursuite du modèle mixte (gamme propre et licence) constitueront également des leviers de croissance. Sothema poursuivra par ailleurs une approche proactive en matière de croissance externe, afin de saisir des opportunités créatrices de valeur et de renforcer son positionnement sur des segments stratégiques.

Sur le plan organisationnel et industriel, le Groupe s'attachera à renforcer son modèle intégré, en développant les synergies entre ses différentes entités, en optimisant son outil industriel et en structurant davantage ses activités spécialisées.

Enfin, Sothema entend consolider la solidité de son modèle financier pour alimenter ses investissements et inscrire sa croissance dans la durée.

L'année 2026, marquée par le 50<sup>ème</sup> anniversaire du Groupe, constituera ainsi une étape clé pour ancrer cette nouvelle phase de développement et porter l'ambition de Sothema à l'échelle continentale et régionale.

## Bilan Social 2025

### Évolution de l'effectif

Titulaires	Mouvements
Effectif au 31/12/2024	968
Nouvelles recrues 2025	166
Total	1 134
Sortis année 2025*	85
<b>Effectif au 31/12/2025</b>	<b>1 049</b>

\*Dont 19 retraités

### Nouvelles recrues

En plus de l'effectif permanent la société a recours à des intérimaires et des services externalisés.

Nouvelles recrues	Sexe masculin	Sexe féminin	Dont cadres
166	86	80	24

### Prestataires

Organisme	Effectif au 31/12/2024	Effectif au 31/12/2025	Variation
Interim	428	358	-70
Nettoyage	58	60	+2
Restaurations	16	15	-1
Sécurité & gardiennage	35	37	+2
<b>TOTAL</b>	<b>537</b>	<b>470</b>	<b>-67</b>

# COMPTES SOCIAUX

## BILAN ACTIF

(MONTANTS EN DHS)	31-DÉC-25		31-DÉC-24	
	BRUT	AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	NET	NET
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)</b>	<b>31 025 133,38</b>	<b>20 529 882,31</b>	<b>10 495 251,07</b>	<b>7 886 070,23</b>
Frais préliminaires	5 744 327,81	1 148 865,56	4 595 462,25	
Charges à répartir	25 280 805,57	19 381 016,75	5 899 788,82	7 886 070,23
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles (B)	72 315 780,91	44 283 953,18	28 031 827,73	21 931 839,21
Immobilisations en recherche et développement	261 552,72	261 552,72		
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	45 171 639,89	44 022 400,46	1 149 239,43	2 511 290,90
Fonds commercial	3 500 000,00		3 500 000,00	3 500 000,00
Autres immobilisations incorporelles	23 382 588,30		23 382 588,30	15 920 548,31
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>1 166 744 820,77</b>	<b>774 169 496,69</b>	<b>392 575 324,08</b>	<b>369 136 056,69</b>
Terrains	52 719 400,00		52 719 400,00	52 719 400,00
Constructions	524 146 711,03	355 852 794,97	168 293 916,06	135 127 215,64
Installations techniques, matériel et outillage	420 152 237,64	368 076 614,85	52 075 622,79	39 314 717,76
Matériel de transport	4 588 355,72	3 676 603,52	911 752,20	989 705,68
Mobilier de bureau, aménagements divers	55 210 895,91	43 918 979,01	11 291 916,90	11 847 113,28
Autres immobilisations corporelles	2 808 033,86	2 644 504,34	163 529,52	179 565,42
Immobilisations corporelles en cours	107 119 186,61		107 119 186,61	128 958 338,91
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)</b>	<b>1 193 120 100,05</b>		<b>1 193 120 100,05</b>	<b>100 422 668,45</b>
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	613 373,33		613 373,33	605 373,33
Titres de participation	1 192 506 726,72		1 192 506 726,72	99 817 295,12
Autres titres immobilisés				
<b>ÉCART DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières				
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	<b>2 463 205 835,11</b>	<b>838 983 332,18</b>	<b>1 624 222 502,93</b>	<b>499 376 634,58</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>980 517 959,72</b>	<b>37 677 203,26</b>	<b>942 840 756,46</b>	<b>844 969 359,72</b>
Marchandises	285 077 997,97	12 337 805,97	272 740 192,00	242 652 407,97
Matières et fournitures consommables	417 297 414,18	16 471 303,52	400 826 110,66	345 359 451,98
Produits en cours	37 805 054,02	575 733,48	37 229 320,54	72 486 592,48
Produits intermédiaires et résiduels				
Produits finis	240 337 493,55	8 292 360,29	232 045 133,26	184 470 907,29
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>1 103 132 984,26</b>	<b>32 474 216,12</b>	<b>1 070 658 768,14</b>	<b>1 241 025 291,61</b>
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	17 028 208,63		17 028 208,63	5 084 964,22
Clients et comptes rattachés	827 488 517,72	32 474 216,12	795 014 301,60	858 617 055,00
Personnel	1 234 860,00		1 234 860,00	1 332 950,00
état	171 360 731,00		171 360 731,00	246 941 555,26
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	81 641 885,89		81 641 885,89	126 927 864,64
Comptes de régularisation - Actif	4 378 781,02		4 378 781,02	2 120 902,49
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>				
<b>ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</b>	<b>1 437 925,47</b>		<b>1 437 925,47</b>	<b>2 589 216,37</b>
Élément circulant	1 437 925,47		1 437 925,47	2 589 216,37
<b>TOTAL II (F + G + H + I)</b>	<b>2 085 088 869,45</b>	<b>70 151 419,38</b>	<b>2 014 937 450,07</b>	<b>2 088 583 867,70</b>
<b>TRÉSORERIE - ACTIF</b>	<b>124 460 219,16</b>		<b>124 460 219,16</b>	<b>60 754 794,26</b>
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G et C.C.P	124 378 562,63		124 378 562,63	60 627 989,82
Caisses, Régies d'avances et accreditifs	81 656,53		81 656,53	126 804,44
<b>TOTAL III</b>	<b>124 460 219,16</b>		<b>124 460 219,16</b>	<b>60 754 794,26</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 672 754 923,72</b>	<b>909 134 751,56</b>	<b>3 763 620 172,16</b>	<b>2 648 715 296,54</b>

## BILAN PASSIF

(MONTANTS EN DHS)	31-DÉC-25	31-DÉC-24
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 232 402 013,24</b>	<b>1 478 212 829,98</b>
Capital social ou personnel (1)	380 336 400,00	360 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
Dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	610 092 214,60	
écarts de réévaluation		
Réserve légale	36 000 000,00	36 000 000,00
Autres réserves		
Report à nouveau (2)	880 612 829,98	783 419 371,59
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice (2)	325 360 568,66	298 793 458,39
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>2 232 402 013,24</b>	<b>1 478 212 829,98</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)</b>	<b>2 717 562,71</b>	<b>3 598 562,71</b>
Subventions d'investissement	2 717 562,71	3 598 562,71
Provisions réglementées		
Provisions pour amortissements dérogatoires		
Provisions pour investissement		
Provisions pour acquisition et construction logement		
Autres Provisions réglementées		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>584 917 548,42</b>	<b>292 022 142,90</b>
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	584 917 548,42	292 022 142,90
Provisions durables pour risques et charges (D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>ÉCART DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>		
Augmentation de créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	<b>2 820 037 124,37</b>	<b>1 773 833 535,59</b>
Dettes du passif circulant (F)	650 693 317,98	633 601 805,26
Fournisseurs et comptes rattachés	494 628 561,92	437 482 147,23
Clients créditeurs, avances et acomptes	4 332 925,69	6 996 939,97
Personnel	43 482 772,22	36 299 576,10
Organismes sociaux	30 388 113,81	28 339 227,72
état	47 836 607,71	42 433 594,10
Comptes d'associés	1 000 000,00	1 000 000,00
Autres créanciers	28 249 734,96	79 353 443,26
Comptes de régularisation - Passif	774 601,67	1 696 876,88
Autres provisions pour risques et charges (G)	20 834 909,42	12 589 216,37
écarts de conversion - Passif (éléments circulants) (H)	5 761 902,45	6 778 156,83
<b>TOTAL II (F + G + H)</b>	<b>677 290 129,85</b>	<b>652 969 178,46</b>
<b>TRÉSORERIE - PASSIF</b>	<b>266 292 917,94</b>	<b>221 912 582,49</b>
Crédits d'escompte	61 655 308,12	23 643 019,34
Crédits de trésorerie	198 429 327,07	188 147 034,15
Banques de régularisation	6 208 282,75	10 122 529,00
<b>TOTAL III</b>	<b>266 292 917,94</b>	<b>221 912 582,49</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>3 763 620 172,16</b>	<b>2 648 715 296,54</b>

(1) Capital personnel débiteur  
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

(MONTANTS EN DHS)		EXERCICE DU 1 JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2025			
		OPÉRATIONS		Totaux de l'exercice	Totaux de l'exercice précédent
NATURE		PROPRES À L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS	3 = 1 + 2	
		(1)	(2)		
EXPLOITATION	<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 091 562 233,96</b>	<b>3 091 562 233,96</b>	<b>2 732 369 065,23</b>	
	Ventes de marchandises (en l'état)	1 225 804 275,41	1 225 804 275,41	974 371 014,10	
	Ventes de biens et services produits	1 813 022 124,40	1 813 022 124,40	1 669 700 635,78	
	Chiffre d'affaires	3 038 826 399,81	3 038 826 399,81	2 644 071 649,88	
	Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	12 283 607,25	12 283 607,25	56 443 585,48	
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subventions d'exploitation	263 240,00		263 240,00	
	Autres produits d'exploitation	232 356,19		232 356,19	2 816 457,59
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	39 956 630,71		39 956 630,71	29 037 372,28
	<b>TOTAL I</b>	<b>3 091 562 233,96</b>	<b>3 091 562 233,96</b>	<b>2 732 369 065,23</b>	
	<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 524 795 110,47</b>	<b>2 524 795 110,47</b>	<b>2 240 980 806,41</b>	
	Achats revendus (2) de marchandises	834 447 158,80	834 447 158,80	680 431 173,14	
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	725 457 254,51	725 457 254,51	746 924 974,97	
	Autres charges externes	500 684 085,90	500 684 085,90	402 875 891,82	
	Impôts et taxes	1 594 416,81	1 594 416,81	1 512 157,70	
	Charges de personnel	353 930 967,00	353 930 967,00	334 781 497,76	
Autres charges d'exploitation	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00		
Dotations d'exploitation	107 081 227,45	107 081 227,45	72 855 111,02		
<b>TOTAL II</b>	<b>2 524 795 110,47</b>	<b>2 524 795 110,47</b>	<b>2 240 980 806,41</b>		
<b>III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>566 767 123,49</b>	<b>566 767 123,49</b>	<b>491 388 258,82</b>		
FINANCIER	<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>29 983 788,25</b>	<b>29 983 788,25</b>	<b>28 662 233,29</b>	
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
	Gains de change	21 229 010,24	21 229 010,24	21 688 872,59	
	Intérêts et autres produits financiers	3 151 873,64	3 151 873,64	4 347 108,18	
	Reprises financières : transferts de charges	5 602 904,37	5 602 904,37	2 626 252,52	
	<b>TOTAL IV</b>	<b>29 983 788,25</b>	<b>29 983 788,25</b>	<b>28 662 233,29</b>	
	<b>V CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>28 841 227,23</b>	<b>28 841 227,23</b>	<b>32 747 852,30</b>	
	Charges d'intérêts	18 203 960,97	18 203 960,97	25 149 169,84	
	Pertes de change	5 837 602,08	5 837 602,08	4 731 328,37	
	Autres charges financières	334 106,76	334 106,76	278 137,72	
Dotations financières	4 465 557,42	4 465 557,42	2 589 216,37		
<b>TOTAL V</b>	<b>28 841 227,23</b>	<b>28 841 227,23</b>	<b>32 747 852,30</b>		
<b>VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)</b>	<b>1 142 561,02</b>	<b>1 142 561,02</b>	<b>-4 085 619,01</b>		
<b>VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)</b>	<b>567 909 684,51</b>	<b>567 909 684,51</b>	<b>487 302 639,81</b>		
NON COURANT	<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>969 011,57</b>	<b>969 011,57</b>	<b>18 244 683,83</b>	
	Produits de cessions d'immobilisations			17 353 814,85	
	Subvention d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement	881 000,00	881 000,00	881 000,00	
	Autres produits non courants	88 011,57	88 011,57	9 868,98	
	Reprises non courantes : transferts de charges				
	<b>TOTAL VIII</b>	<b>969 011,57</b>	<b>969 011,57</b>	<b>18 244 683,83</b>	
	<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>	<b>42 902 365,42</b>	<b>42 902 365,42</b>	<b>43 548 652,25</b>	
	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	2 911 978,09	2 911 978,09	7 764 443,45	
	Subventions accordées				
Autres charges non courantes	30 607 387,33	30 607 387,33	25 784 208,80		
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	9 383 000,00	9 383 000,00	10 000 000,00		
<b>TOTAL IX</b>	<b>42 902 365,42</b>	<b>42 902 365,42</b>	<b>43 548 652,25</b>		
<b>X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>	<b>-41 933 353,85</b>	<b>-41 933 353,85</b>	<b>-25 303 968,42</b>		
<b>XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + OU - X)</b>	<b>525 976 330,66</b>	<b>525 976 330,66</b>	<b>461 998 671,39</b>		
<b>XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>200 615 762,00</b>	<b>200 615 762,00</b>	<b>163 205 213,00</b>		
<b>XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)</b>	<b>325 360 568,66</b>	<b>325 360 568,66</b>	<b>298 793 458,39</b>		
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>	<b>3 122 515 033,78</b>	<b>3 122 515 033,78</b>	<b>2 779 275 982,35</b>		
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>	<b>2 797 154 465,12</b>	<b>2 797 154 465,12</b>	<b>2 480 482 523,96</b>		
<b>XVI RÉSULTAT NET (TOTAL PRODUITS - TOTAL CHARGES)</b>	<b>325 360 568,66</b>	<b>325 360 568,66</b>	<b>298 793 458,39</b>		

## ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

### I TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R)

(MONTANTS EN DHS)		EXERCICE DU 1 JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2025	
		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)	1 225 804 275,41	974 371 014,10
2	- Achats revendus de marchandises	834 447 158,80	680 431 173,14
<b>I</b>	<b>= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT</b>	<b>391 357 116,61</b>	<b>293 939 840,96</b>
<b>+</b>	<b>PRODUCTION DE L' EXERCICE : (3 + 4 + 5)</b>	<b>1 825 305 731,65</b>	<b>1 726 144 221,26</b>
3	Ventes de biens et services produits	1 813 022 124,40	1 669 700 635,78
4	Variation de stocks de produits	12 283 607,25	56 443 585,48
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
<b>-</b>	<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)</b>	<b>1 226 141 340,41</b>	<b>1 149 800 866,79</b>
6	Achats consommés de matières et fournitures	725 457 254,51	746 924 974,97
7	Autres charges externes	500 684 085,90	402 875 891,82
<b>IV</b>	<b>= VALEUR AJOUTÉE : (I + II + III)</b>	<b>990 521 507,85</b>	<b>870 283 195,43</b>
8	+ Subventions d'exploitation	263 240,00	
<b>V</b>	<b>9 - Impôts et taxes</b>	<b>1 594 416,81</b>	<b>1 512 157,70</b>
10	- Charges de personnel	353 930 967,00	334 781 497,76
<b>=</b>	<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)</b>	<b>635 259 364,04</b>	<b>533 989 539,97</b>
<b>=</b>	<b>OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
11	+ Autres produits d'exploitation	232 356,19	2 816 457,59
12	- Autres charges d'exploitation	1 600 000,00	1 600 000,00
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	39 956 630,71	29 037 372,28
14	- Dotations d'exploitation	107 081 227,45	72 855 111,02
<b>VI</b>	<b>= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)</b>	<b>566 767 123,49</b>	<b>491 388 258,82</b>
<b>VII</b>	<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>1 142 561,02</b>	<b>-4 085 619,01</b>
<b>VIII</b>	<b>= RÉSULTAT COURANT (+ OU -)</b>	<b>567 909 684,51</b>	<b>487 302 639,81</b>
<b>IX</b>	<b>RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>-41 933 353,85</b>	<b>-25 303 968,42</b>
15	- Impôts sur les résultats	200 615 762,00	163 205 213,00
<b>X</b>	<b>= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)</b>	<b>325 360 568,66</b>	<b>298 793 458,39</b>
<b>II CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT</b>			
	Résultat de l'exercice	325 360 568,66	298 793 458,39
1	Bénéfice	325 360 568,66	298 793 458,39
	Perte		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	43 497 697,48	43 320 519,61
3	+ Dotations financières (1)	3 013 688,00	
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)	3 013 688,00	
7	- Reprises non courantes (2) (3)	881 000,00	881 000,00
8	- Produits des cessions des immobilisations		17 353 814,85
9	+ Valeurs nettes des immobilisations cédées	2 911 978,09	7 764 443,45
<b>I</b>	<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)</b>	<b>370 889 244,23</b>	<b>331 643 606,60</b>
10	- Distributions de bénéfices	201 600 000,00	122 400 000,00
<b>II</b>	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>169 289 244,23</b>	<b>209 243 606,60</b>

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

## TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

MASSES		EXERCICE (A)	EXERCICE DU 1 JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2025	
			EXERCICE PRÉCÉDENT (B)	VARIATION (A - B)
			EMPLOIS (C)	RESSOURCES (D)
1	Financement permanent	2 820 037 124,37	1 773 833 535,59	1 046 203 588,78
2	Moins actif immobilisé	1 624 222 502,93	499 376 634,58	1 124 845 868,35
<b>3</b>	<b>= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)</b>	<b>1 195 814 621,44</b>	<b>1 274 456 901,01</b>	<b>78 642 279,57</b>
4	Actif circulant	2 014 937 450,07	2 088 583 867,70	73 646 417,63
5	Moins passif circulant	677 290 129,85	652 969 178,46	24 320 951,39
<b>6</b>	<b>= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)</b>	<b>1 337 647 320,22</b>	<b>1 435 614 689,24</b>	<b>97 967 369,02</b>
<b>II EMPLOIS ET RESSOURCES</b>				
		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS
<b>RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
	<b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>		<b>169 289 244,23</b>	<b>209 243 606,60</b>
	Capacité d'autofinancement		370 889 244,23	331 643 606,60
	- Distribution de bénéfices		201 600 000,00	122 400 000,00
	<b>CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>		<b>101 709,91</b>	<b>17 353 814,85</b>
	Cession d'immobilisations incorporelles			
	Cession d'immobilisations corporelles			
	Cession d'immobilisations financières			17 353 814,85
	Récupérations sur créances immobilisées		101 709,91	
	<b>AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)</b>		<b>630 428 614,60</b>	
	Augmentations de capital, apports		630 428 614,60	
	Subventions d'investissement			
	<b>AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b>		<b>495 755 481,00</b>	<b>200 000 000,00</b>
	<b>I. TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A + B + C + D)</b>		<b>1 295 575 049,74</b>	<b>426 597 421,45</b>
	<b>EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>			
	<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>	<b>1 164 721 359,60</b>		<b>102 133 190,03</b>
	Acquisition d'immobilisations incorporelles	7 462 039,99		8 241 138,49
	Acquisition d'immobilisations corporelles	61 548 200,01		93 892 051,54
	Acquisition d'immobilisations financières	1 095 703 119,60		
	Augmentation des créances immobilisées	8 000,00		
	<b>REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>			
	<b>REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>	<b>202 860 075,48</b>		<b>151 575 806,19</b>
	<b>EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</b>	<b>6 635 894,23</b>		
	<b>II. TOTAL - EMPLOIS STABLES (E + F + G + H)</b>	<b>1 374 217 329,31</b>		<b>253 708 996,22</b>
	<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)</b>		<b>97 967 369,02</b>	<b>139 407 775,41</b>
	<b>IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>19 325 089,45</b>		<b>33 480 649,82</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 393 542 418,76</b>	<b>1 393 542 418,76</b>	<b>426 597 421,45</b>

## ÉTAT DES DÉROGATIONS

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

## ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(MONTANTS EN DHS)

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		ACQUISITION	PRODUCTION PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE-MÊME	VIREMENT	CESSION	RETRAIT	VIREMENT	
<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>24 389 239,15</b>	<b>6 635 894,23</b>						<b>31 025 133,38</b>
Frais préliminaires		5 744 327,81						5 744 327,81
Charges à répartir sur plusieurs exercices	24 389 239,15	891 566,42						25 280 805,57
Primes de remboursement obligations								
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>64 853 740,92</b>	<b>7 462 039,99</b>						<b>72 315 780,91</b>
Immobilisation en recherche et développement	261 552,72							261 552,72
Brevets, marques, droitset valeur similaires	45 171 639,89							45 171 639,89
Fonds commercial	3 500 000,00							3 500 000,00
Autres immobilisations incorporelles	15 920 548,31	7 462 039,99						23 382 588,30
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 108 489 109,84</b>	<b>61 548 200,01</b>		<b>41 205 151,29</b>		<b>3 292 489,08</b>	<b>41 205 151,29</b>	<b>1 166 744 820,77</b>
Terrains	52 719 400,00							52 719 400,00
Constructions	467 308 163,36	18 286 975,95		38 551 571,72				524 146 711,03
Installation technique, matériel et outillage	400 624 718,20	20 166 428,95		2 653 579,57		3 292 489,08		420 152 237,64
Matériel de transport	4 281 968,83	306 386,89						4 588 355,72
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	18 830 351,12	1 150 269,82						19 980 620,94
Autres immobilisations corporelles	2 800 451,36	7 582,50						2 808 033,86
Immobilisation corporelles en cours	128 958 338,91	19 365 998,99					41 205 151,29	107 119 186,61
Matériel informatique	32 965 718,06	2 264 556,91						35 230 274,97
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 197 732 089,91</b>	<b>75 646 134,23</b>		<b>41 205 151,29</b>		<b>3 292 489,08</b>	<b>41 205 151,29</b>	<b>1 270 085 735,06</b>

## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	CUMUL DÉBUT EXERCICE 1	DOTATION DE L'EXERCICE 2	AMORTISSEMENT SUR LES IMMOBILISATIONS SORTIES 3	CUMUL D'AMORTISSEMENT EN FIN D'EXERCICE 4 = 1 + 2 - 3
* Frais préliminaires		1 148 865,56		1 148 865,56
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	16 503 168,91	2 877 847,83		19 381 016,74
* Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>42 921 901,71</b>	<b>1 362 051,47</b>		<b>44 283 953,18</b>
* Immobilisation en recherche et développement	261 552,72			261 552,72
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	42 660 348,99	1 362 051,47		44 022 400,46
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>739 353 053,16</b>	<b>38 108 932,62</b>	<b>3 292 489,08</b>	<b>774 169 496,70</b>
* Terrains				
* Constructions	332 180 947,72	23 671 847,25		355 852 794,97
* Installations techniques ; matériel et outillage	361 310 000,44	10 059 103,49	3 292 489,08	368 076 614,85
* Matériel de transport	3 292 263,15	384 340,37		3 676 603,52
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	39 948 955,91	3 970 023,11		43 918 979,02
* Autres immobilisations corporelles	2 620 885,94	23 618,40		2 644 504,34
* Immobilisations corporelles en cours				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>798 778 123,78</b>	<b>43 497 697,48</b>	<b>3 292 489,08</b>	<b>838 983 332,18</b>

## TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

(MONTANTS EN DHS)

RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	N° IF	SECTEUR D'ACTIVITÉ 1	CAPITAL SOCIAL 2	PARTICIPATION AU CAPITAL EN % 3	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL 4	VALEUR COMPTABLE NETTE 5	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025			
							EXTRAITS DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C DE L'EXERCICE 9
							DATE DE CLÔTURE 6	SITUATION NETTE 7	RÉSULTAT NET 8	
TABID	2200914	Immobilier	10 000	95.00	2 850 000.00	2 850 000.00	31/12/2025	47 103.83	500.00	3 500.00
WAPH	-	Pharma,	27 658 000	79.60	23 055 479.00	23 055 479.00	31/12/2025	49 163 267.99	15 141 476.97	143 479 758.08
A,S,D	2227323	Recherche	1 000 000	30.00	300 000.00	300 000.00	31/12/2025	-7 633 717.51	812 049.59	2 325 281.51
AXESS PHARMA	1087856	Pharma,	40 000 000	100.00	42 000 000.00	42 000 000.00	31/12/2025	82 207 431.37	53 347 790.26	214 059 336.18
PRODIMEDIC	45934645	Fab, Et Distrib, Dispositif Médic,	10 000 000	40.00	7 000 000.00	7 000 000.00	31/12/2025	-394 818.96	-3 392 315.67	6 591 245.25
ZIWIG	-	Fab, Outil Technol, De Diagnostic et Pronostic	5 228 894	1.97	21 598 129.00	21 598 129.00	31/12/2025	156 975 748	-138 443 740	27 618 364.00
SOLUDIA MAGHREB	3365590	Pharma,	19 107 000	99.99	1 095 703 119.60	-	31/12/2025	223 343 258	42 546 711	315 168 176.04
<b>TOTAL CUMULE</b>			<b>103 003 894</b>	<b>-</b>	<b>1 192 506 727.60</b>	<b>96 803 608.00</b>	<b>-</b>	<b>503 708 272.65</b>	<b>-29 987 527.56</b>	<b>709 245 661.06</b>

## TABLEAU DES PROVISIONS

(MONTANTS EN DHS)

NATURE	MONTANT DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS				REPRISES		MONTANT FIN D'EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé			3 013 688,00			3 013 688,00		
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
<b>SOUS TOTAL (A)</b>			<b>3 013 688,00</b>			<b>3 013 688,00</b>		
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	40 760 192,31	63 583 529,97						70 151 419,38
5. Autres provisions pour risques et charges	12 589 216,37		1 451 909,42	9 383 000,00	34 192 302,90	2 589 216,37		20 834 909,42
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>53 349 408,68</b>	<b>63 583 529,97</b>	<b>1 451 909,42</b>	<b>9 383 000,00</b>	<b>34 192 302,90</b>	<b>2 589 216,37</b>		<b>90 986 328,80</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>53 349 408,68</b>	<b>63 583 529,97</b>	<b>4 465 597,42</b>	<b>9 383 000,00</b>	<b>34 192 302,90</b>	<b>5 602 904,37</b>		<b>90 986 328,80</b>

## TABLEAU DES CRÉANCES

(MONTANTS EN DHS)

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRE ANALYSE			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ÉCHUES ET NON RECOUVRÉES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS SUR L'ÉTAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>613 373,33</b>	<b>613 373,33</b>						
Prêts immobilisés								
Autres créances financières	613 373,33	613 373,33						
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 103 132 984,26</b>	<b>714 000,00</b>	<b>963 874 604,22</b>	<b>138 544 380,04</b>	<b>178 605 053,65</b>	<b>347 614 377,68</b>	<b>115 822 100,35</b>	<b>133 089 108,72</b>
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	17 028 208,63		17 028 208,63		6 967 769,63			
Clients et comptes rattachés	827 488 517,72		750 412 734,45	77 075 783,27	171 458 360,48	176 253 646,68	54 353 503,58	133 089 108,72
Personnel	1 234 860,00	714 000,00	520 860,00					
état	171 360 731,00		171 360 731,00			171 360 731,00		
Comptes d'associés								
Autres débiteurs	81 641 885,89		20 173 289,12	61 468 596,77	178 923,54		61 468 596,77	
Comptes de régularisation - Actif	4 378 781,02		4 378 781,02					

## TABLEAU DES DETTES

(MONTANTS EN DHS)

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE		AUTRES ANALYSE				
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ÉCHUES ET NON RECOUVRÉES	MONTANTS EN DEVICES	MONTANTS SUR L'ÉTAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>584 917 548,42</b>	<b>287 059 828,83</b>	<b>297 857 719,59</b>					
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement	584 917 548,42	287 059 828,83	297 857 719,59					
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>650 693 317,98</b>	<b>2 578 495,25</b>	<b>624 694 835,35</b>	<b>22 975 210,52</b>	<b>308 357 756,27</b>	<b>51 357 140,91</b>	<b>24 135,52</b>	<b>18 698 260,40</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	494 628 561,92		494 406 583,15	221 978,77	291 500 143,00			18 698 260,40
Clients créditeurs avances et acomptes	4 332 925,69		4 332 925,69		1 290 633,29			
Personnel	43 482 772,22		43 471 422,22	11 350,00				
Organismes sociaux	30 388 113,81		30 388 113,81			3 520 533,20		
État	47 836 607,71		47 836 607,71			47 836 607,71		
Comptes d'associés	1 000 000,00		1 000 000,00					
Autres créanciers	28 249 734,96	2 578 495,25	2 484 581,10	22 741 881,75	15 566 979,98		24 135,52	
Comptes de régularisation - Passif	774 601,67		774 601,67					

## TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE
Sûretés données				néant	
Sûretés reçues					

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

## ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

(MONTANTS EN DHS)

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

ENGAGEMENTS DONNÉS	2025	2024
. Avals et cautions		
. Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
. Cautions :		
Cautions envers SERVICE ALCOOL	756 000,00	756 000,00
Acte de caution solidaire envers ARAB BANK en garantie de la filiale		16 000 000,00
<b>AXESS PHARMA DETENUE À CENT POUR CENT PAR SOTHEMA</b>		
Acte de caution solidaire envers CREDIT DU MAROC en garantie de la filiale	31 000 000,00	23 000 000,00
PRODIMEDIC détenue à hauteur de 40% par Sothema		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>31 756 000,00</b>	<b>39 756 000,00</b>
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées		
ENGAGEMENTS REÇUS	2025	2024
. Avals et cautions		
. Autres engagements reçus		
CAUTION DE SOPHACENTRE EN GARANTIE DE SOPHADIM (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE UGP SOPHANORD EN GARANTIE DE DISTRIPHAK (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOPHANORD EN GARANTIE DE DISPHAT (MONTANT DÛ)	150 000,00	150 000,00
CAUTION DE SOPHAFES EN GARANTIE DE REPHAR (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOPHADIM EN GARANTIE DE GLOBADIS (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE PHARMA 5 EN GARANTIE DE MD5	5 000 000,00	5 000 000,00
CAUTION DE ABDELAZIZ ELMGHARI EN GARANTIE DE UPHAG (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOREMED EN GARANTIE DE CPRE (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOREMED EN GARANTIE DE LODIMED (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE PHARMA 5 EN GARANTIE DE MD5 MARRAKECH	450 000,00	450 000,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>5 600 000,00</b>	<b>5 600 000,00</b>



**Deloitte.**

Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage  
La Marina – Casablanca, Maroc



**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
*Commissaires aux Comptes*

4, Place Maréchal  
Casablanca, Maroc

**Deloitte.**



**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
*Commissaires aux Comptes*

Aux actionnaires

**Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.)**

BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura  
Casablanca

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

### **Audit des états de synthèse**

#### **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2 235 119 575,95 MAD dont un bénéfice net de 325 360 568,66 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.) au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Observation**

Nous attirons votre attention sur les situations décrites dans l'état B15 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC) relatives aux contrôles en cours de la CNSS et de l'Office des Changes dont fait l'objet la société. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

#### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### **Titres de participation et créances rattachées**

- Risque identifié

Au 31 décembre 2025, les titres de participation et les créances nettes rattachées figurant au bilan de la société s'élèvent respectivement à 1 192 507 KMAD et 115 822 KMAD. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et les créances rattachées à des participations à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation de ces titres et des créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des filiales, de l'évolution de leurs résultats ou de leur valeur probable de négociation.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clé de notre audit compte tenu de l'importance de ces titres et créances dans les comptes de la société et du jugement nécessaire à l'appréciation de leur valeur d'utilité.

- Réponse d'audit

Nos procédures d'audit ont principalement consisté à :

- Actualiser, par entretiens, notre compréhension des procédures mises en place par la société afin d'évaluer les titres de participation et les créances rattachées ;
- Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :
  - Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les évaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante ;
- Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :
  - Obtenir les prévisions d'activité des entités concernées établies sous le contrôle de la direction générale ;
  - Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance desdites entités, du marché sur lequel elles sont positionnées et d'éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions ;
  - Apprécier le fondement des méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables des titres de participation ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



# Deloitte.

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
*Commissaires aux Comptes*

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

# Deloitte.

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
*Commissaires aux Comptes*

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs et en application de l'article 172 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société a acquis en date du 17 décembre 2025 99,99% du capital social de la société SOLUDIA MAGHREB pour un prix de 1 095 703 119,60 dirhams.

Casablanca, le 30 avril 2026

### **Les Commissaires aux Comptes**

**DELOITTE AUDIT**



Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment "C" - Niveau 2, La Marina  
Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

**Sakina Bensouda Korachi**  
**Associée**

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**



A. Saaidi & Associés  
Commissaires aux comptes  
4, Place maréchal Casablanca  
Tél: 05 22 27 99 16 - Fax: 05 22 20 58 90

**Bahaa Saaidi**  
**Associée**

# COMPTES CONSOLIDÉS

## BILAN ACTIF (en milliers de dirhams)

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	43 507	29 916
écarts d'acquisition	1 002 097	27 263
Immobilisations corporelles	1 039 600	894 753
Titres mis en équivalence	2 430	1 559
Autres actifs financiers	22 802	22 492
Impôts différés	910	1 009
Autres actifs long terme	23 041	20 631
<b>ACTIFS NON-COURANTS</b>	<b>2 134 386</b>	<b>997 623</b>
Stocks et en-cours	1 068 910	919 539
Clients et autres débiteurs	1 235 521	1 185 557
Créances d'impôt	8 068	
Autres actifs courants	11 518	2 151
VMP et autres placements		
Disponibilités	148 850	77 181
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>2 472 867</b>	<b>2 184 428</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS ET GROUPES D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 607 253</b>	<b>3 182 052</b>

## BILAN PASSIF (en milliers de dirhams)

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Capital	380 336	360 000
Primes liées au capital	610 092	
Réserves	1 243 509	1 010 630
Réserves de conversion groupe	185	- 1 746
Résultat de l'exercice	385 526	315 288
<b>CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE</b>	<b>2 619 648</b>	<b>1 684 172</b>
<b>INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>	<b>30 028</b>	<b>23 140</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 649 675</b>	<b>1 707 312</b>
Emprunts et dettes financières	395 411	156 057
Engagements envers le personnel	35 854	30 421
Autres provisions	5 342	2 896
Impôts différés	109 670	102 867
Autres passifs long terme	4 375	6 908
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>550 652</b>	<b>299 149</b>
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	581 309	432 554
Provisions (part à moins d'un an)	19 981	10 236
Fournisseurs et autres créditeurs	729 005	720 178
Dettes d'impôt	63 856	8 950
Autres passifs courants	12 775	3 673
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>1 406 926</b>	<b>1 175 591</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 607 253</b>	<b>3 182 052</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)	31/12/2025	31/12/2024
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>3 225 670</b>	<b>2 815 902</b>
Autres produits de l'activité	279	2 824
Achats consommés	-1 670 261	-1 534 243
Charges externes	-423 422	-379 099
Charges de personnel	- 385 069	-366 799
Impôts et taxes	-2 630	-2 654
Dotations aux amortissements	-66 242	-67 955
Dotations aux dépréciations et provisions	-67 548	-30 884
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	10 844	61 415
Autres produits et charges d'exploitation	38 192	31 276
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>659 813</b>	<b>529 783</b>
Résultat sur cession de participations consolidées	163	13 170
Autres produits et charges opérationnels	- 33 452	- 30 861
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>626 524</b>	<b>512 092</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	643	638
Coût de l'endettement financier brut	- 23 457	- 31 211
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>- 22 814</b>	<b>- 30 573</b>
Autres produits et charges financiers	21 635	11 829
Résultat avant impôt	625 345	493 347
Impôts sur les bénéfices	- 235 757	- 175 482
<b>RÉSULTAT APRÈS IMPÔT</b>	<b>389 588</b>	<b>317 866</b>
Q-P de résultat des mises en équivalence	- 1 359	-641
Résultat des activités destinées à être abandonnées ou cédées		-
<b>RÉSULTAT NET TOTAL</b>	<b>388 229</b>	<b>317 224</b>
<b>PART DU GROUPE</b>	<b>385 526</b>	<b>315 288</b>
<b>INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>	<b>2 703</b>	<b>1 936</b>
Nombre d'actions	7 606 728	7 200 000
Résultat par action	50,7	43,8
Résultat dilué par action	50,7	43,8

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)

	31/12/2025	31/12/2024
<b>RÉSULTAT NET TOTAL CONSOLIDÉ</b>	<b>388 229</b>	<b>317 224</b>
Ajustements :		
Elim. du résultat des mises en équivalence	1 359	641
Elim. des amortissements et provisions	74 709	74 121
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	- 3 350	- 16 362
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	460 948	375 625
<b>ELIM. DE LA CHARGE (PRODUIT) D'IMPÔT</b>	<b>235 757</b>	<b>175 482</b>
Elim. du coût de l'endettement financier net	22 814	30 573
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	719 519	581 680
<b>INCIDENCE DE LA VARIATION DU BFR</b>	<b>- 63 601</b>	<b>- 194 151</b>
<b>IMPÔTS PAYÉS</b>	<b>- 195 225</b>	<b>- 153 878</b>
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	460 693	233 651
Incidence des variations de périmètre	- 1 094 424	23 365
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 78 277	- 112 713
<b>VARIATION DES PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS</b>	<b>-8</b>	<b>1 862</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES</b>	<b>1 410</b>	<b>-</b>
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	10	37
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	- 1 171 289	- 87 448
Augmentation de capital	630 428	-
Emission d'emprunts	550 755	200 000
Remboursement d'emprunts	- 220 710	- 174 398
<b>INTÉRÊTS FINANCIERS NETS VERSÉS</b>	<b>- 22 814</b>	<b>- 31 279</b>
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	- 201 600	- 122 401
<b>AUTRES FLUX LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>48 294</b>	<b>14 942</b>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	784 353	- 113 135
Incidence de la variation des taux de change	219	-333
Variation de la trésorerie	73 975	32 735
Trésorerie d'ouverture	63 160	30 425
Trésorerie de clôture	137 135	63 160

## AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net consolidé de l'exercice	388 229	317 224
Réévaluation des immobilisations incorporelles et corporelles	29 019	
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Couverture de flux de trésorerie	-	-
Ecart actuariels IAS 19	- 3 505	- 5 991
Impôts différés reconnus en capitaux propres	- 7 569	2 097
Réserves de conversion	2 434	- 4 064
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	20 379	- 7 958
<b>Consolidated comprehensive income of the period</b>	<b>408 608</b>	<b>309 267</b>



## PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

ENTITÉ	ACTIVITÉ	POURCENTAGE DE CONTRÔLE EN %	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
Sothema	Pharma		Consolidante
West Afric Pharma	Pharma	79,60	Intégration Globale
Axess Pharma	Pharma	100	Intégration Globale
ASD	R&D Pharma	30	Mise En Equivalence
Prodimediac	Fab. & Distrib. Dispositifs médicaux	40	Mise En Equivalence
TABID	SCI	95	Intégration Globale
SOLUDIA MAGHREB	Pharma	99,99	Intégration Globale
HIDROPURA MAROC	Ins. & Maint de centrales d'acide et de salles de traitement d'eau	40	Mise En Equivalence

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)	CAPITAL	PRIMES LIÉES AU CAPITAL	RÉSERVES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	RÉSERVES DE CONVERSION GROUPE	AUTRES	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	INTÉRÊTS NON ASSORTIS DE CONTRÔLE	TOTAL CAPITAUX PROPRES
<b>SITUATION À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE 2024</b>	360 000	0	887 710	262 758	1 476	-12 389	1 499 556	18 954	1 518 510
Affectation du résultat de l'exercice N-1			262 758	-262 758			0		0
Dividendes versés			-122 401				-122 401		-122 401
Augmentation de capital							0		0
Variation de l'auto-contrôle							0		0
Changement de méthodes comptables							0		0
Variation des taux de change					-3 222		-3 222	-841	-4 064
Résultat de l'exercice	0			315 288			315 288	1 936	317 224
Autres mouvements			-1 154			-3 894	-5 048	3 091	-1 957
<b>SITUATION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2024.12</b>	360 000	0	1 026 913	315 288	-1 746	-16 283	1 684 172	23 140	1 707 312
Affectation du résultat de l'exercice N-1			315 288	-315 288			0		0
Dividendes versés			-201 600				-201 600		-201 600
Augmentation de capital	20 336	610 092					630 428		630 428
Variation de l'auto-contrôle							0		0
Changement de méthodes comptables			16 321			-2 278	14 043	3 581	17 624
Variation des taux de change					1 931		1 931	503	2 434
Résultat de l'exercice				385 526			385 526	2 704	388 229
Autres mouvements			105 148			0	105 148	100	105 248
<b>SITUATION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2025.12</b>	380 336	610 092	1 262 070	385 526	185	-18 561	2 619 648	30 028	2 649 675

Le montant de 105 148 KMAD, présenté en « autres mouvements », correspond à l'incidence de l'intégration de la nouvelle filiale Solutia Maghreb dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2025. Cette variation reflète principalement la prise en compte des capitaux propres de l'entité à sa date d'entrée, ainsi que les ajustements éventuels liés aux divers retraitements.

# RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, MODALITÉS DE CONSOLIDATION, MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

## 2.1. Référentiel comptable et déclaration de conformité

Les états financiers sont présentés en milliers de dirhams (KMAD), le dirham est la devise de reporting groupe.

Les présents états financiers consolidés du Groupe SOTHEMA ont été préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financières (IAS/IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne.

Les normes et interprétations IFRS sont appliquées dans les comptes du Groupe SOTHEMA de façon constante sur les périodes présentées.

Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés le 25 mars 2026 par le Conseil d'administration de la société mère consolidante « SOCIETE THERAPEUTIQUE MAROCAINE » par abréviation « SOTHEMA – S.A », société anonyme au capital de 380 336 400.00 de dirhams, divisé en 7.606.728 actions d'une valeur nominale de 50 DH chacune.

## 2.2. Modalités de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives bilan et PL entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes ont été éliminés.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition.

### Filiales

Conformément à la norme IFRS 10 « États financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de toutes les entités que le Groupe contrôle directement ou indirectement.

Toutes sociétés qui sont contrôlées par le Groupe, c'est-à-dire dans lesquelles le Groupe a le pouvoir de décider des politiques financière et opérationnelle afin d'obtenir les bénéfices des activités, sont des filiales du Groupe et sont intégrées globalement. Le contrôle est présumé exister dès lors que le Groupe détient directement ou indirectement plus de la moitié des droits de vote d'une société (sont pris en compte les droits de votes existants et les droits de votes potentiels immédiatement exerçables ou convertibles) et qu'il n'y a aucun autre actionnaire qui détient un droit significatif lui permettant d'exercer un veto ou de bloquer les décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle prises par le Groupe.

Les intérêts minoritaires (ou « participations ne donnant pas le contrôle ») représentent la part du résultat et des actifs nets détenus par des tiers. Ils sont présentés séparément des résultats et des capitaux propres attribuables au Groupe dans le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres et au bilan.

### Entreprises associées et Co-entreprise

Une entreprise associée est une société sur laquelle le Groupe exerce une influence notable et qui n'est ni une filiale ni une co-entreprise. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions liées aux

politiques opérationnelle et financière de l'entreprise sans détenir ni le contrôle exclusif, ni le contrôle conjoint sur ces politiques. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence conformément à la norme IFRS11. L'écart d'acquisition lié à ces sociétés est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Une co-entreprise résulte d'un accord contractuel par lequel le Groupe et d'autres partenaires s'entendent pour mener une activité économique dans le cadre d'un contrôle conjoint. Les participations dans de telles sociétés sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence depuis le 1er Janvier 2012 conformément à la norme IFRS11.

Conformément à la norme IFRS 11 « Partenariats », le Groupe comptabilise selon la méthode de mise en équivalence les partenariats dans lesquels il exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties (joint-ventures ou co-entreprises). Le contrôle est considéré comme conjoint lorsque les décisions concernant les activités pertinentes du partenariat requièrent le consentement unanime du Groupe et des autres parties partageant le contrôle.

Conformément à la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et coentreprises », les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion opérationnelle et la politique financière sont également mises en équivalence. Ces sociétés sont appelées entreprises associées. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill et inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant au Groupe dans le montant total du résultat global comptabilisé par les entreprises associées et les co-entreprises, ajustée des éventuelles pertes de valeur de la participation nette

### Dates de clôture des comptes des sociétés consolidées

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes annuels arrêtés pour l'exercice 2025 qui va du 01/01/2025 au 31/12/2025.

## 2.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

### 2.3.1. Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers, conformément aux normes IFRS, nécessite l'utilisation d'estimations et de jugements pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits, charges et engagements. Les principales estimations retenues par le Groupe sont décrites dans les notes suivantes :

- ♦ Calculs actuariels conforme à la norme IAS 19 pour déterminer la provision des avantages au personnel.
- ♦ Expertise immobilière effectué par un expert indépendant pour la réévaluation des terrains dans le cadre de l'IAS 16
- ♦ Utilisation d'un modèle d'estimation des pertes attendues sur les créances suivant la norme IFRS 9.
- ♦ Adoption d'un taux d'actualisation estimé dans le cadre de l'IFRS 16 pour déterminer les droits d'utilisation et les dettes correspondantes.

Le Groupe SOTHEMA procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte des paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

### 2.3.2. Changement de méthodes comptables

En application de la norme IAS 8 «Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs», le groupe a constaté une correction (rétrospective) des écarts actuariels de l'impact IAS 19 portant sur les avantages au personnel pour se conformer aux hypothèses recommandés en se basant sur la dernière mise à jour des données actuarielles.

### 2.3.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production pour le Groupe, comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, ou à leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Elles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles fait l'objet d'une revue lors de chaque arrêté. Le cas échéant, l'incidence des modifications de celle-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est enregistré dans le compte de résultat sur la ligne Amortissement des incorporels.

Le Groupe dispose d'un Fonds commercial qualifié sous IAS 38 en immobilisation incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée. Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable. L'examen de ces indicateurs est effectué à chaque date d'arrêté annuel.

Le groupe procède annuellement en fin d'exercice aux tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et GW de ses entités comme prévu par la norme IAS 36. Aucun indice de perte de valeur n'a été décelé lors des tests effectués et donc n'ayant constaté aucune dépréciation de cette nature sur les comptes consolidés du groupe Sothema au 31 décembre 2025.

### Travaux liés à la recherche et de développement réalisés en interne

Conformément à IAS 38, Immobilisations incorporelles, une immobilisation incorporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs attendus de l'actif iront au Groupe et si le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable. Ces critères n'étant pas respectés pour les frais de recherche internes, ces derniers sont comptabilisés en charges, en Frais de recherche et développement, dès lors qu'ils sont encourus.

En raison des contraintes liées aux autorisations réglementaires et à la complexité du processus de recherche et de développement, les critères IAS 38 d'immobilisation des travaux R&D du groupe ne sont pas réputés remplis. Par conséquent, les coûts engagés sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel elles sont rattachées.

### Recherche et développement acquis séparément

Les travaux de recherche et développement acquis séparément sont comptabilisés en tant qu'actifs, car les critères de reconnaissance des actifs incorporels sont considérés comme toujours satisfaits.

Les acquisitions auprès de tiers de droits relatifs à des R&D et spécialités pharmaceutiques n'ayant pas encore abouties (n'ayant pas encore obtenu d'autorisation de mise sur le marché) sont comptabilisées à l'actif. Ces droits sont amortis linéairement, à partir de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché, sur leur durée d'utilité.

### Autres immobilisations incorporelles

Les brevets sont immobilisés pour leur coût d'acquisition et sont amortis sur leur durée d'utilité correspondant à leur durée de protection légale ou à leur durée de vie économique lorsqu'elle est inférieure.

Les licences, autres que celles relatives à des spécialités pharmaceutiques ou à des projets de recherche, notamment les licences de logiciels sont immobilisées sur la base du coût d'acquisition comprenant les coûts directement attribuables à la préparation de l'utilisation des logiciels. Les licences de logiciels sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité pour le Groupe (3 à 5 années).

Les coûts de développement des logiciels développés en interne, relatifs à la création ou à l'amélioration

de ces derniers sont immobilisés dès lors que les critères de comptabilisation des immobilisations de la norme IAS 38 sont respectés. Ils sont amortis linéairement sur la durée d'utilité des logiciels dès lors qu'ils sont prêts à être utilisés.

### 2.3.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

La norme IAS 16 prévoit le calcul des amortissements en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

- ♦ Pour les construction et leur composants → durée estimée entre 8 et 50 ans
- ♦ Pour les installations techniques, matériel et outillage et leur composant → durée estimée entre 8 et 50 ans

Conformément à IAS 36 sur les dépréciations d'actifs corporels, lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable. L'examen de ces indications est effectué à chaque date d'arrêté annuel.

Liste des Unités Génératrices de Trésorerie objets des tests de dépréciation :

- F.S (Comprime+Gellule)	- SOLUT® (sirop+amp S.U.E)	- UBS COLLYRES
- F.S (EFFERVESCENT)	- UNITE DE SOLUTE MASSIF 1	- UBS SOLUTES INJECTABLES
- F.S (CEPHALO)	- UBS AMPOULES INJECTABLES	- UBS Biotech
- SUPPOSITOIRES	- UBS SERINGUES GELS	- CONDITIONNEMENT
- PENICILLINES	- UBS SERINGUES LIQUIDES	- AIN SEBAA

### 2.3.5. Contrats de location

En application de la norme IFRS16, un droit d'utilisation est reconnu à l'actif en contrepartie d'une dette locative au passif.

L'analyse des durées, notamment pour les constructions prend en compte la durée contractuelle minimale à laquelle s'ajoutent les périodes résiliables et les renouvellements possibles, dès lors que le Groupe est raisonnablement certain de les exercer.

Ce retraitement inclue les deux catégories de contrats IFRS 16, à savoir, les contrats de location simple éligibles et les contrats de location financement (crédit-bail).

### 2.3.6. Stock

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient. Celui-ci est calculé selon la méthode du prix moyen pondéré ou selon la méthode FIFO « premier entré, premier sorti » selon la nature des stocks.

Le coût des produits finis comprend les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable des stocks est supérieure à leur valeur nette de réalisation.

Les comptes des stocks consolidés sont impactés par les éliminations des marges sur stocks des cessions intragroupes.

### 2.3.7. Créances et dettes

Les créances clients font parties des actifs courants.

Les dettes fournisseurs font parties des passifs courants.

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont soumises au modèle de dépréciation conformément à IFRS 9 menant à constater sur les comptes consolidés une dotation complémentaire ou reprise en ajustement de l'impact enregistré en social.

La méthode ECL retenue consiste à déterminer pour chaque exercice un taux de perte attendue obtenue par rapport au CA HT en fonction de l'ancienneté de la créance échue non encore encaissée. Ainsi, en se basant sur l'historique des dix dernières années un taux moyen ECL est adopté pour le calcul de l'impact.

#### Détail de l'impact IFRS 9 à fin décembre 2025 :

EN KMAD	OUVERTURE	AUGMENTATION/ VARIATION	DIMINUTION	DOTATIONS & REP. DE L'EXERCICE	VARIATIONS DES COURS DE CHANGE	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR	RECLASSEMENTS ET MISES AU REBUT	INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES	CLÔTURE
Provisions pour dép./rep. des cptes clients ratt.	-242	-	-	-67	-	-160	-	-	-	-469
Total	-242	-	-	-67	-	-160	-	-	-	-469

### 2.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les impôts différés actifs sont des produits d'impôts futurs et correspondent à une différence temporaire déductible ou des retraitements de consolidation imputables sur les exercices futurs.

Les impôts différés passifs sont des charges d'impôts futures et correspondent à une différence temporaire imposable ou des retraitements de consolidation imposables lors des exercices futurs.

Les actifs et les passifs d'impôt différés sont compensés selon les dispositions de la norme IAS 12.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Les comptes consolidés sont impactés des impôts différés sur les déficits fiscaux transitant par le compte de résultat.

Le groupe a réalisé une étude détaillée de l'impact de l'IFRIC 23 relative aux positions fiscales incertaines, considérant les risques, les comptes consolidés sont impactés par la constatation d'un passif fiscal portant sur risques liés à l'impôt sur le résultat.

### 2.3.9. Engagements de retraite et prestations assimilées

#### Description

Dans le cadre de l'évaluation de ses engagements sociaux, SOTHEMA a soumissionné un cabinet indépendant pour l'évaluation actuarielle et la comptabilisation, conformément à la norme IAS 19 révisée, des engagements sociaux relatifs aux avantages du personnel accordés au personnel actif et retraité à fin décembre 2025.

Cette mission a pour objectifs :

- ♦ L'évaluation et la comptabilisation selon la norme IAS 19 des engagements sociaux pris par SOTHEMA envers son personnel ;
- ♦ L'analyse de la sensibilité de ces engagements par rapport aux principaux paramètres.

Seul l'avantage social « couverture médicale des retraités » a été identifié par SOTHEMA comme avantage social devant faire l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation sous IAS 19.

Le périmètre des engagements sociaux de Sothema couvre alors :

- ♦ Engagement lié à la couverture médicale des retraités actuels
- ♦ Engagement lié à la couverture médicale des actifs futurs retraités

Les engagements sociaux de SOTHEMA évalués au 31.12.2025 s'élèvent à 35 854 KMAD VS 30 421 KMAD au 31.12.2024, soit une hausse de 18% de la provision due aux changements des hypothèses actuarielles et financières, en particulier l'écart actuariel.

Ce montant est déterminé en fonction des conditions conventionnelles de départ, l'ancienneté des salariés étant calculée à la date de leur départ éventuel à la retraite à l'âge de 60 ans. Il tient compte de la probabilité que le salarié quitte la société avant d'atteindre l'âge du départ en retraite.

L'ensemble de ces coûts, charges sociales incluses, est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

#### Hypothèses retenues

SOTHEMA accorde à ses employés actifs et retraités une couverture médicale à hauteur des plafonds convenus sur les conditions contractuelles dépendamment du type de prestation médicale. Les conjoints et les enfants de moins de 21 ans bénéficient également de cette couverture médicale.

Les types des prestations couvertes sont essentiellement les consultations, les visites médicales, les actes médicaux courants, les hospitalisations et interventions chirurgicales. Le personnel bénéficie également de soins dentaires, optiques et de maternité.

Les prestations sont cependant plafonnées à un montant de 130 000 MAD.

#### Détail de l'impact IAS 19 à fin décembre 2025 :

Provision 31/12/2024	30 420 857
Charge d'intérêts	1 073 250
Coût des services	986 675
Prestations Payées	- 131 828
Ecart actuariels	- 3 505 497
Provision 31/12/2025	35 854 452
Provision 31/12/2024	30 420 857
Dotation de l'exercice	2 059 926
Prestations payées	- 131 828
Autres éléments du Résultat Global	- 3 505 497
Provision 31/12/2025	35 854 452

### 2.3.10. Opérations en devises et conversion des comptes des sociétés étrangères

Conformément à IAS 21, les écarts de conversion des créances et dettes en devises ont été comptabilisés en résultat financier.

En application de la norme IAS 21, l'effet des variations des cours des monnaies étrangères, chaque filiale du Groupe établit ses comptes dans la monnaie la plus représentative de son environnement économique, la monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle de la société mère est le MAD, pour les filiales est la devise du pays de présence (MAD, FCFA). Néanmoins, la devise de présentations des états financiers consolidés est le MAD, qui est également la monnaie de reporting du Groupe.

Les transactions en monnaies étrangères, c'est-à-dire des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des entités (MAD), sont initialement converties au taux de change en vigueur à la date de ces transactions:

- ♦ Les valeurs immobilisées et les stocks acquis en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle aux cours de change en vigueur aux dates d'acquisition. L'ensemble des créances et dettes libellées en devises est converti aux cours de change en vigueur à la date du bilan ou aux cours de couverture lorsque des opérations de couverture ont été réalisées sur le marché. Les gains et pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat ; toutefois, les différences de change qui résultent de la conversion des avances faisant partie intégrante de l'investissement net dans les filiales consolidées sont portées directement au poste Ecart de conversion dans les capitaux propres.

Conversion des comptes des filiales étrangères :

La conversion en dirhams de l'ensemble des actifs et passifs est effectuée au cours de la monnaie fonctionnelle de la filiale étrangère en vigueur à la date du bilan, et la conversion des comptes de résultat est effectuée sur la base d'un cours moyen pondéré de la période. L'écart de conversion qui en résulte est porté directement en capitaux propres et n'est repris en résultat qu'au moment de la cession de la filiale.

Table des taux à fin décembre 2024 utilisée pour la consolidation :

	TC	TMN	TMN-1	TO
<b>SAISIE DES TAUX PAR DEVISE</b>				
EUR Euro	0,0934	0,0948	0,0930	0,0951
MAD Dirham marocain	1,00	1,00	1,00	1,00
XOF Francs CFA BCEAO	61,2370	62,1797	60,9847	62,3597

### 2.3.11. Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement publiques reçues par le Groupe sont reclassées en produits différés conformément au retraitement recommandé par IAS 20.

### 2.3.12. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est retraité suivant la norme IFRS 15 en ce qui concerne les échantillons et les escomptes accordés qui viennent en diminution du chiffre d'affaires consolidé.

### 2.3.13. Résultat par action

Conformément à IAS 33, le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

	DÉC-25	DÉC-24
Part du groupe	385 526	315 288
Intérêts minoritaires	2 703	1 936
Nombre d'actions	7 606 728	7 200 000
Résultat par action	50,7	43,8
Résultat dilué par action	50,7	43,8

### 2.3.14. Actifs détenus en vue de la vente et activités cédées

Le chiffre Un actif non courant, ou un Groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouverte principalement par le biais d'une vente. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente, sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des frais de cession et leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et ne sont plus amortis. Une activité est considérée comme cédée ou en cours de cession quand les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque le groupe cède l'activité.

Les activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités cédées ou en cours de cession.

## EVENEMENT SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### 3.1. Faits marquants de l'exercice

- ♦ En 2025, le marché pharmaceutique marocain a maintenu sa croissance, portée notamment par les effets de la généralisation de la Couverture Sociale Universelle (CSU), qui contribue à dynamiser le secteur de la santé. À la fin décembre 2025, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 3 226 MMAD, en hausse de 15% par rapport à 2024. Par ailleurs, le résultat net part du groupe (RNPG) a progressé de 22%, passant de 315 millions de dirhams à 386 millions de dirhams.
- ♦ Contrôle CNSS : Réception d'une notification à fin juillet 2025 faisant ressortir un montant de 12 MMAD au titre des exercices 2020, 2021, 2022 et 2023.
- ♦ Dissolution de l'entité Leiden Pharma.
- ♦ Finalisation de l'acquisition de Soludia en décembre 2025, une première contribution de 27 MMAD au chiffre d'affaires 2025 correspondant à 14 jours d'activité.
- ♦ Contrôle Office des changes : Réception d'une notification en date du 17 février 2026 faisant ressortir un montant de 9,3 MMAD.

### 3.2. Caractère saisonnier ou cyclique de l'activité

N/A

### 3.3. Evènements postérieurs à la clôture

N/A

### 3.4. Comptes proforma

Suite à l'acquisition de la nouvelle filiale Soludia Maghreb et pour les besoins de comparabilité des chiffres, nous vous présentons certains indicateurs :

EN M MAD	R 2024	R 2024 PROFORMA (JAN-2024)	R 2024 PROFORMA (14 JRS)	R 2025	R 2025 PROFORMA (JAN-2025)
Chiffre d'affaires	2 816	3 082	2 826	3 226	3 506
Marge brute globale	1 347	1 468	1 351	1 569	1 702
VA	968	1 060	971	1 149	1 255
E BE	599	663	602	762	839
REX	534	578	536	666	716
Résultat financier	- 19	- 22	- 19	- 1	- 5
Résultat non courant	- 23	- 25	- 23	- 39	- 43
RNPG	315	345	316	386	418

# DETAIL DES COMPTES DU BILAN

## Écart d'acquisition

EN KMAD	OUVERTURE	ENTRÉES DE PÉRIMÈTRE	SORTIES DE PÉRIMÈTRE	AUTRES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	VARIATIONS DES COURS DE CHANGE	AUTRES	CLÔTURE
Écart d'acquisition	27 263	976 218	- 1384	-	-	-	-	1 002 097
Amt/Pertes val. écart d'acquisition	-	-	-	-	0	-	-	-
Total Valeur Nette	27 263	976 218	- 1384	-	-	-	-	1 002 097

## Les GW par entité :

	AXESS PHARMA	SOLUDIA	TABID	TOTAL
Écarts d'acquisition	23 339	976 218	2 540	1 002 097

L'acquisition de la société Soludia Maghreb a été réalisée le 17 décembre 2025, soit à une date proche de la clôture. La nouvelle filiale a ainsi été consolidée sur une période de 14 jours, du 17/12/2025 au 31/12/2025. Etant donné que l'ensemble des informations nécessaires pour mesurer définitivement les actifs acquis, les passifs assumés et les éléments du prix d'acquisition n'est pas encore disponible, une estimation initiale du goodwill a été comptabilisée à titre provisoire à hauteur de 976 MMAD.

EN KMAD	MONTANT
Prix d'acquisition au titre de la prise de contrôle, constaté à la JV	1 195 598
Montant des intérêts minoritaires dans l'acquise	120
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 195 718</b>
Le montant net des actifs et passifs assumés, évalués à la JV à la date d'acquisition	- 219 499
Le montant net des actifs et passifs assumés, évalués à la JV à la date d'acquisition de la société Soludia	- 213 705
Le droit de se faire rendre une contrepartie préalablement transférée	- 5 794
<b>GOODWILL</b>	<b>976 218</b>

Il est important de préciser que la société dispose ainsi d'un délai d'affectation de douze mois après la date d'acquisition pour procéder aux ajustements nécessaires.

## Prix d'acquisition

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, le prix d'acquisition a été évalué à la juste valeur, dégageant des différences par rapports aux dispositions contractuelles.

EN KMAD	CONTRACTUEL	JUSTE VALEUR
Montant versé	369 519	369 519
Montant différé actualisé	95 755	90 918
Valeur d'apport	630 429	735 161
<b>TOTAL</b>	<b>1 095 703</b>	<b>1 195 598</b>

## Nantissement des actions

Le contrat d'investissement prévoit un nantissement des actions. A cet effet, l'actif correspondant au droit de se faire rendre une contrepartie préalablement transférée a été estimé à 5794 KMAD.

EN KMAD	PROBABILITÉ	NANTISSEMENT	CASH FLOW	CASH FLOW ACTUALISÉ
17/12/2026	20%	12 454	2 491	2 402
17/12/2027	15%	12 454	1 868	1 737
17/12/2028	10%	12 454	1 245	1 117
17/12/2029	5%	12 454	623	538
		<b>49 814</b>	<b>6 227</b>	<b>5 794</b>

## Montant net des actifs et passifs assumés

En se basant sur le bilan d'ouverture du 17 décembre 2025, le montant net des actifs et passifs assumés s'élève à 213 705 KMAD.

BILAN ACTIF - KMAD	IFRS
Immobilisations incorporelles	841
Goodwill	-
Immobilisations corporelles	103 287
Titres mis en équivalence	269
Autres actifs financiers	332
Impôts différés	705
Autres actifs long terme	-
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>105 434</b>
Stocks et encours	42 315
Clients et autres débiteurs	127 298
Créances d'impôts	42 316
Autres actifs courants	66
VMP et autres placements	-
Disponibilités	-
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>211 995</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS ET GROUPES D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>317 429</b>

BILAN PASSIF - KMAD	IFRS
Capital	19 107
Réserves	194 598
Réserves de conversion Groupe	-
Capitaux propres part du Groupe	213 705
Intérêts minoritaires	-
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>213 705</b>
Subventions	3 783
<b>AUTRES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>3 783</b>
Emprunt et dettes financières	9 329
Engagement envers le personnel	4 259
Autres provisions	8 751
Fournisseurs et autres créiteurs	49 471
Dettes d'impôt	11 557
Compte de liaison avec Sothema	7 219
Autres passifs courants	9 355
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>99 941</b>
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	-
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>317 429</b>

### Coûts liés à l'acquisition chez Sothema

La société Sothema a engagé des coûts liés à l'acquisition totalisant 5 744 KMAD. Il est important de préciser que la quote-part liée à l'émission des instruments de capitaux propres s'élève à 3 532 KMAD.

Les impairment tests effectués annuellement sur les GW sont qualitatifs, considérant la particularité des entreprises opérant dans la pharmacie et dont la phase préliminaire pour exercer requière des années pour obtenir l'autorisation du ministère en tant que laboratoire pharmaceutique, compte tenu également des années pour constituer et soumettre les dossiers techniques pour les autorisations de mise sur le marché des produits pharmaceutiques objets de fabrication et destinés à être vendus au Maroc ou à l'export.

Le groupe ne constate aucun indice de perte de valeur s'agissant des GW comptabilisés relatifs aux entités AXESS PHARMA et TABID. La valeur recouvrable des GW est largement supérieure à la valeur au bilan consolidé. Ceci s'explique :

- ◆ Les facteurs économique et perspectives attendus de l'entité
- ◆ Facteurs macroéconomiques créant une conjoncture favorable
- ◆ Facteurs de développement des entités

Pour l'entité Axess Pharma, il est à noter que la filiale a obtenu son autorisation d'exercice en tant que laboratoire pharmaceutique en avril 2021. En 2025, Axess Pharma affichait des performances positives.

L'entité Tabid détient un terrain réévalué d'une valeur de 21,4 MMAD, ce terrain est un investissement de capitalisation pour le groupe dans l'objectif de réaliser des plus-values à long terme.



## Immobilisations incorporelles

EN KMAD	OUVERTURE	ACQUISITIONS	CESSIONS	DOTATIONS DE L'EXERCICE	VARIATIONS DES COURS DE CHANGE	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	RECLASSEMENTS ET MISES AU REBUT	INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES	CLÔTURE
Immobilisations en Recherche et Développement	262	-	-	-	-	-	-	-	262
Brevets, marques et valeurs similaires	45 871	150	-	-	-	1 699	-	-	47 720
Fonds commercial	3 500	-	-	-	-	-	-	-	3 500
Immobilisations incorporelles en cours	23 221	8 875	-	-	-	-	-	-	32 096
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	5 794	-	-	5 794
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>72 854</b>	<b>9 025</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 493</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>89 372</b>

EN KMAD	OUVERTURE	VARIATION	DIMINUTION/ REPRISE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	VARIATIONS DES COURS DE CHANGE	DE PÉRIMÈTRE	RECLASSEMENTS ET MISES AU REBUT	INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES	CLÔTURE
Amt immo. en Recherche et Développement	- 262	-	-	-	-	-	-	-	- 262
Amt Brevets, marques et valeurs similaires	-42 676	-	-	-1 386	-	-1 541	-	-	-45 603
<b>TOTAL AMT/DÉP. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>-42 938</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-1 386</b>	<b>-</b>	<b>-1 541</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-45 865</b>
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>29 916</b>	<b>9 025</b>	<b>-</b>	<b>-1 386</b>	<b>-</b>	<b>5 952</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>43 507</b>

## Immobilisations corporelles

EN KMAD	OUVERTURE	ACQUISITIONS	CESSIONS	DOTATIONS DE L'EXERCICE	VARIATIONS DES COURS DE CHANGE	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR	RECLASSEMENTS ET MISES AU REBUT	INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES	CLÔTURE
Terrains	280 474	-	-	-	2 412	13 487	-	-	29 019	325 393
Constructions	545 000	18 771	-	-	552	39 441	-	38 552	-	642 315
Installations tech, matériel & outillage	442 583	24 046	-8 382	-	11	65 038	-	2 772	-	526 067
Immobilisations corporelles en cours	135 749	19 450	-	-	126	-	-	-41 205	-	114 119
Avances et acomptes s/immo. corp.	266	1 110	-	-	4	30	-	-183	-	1 227
Autres immobilisations corporelles	159 414	9 298	-3 705	-	205	28 372	-	877	-	194 461
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 563 486</b>	<b>72 674</b>	<b>-12 087</b>	<b>-</b>	<b>3 310</b>	<b>146 368</b>	<b>-</b>	<b>813</b>	<b>29 019</b>	<b>1 803 582</b>

EN KMAD	OUVERTURE	VARIATION	DIMINUTION/ REPRISE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	VARIATIONS DES COURS DE CHANGE	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR	RECLASSEMENTS ET MISES AU REBUT	INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES	CLÔTURE
Amt des constructions	-291 043	-	-	-22 016	-307	-8 116	-	-	-	-321 483
Amt desinsttech, mat et outillage	-298 091	-	3 292	-12 384	-12	-25 032	-	-1 533	-	-333 760
Amt des autres immobilisations corporelles	-79 599	-	3 229	-22 979	-145	-10 752	-	1 533	-28	-108 740
<b>TOTAL AMT/DÉP. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>-668 733</b>	<b>-</b>	<b>6 521</b>	<b>-57 379</b>	<b>-464</b>	<b>-43 900</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-28</b>	<b>-763 983</b>
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>894 753</b>	<b>72 674</b>	<b>-5 566</b>	<b>-57 379</b>	<b>2 845</b>	<b>102 468</b>	<b>-</b>	<b>813</b>	<b>28 991</b>	<b>1 039 600</b>

Les acquisitions des immobilisations corporelles ont enregistré une augmentation brute de 73 millions de dirhams relative aux investissements réalisés au cours de l'exercice 2025 dont la quote-part majoritaire revient à SOTHEMA avec 69 MMAD

Par ailleurs, l'exercice a été marqué par l'activation du projet Magasin Oulad Salah 2 pour une valeur de 38 MMAD.

### Droits d'utilisation des contrats de locations IFRS 16 :

EN KMAD	OUVERTURE	ACQUISITIONS	CESSIONS	DOTATIONS DE L'EXERCICE	VARIATIONS DES COURS DE CHANGE	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	RECLASSEMENTS ET MISES AU REBUT	INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES	CLÔTURE
Constructions	7 909				17	5 724	-	-	13 650
Installations tech, matériel & outillage	5 090		-5 090		-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	87 747	3 864	-3 702		-	4 513	813	-	93 235
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>100 746</b>	<b>3 864</b>	<b>-8 792</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	<b>10 237</b>	<b>813</b>	<b>-</b>	<b>106 885</b>
Amt des constructions	-4 618	-		-752	-11	621	-	-	-4 760
Amt des inst tech, mat et outillage	-3 487	-	5 090	-70	-	-	-1 533	-	-
Amt des autres immobilisations corporelles	-25 383	-	3 226	-17 548	-	-	1 533	-28	-38 200
<b>TOTAL AMT/DÉP. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>-33 488</b>	<b>-</b>	<b>8 316</b>	<b>-18 370</b>	<b>-11</b>	<b>621</b>	<b>-</b>	<b>-28</b>	<b>-42 960</b>
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>67 258</b>	<b>3 864</b>	<b>-476</b>	<b>- 18 370</b>	<b>6</b>	<b>10 858</b>	<b>813</b>	<b>-28</b>	<b>63 925</b>

### Stocks

EN KMAD	OUVERTURE	VARIATION	DIMINUTION	DOTATIONS DE L'EXERCICE	VARIATIONS DES COURS DE CHANGE	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR	RECLASSEMENTS ET MISES AU REBUT	INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES	CLÔTURE
Liaison neutral. profits IG s/ stocks	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mat. premières, mat. et fournitures consommables	380 316	71 948	-	-	349	9 674	-	-	-	462 287
Biens et services en cours	73 383	-35 578	-	-	-	-	-	-	-	37 805
Produits intermédiaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Marchandises	292 635	35 354	-	-	128	27 432	-	-	-	355 549
Produits finis	202 110	46 421	-	-	167	5 209	-	-	-	253 907
<b>TOTAL STOCKS EN COURS</b>	<b>948 444</b>	<b>118 145</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>644</b>	<b>42 315</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 109 548</b>

EN KMAD	OUVERTURE	VARIATION	REPRISE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	VARIATIONS DES COURS DE CHANGE	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR	RECLASSEMENTS ET MISES AU REBUT	INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES	CLÔTURE
Provisions pour dépréciations des Mat. et four.	-11 622	-	11 622	-19 063	-	-	-	-	-	-19 063
Provisions pour dépréciation des produits en cours	-897	-	897	- 576	-	-	-	-	-	-576
Prov. pour dép. des pdts intermediaires et pdts finis	-8 009	-	8 009	-8 296	-	-	-	-	-	-8 296
Provisions pour dépréciation des Marchandises	-8 377	-	8 377	-12 702	- 1	-	-	-	-	-12 703
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>-28 905</b>	<b>-</b>	<b>28 905</b>	<b>- 40 637</b>	<b>-1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-40 638</b>
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>919 539</b>	<b>118 145</b>	<b>28 905</b>	<b>- 40 637</b>	<b>643</b>	<b>42 315</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 068 910</b>

La hausse des stocks est due principalement aux marchandises et produits finis. Les stocks nets au 31 décembre 2025 sont constitués majoritairement :

- ♦ 343 millions de dirhams de stocks de marchandise
- ♦ 246 millions de dirhams de stocks des produits finis.





## Disponibilités

EN KMAD	OUVERTURE	AUGMENTATION/ VARIATION	DIMINUTION	DOTATIONS & REP. DE L'EXERCICE	VARIATIONS DES COURS DE CHANGE	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR	RECLASSEMENTS ET MISES AU REBUT	INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES	CLÔTURE
Banques et établissements de crédit	73 244	72 752	-	-	217	- 1 965	-	-	-	144 247
Intérêts courus non échus s/ dispo.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chèques et valeurs à encaisser	3 790	653	-	-	2	-	-	-	-	4 444
Caisses	147	-56	-	-	-	67	-	-	-	158
<b>TOTAL [DISPONIBILITÉS ]</b>	<b>77 180</b>	<b>73 349</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>219</b>	<b>- 1 898</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>148 850</b>

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Situation à consulter sur la page 5.

## Employee benefits

EN KMAD	OUVERTURE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISE (PROV. UTILISÉE)	VARIATION	VARIATIONS DES COURS DE CHANGES	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	RECLASSEMENTS	INCIDENCES DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES	CLÔTURE
Prov. pour pensions de retraite et oblig. similaires	30 421	2 060	-132	-	-	-	-	3 505	35 854
<b>TOTAL [ ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL ]</b>	<b>30 421</b>	<b>2 060</b>	<b>-132</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 505</b>	<b>35 854</b>

## Provisions pour risques et charges

EN KMAD	OUVERTURE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISE (PROV. UTILISÉE)	REPRISE (PROV. NON UTILISÉE)	VARIATIONS DES COURS DE CHANGES	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	RECLASSEMENTS	INCIDENCES DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES	CLÔTURE
Autres provisions pour charges	2 896	3 119	-687	-	15	-	-	-	5 342
Autres provisions pour risques et charges	10 236	9 426	-236	-	1	554	-	-	19 981
<b>TOTAL [ PROVISIONS ]</b>	<b>13 132</b>	<b>12 545</b>	<b>-923</b>	<b>-</b>	<b>16</b>	<b>554</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25 323</b>

## Emprunts et Dettes financières LT

EN KMAD	OUVERTURE	AUGMENTATION	REMBOURSEMENT/ VAR.	RECLASSEMENT	VARIATIONS DES COURS DE CHANGE	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	AUTRES	CLÔTURE
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	151 404	253 898	-89 861	-	-	9 493	-27 619	297 315
Avances de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées	4 653	95 755	-899	-	-	-1 613	200	98 096
<b>TOTAL [EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES LT ]</b>	<b>156 057</b>	<b>349 653</b>	<b>-90 760</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 880</b>	<b>-27 419</b>	<b>395 411</b>
Dont Crédit-bail	69 396	3 864	-17 151	-	6	10 847	332	67 294

L'évolution des emprunts et dettes financières correspond principalement au financement de l'acquisition de Soludia.

## Impôts différés

EN KMAD	OUVERTURE	AUGMENTATION	VARIATION	DIMINUTION	RECLASSEMENTS	VARIATIONS DES COURS DE CHANGE	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	AUTRES	CLÔTURE
Impôts différés - passif	102 867	-	-1 598	-	-	754	-175	7 821	109 670
Impôts différés à imputer	0	-	-0	-	0	0	-	-	0
<b>TOTAL [IMPÔTS DIFFÉRÉS ]</b>	<b>102 867</b>	<b>-</b>	<b>-1 598</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>754</b>	<b>-175</b>	<b>7 821</b>	<b>109 670</b>

## Détails de la variation des impôts différés par nature :

EN KMAD	OUVERTURE	INCIDENCE RÉSULTAT	VARIATIONS DES COURS DE CHANGE	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	AUTRES	CLÔTURE
Impôts différés - actif	1 009	56	54	-315	106	910
Impôts différés - passif	102 867	-1 598	754	-175	7 821	109 670
<b>SOLDE NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>-101 858</b>	<b>1 654</b>	<b>-700</b>	<b>-141</b>	<b>-7 715</b>	<b>-108 760</b>
Ventilation de l'impôt différé par nature						
Olia01 - Données de liasse	999	-	18	-1 018	-	-
1ret35 - Retraitement des engagements de retraite	-	-	-	-	-	-
1ret45 - Retraitement du crédit-bail locataire	116	-	0	-21	-	95
1ret75 - Réévaluation immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-	-	-	-
1ret95 - Autres retraitementsifrs	-	-	-	-	-	-
2cnv20 - Remise à valeur historique situation nette	-	-	-19	19	-	-
2imp15 - Id / différences temporaires	864	-	6	-	-	870
2imp20 - Id / autres retraitements,	0	-	-	-	-	-
2imp215 - Id / annulation provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
2imp225 - Id / annulation frais d'établissement	2 761	907	0	407	-	4 075
2imp230 - Id /annul, des écarts deconv, & prov, de change	-1	17	-	-35	-	-19
2imp235 - Id / retraitement des engagements de retraite	10 648	675	-	-	1 227	12 550
2imp245 - Id / retraitement du crédit-bail locataire	697	556	0	2	-146	1 109
2imp30 - Id /éliminationdes résultats internes	986	78	0	-	-	1 064
2imp35 - Id sur écart d'évaluation 100%	-69 400	-	-721	-886	-8 796	-79 803
2imp40 - Activation de reports déficitaires	0	-	-	-	-	0
2imp60 - Id/ autres retraitementsifrs	-49 529	-579	15	1 392	-0	-48 702
<b>TOTAL IMPÔT DIFFÉRÉ PAR NATURE</b>	<b>-101 858</b>	<b>1 654</b>	<b>-700</b>	<b>-141</b>	<b>-7 715</b>	<b>-108 760</b>
Incidence au compte de résultat	-	-	-	-	-	1 654
Incidence réserves	-	-	-	-	-	7 715

## Emprunts et concours bancaires

EN KMAD	OUVERTURE	AUGMENTATION	VARIATION	RECLASS.	VARIATIONS DES COURS DE CHANGE	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	AUTRES	CLÔTURE
Banques( soldecréditeurs)	12 324	-	-1 384	-	-	-	-	10 940
Intérêts courus et nonechusà payer	1 697	-	-922	-	-	-	-	775
Emprunts auprèsétabliss.decrédit - part < 1 an	206 743	204 966	-129 950	-	-	-	27 751	309 510
Crédits de trésorerie	188 147	-	10 282	-	-	-	-	198 429
Intérêts courus sur emprunts	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits d'escompte	23 643	-	38 012	-	-	-	-	61 655
<b>TOTAL [EMPRUNTS ET CONCOURS BANCAIRES ]</b>	<b>432 554</b>	<b>204 966</b>	<b>- 83 962</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27 751</b>	<b>581 309</b>

L'évolution des emprunts auprès des établissements de crédit est impacté par l'accroissement du BFR.

## Fournisseurs et autres

EN KMAD	OUVERTURE	AUGMENTATION	VARIATION	RECLASSEMENT	VARIATIONS DES COURS DE CHANGE	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	AUTRES	CLÔTURE
Dettes fournisseurs	519 054	-	- 6 743	-	370	49 324	-	562 005
Dettes /acquisitd'immob	910	-	-442	-	-	-	-	468
Rémunération de personnel	39 877	-	4 546	-	19	3 451	-	47 893
Dettes fiscales	49 206	-	-6 629	1	29	8 779	-	51 386
Comptes courants des associés créditeurs	1 079	-	- 551	-	-	4 112	-	4 640
Autres dettes	74	-	-	-	-	74	-	-
Ajustement IG autres créances / dettes courantes	11	-	66	-	1	-	-	78
Intérêts courus et nonechusà payer sur dettes	-684	-	-	-	-	764	-	80
Divers créanciers	79 945	-	-51 100	-	-	- 492	-	28 353
Organismes sociaux	30 707	-	2 576	-	9	808	-	34 101
<b>TOTAL [FOURNISSEURS ET AUTRES ]</b>	<b>720 178</b>	<b>-</b>	<b>-58 276</b>	<b>1</b>	<b>430</b>	<b>66 672</b>	<b>-</b>	<b>729 004</b>

## Dettes d'impôt

EN KMAD	OUVERTURE	AUGMENTATION	VARIATION	RECLASSEMENT	VARIATIONS DES COURS DE CHANGE	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	AUTRES	CLÔTURE
Dettes liées à l'intégration fiscale	-	-	-	-	-	-	-	-
Etat, impôts sur Résultats	8 950	-	44 204	- 384	110	10 976	-	63 856
<b>TOTAL [DETTES D'IMPÔT ]</b>	<b>8 950</b>	<b>-</b>	<b>44 204</b>	<b>- 384</b>	<b>110</b>	<b>10 976</b>	<b>-</b>	<b>63 856</b>

## Autres passifs courants

EN KMAD	OUVERTURE	AUGMENTATION	VARIATION	RECLASSEMENT	VARIATIONS DES COURS DE CHANGE	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	AUTRES	CLÔTURE
Ajustement IG clients / fournisseurs courants	0	-	- 3 438	-	906	7 219	-	4 688
Ecart de conversion passif	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	3 599	-	529	-	22	3 783	-	7 933
Subventions d'investissement reçues à + 1 an	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	74	-	153	-	2	- 74	-	155
<b>TOTAL [AUTRES PASSIFS COURANTS ]</b>	<b>3 673</b>	<b>-</b>	<b>-2 756</b>	<b>-</b>	<b>930</b>	<b>10 928</b>	<b>-</b>	<b>12 775</b>

## 5. DETAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

### Chiffres d'affaire

EN KMAD	DÉC-25	DÉC-24
Ventes de biens produits	1 403 076	1 224 081
Ventes de services produits	82 195	89 374
Ventes de Marchandises au Maroc	1 450 112	1 181 547
Ventes de Marchandises Export	1 185	
Ventes de biens produits Export	195 431	235 928
Ventes de services produits Export	93 671	84 972
<b>TOTAL[CHIFFRE D'AFFAIRES ]</b>	<b>3 225 670</b>	<b>2 815 902</b>

Le Groupe affiche un chiffre d'affaires consolidé de 3 226 M MAD en hausse de 15% par rapport à 2024.

Cette croissance est due notamment aux éléments suivants :

- ♦ Dynamique de croissance portée par la solide performance de l'ensemble des aires thérapeutiques principalement L'oncologie et le cardio/diabète
- ♦ Chiffres d'affaires additionnel grâce aux lancements de 14 nouveaux produits.

### Achats consommés et variation des stocks achats

EN KMAD	DÉC-25	DÉC-24
Achats de matières premières	-561 201	-515 331
Variation des stocks de matières et fournitures	71 949	16 686
Variation de stocks de marchandises	35 354	37 342
Achats non stockés de matières et fournitures	-50 622	-54 544
Achats de marchandises	-977 044	-805 840
Achats d'emballages	-4 081	-2 682
Achats de services	-2 387	-1 562
Achats de matières et fournitures des ex, antérieurs		
Achats de matières et fournitures consommables	-182 229	-208 312
<b>TOTAL[ACHATS CONSOMMÉS ET VARIATION DES STOCKS ]</b>	<b>-1 670 261</b>	<b>-1 534 243</b>

Les achats consommés et variation des stocks s'élèvent à 1 670 M MAD, soit une hausse de 8,9%.

L'augmentation des achats consommés s'explique par la hausse du chiffre d'affaires, ce qui reflète une intensification de l'activité et donc un besoin accru en approvisionnements.

### Charges externes

EN KMAD	DÉC-25	DÉC-24
Redevances de crédit-bail	-287	-232
Locations et charges locatives	-1 673	-2 060
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-135 809	-118 933
Entretien et réparations	-17 006	-15 291
Primes d'assurances	-4 927	-4 648
Rémunérations du personnel externe à l'entreprise	-25 105	-31 664
Redevances pour brevets, marques et valeurs similaires	-8 837	-9 813
Etudes, recherches et documentation	-7 422	-6 698
Transports	-23 743	-25 892
Déplacements, missions et réceptions	-111 019	-96 857
Publicité, publications et relations publiques	-68 931	-53 815
Frais postaux et frais de télécommunications	-2 714	-2 772
Cotisations et dons	-2 931	-3 535
Services bancaires	-4 712	-5 082
Autres charges externes des exercices antérieurs		
Autres charges d'exploitation	-8 305	-1 806
<b>TOTAL[CHARGES EXTERNES ]</b>	<b>- 423 422</b>	<b>-379 099</b>

### Charges de personnel

EN KMAD	DÉC-25	DÉC-24
Rémunération du personnel	-299 811	-279 360
Charges sociales	-75 628	-72 725
Charges sociales diverses	-8 968	-13 709
Dot./Prov, engagements de retraite	-1 030	-1 228
Rep./Prov, engagements de retraite	368	222
<b>TOTAL[CHARGES DE PERSONNEL ]</b>	<b>-385 069</b>	<b>-366 799</b>

### Dotations aux amortissements

EN KMAD	DÉC-25	DÉC-24
DEA des immobilisations incorporelles	2 700	-3 940
DEA des immobilisations corporelles	-68 942	-64 015
DEP pour dépréciation des immobilisations		
<b>TOTAL[DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ]</b>	<b>-66 242</b>	<b>-67 955</b>

### Dotations aux dépréciations et provisions

EN KMAD	DÉC-25	DÉC-24
DEP pour risques et charges	-829	-700
DEP pour dépréciation de l'actif circulant	-66 719	-30 183
<b>TOTAL [ DOTATIONS AUX DÉPRÉCIATION ET PROVISIONS ]</b>	<b>-67 548</b>	<b>-30 884</b>

### Variations de stock des produits finis

EN KMAD	DÉC-25	DÉC-24
Variations de stocks des produits	10 844	61 415
<b>TOTAL[VARIATION DES STOCKS ]</b>	<b>10 844</b>	<b>61 415</b>

## Autres produits et charges d'exploitation

EN KMAD	DÉC-25	DÉC-24
Ajust Prod, et charges intra-gpe exploit	-	12
DÉA de l'immobilisation en non-valeurs	-4 086	-118
Autres produits d'exploitation	-	-
Immo, produite	-	-
Subventions d'exploitation reçues de l'exercice	263	-
Rep. /subv, d'investissement de l'exercice	881	881
Rep. /prov, pour risques et charges	687	1 022
Transfert de charges d'exploit,	5 764	-
Rep. /prov, pour dépréciation de l'AC	34 683	29 479
Pertes/créances irrécouvrables	-	-
<b>TOTAL[AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION ]</b>	<b>38 192</b>	<b>31 276</b>

## Résultat sur cession de participations consolidées & autres produits et charges opérationnels

EN KMAD	DÉC-25	DÉC-24
Autres produits exceptionnels	116	455
Charges exceptionnelles diverses	-31 172	-26 831
DNC pour risques et charges	-9 383	-10 000
Produits de cession de titres (conso.)	3 177	20 864
Produits de cession des immobilisations corp.	10	5
Rep./amt. et prov. des immo. Corp.	5 997	4 432
Transfert de charges d'exploit. créateur	980	1 150
Transfert de charges exceptionnelles	-	-
VNA des immobilisations corp. cédées	-	-73
VNC des titres conso cédés	-3 014	-7 694
<b>TOTAL[AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS ]</b>	<b>-33 289</b>	<b>-17 691</b>

## Coût de l'endettement financier net

EN KMAD	DÉC-25	DÉC-24
Intérêts des emprunts et dettes	-23 457	-31 211
Autres charges financières sur équiv, de trésorerie	-	-
Coût de l'endettement financier net	-23 457	-31 211
Intérêts et produits assimilés	479	638
Revenus des TVP	164	-
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	643	638
<b>TOTAL[COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ]</b>	<b>-22 814</b>	<b>-30 573</b>

## Autres produits et charges financiers

EN KMAD	DÉC-25	DÉC-24
Pertes de changes propres à l'exercice	-4 355	-6 649
Escomptes accordés	-1	-1
Ajust Prod et charges intra-gpe financ,	-	-1
VNA des immobilisations fin, cédées	102	-1
Gains de change propre à l'ex,	25 889	18 077
Transfert de charges financières	-	-
Dot, aux prov, pour dépréciation des TVP	-	-
Rep./prov, pour dépréciation des TVP	-	404
<b>TOTAL[AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS ]</b>	<b>21 635</b>	<b>11 829</b>

# 6. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

## Chiffre d'affaires par zone géographique (HG)

EN KMAD	DÉC-25	EUROPE	AMÉRIQUE	ASIE	AFRIQUE	OCÉANIE	MOY ORIENT
Ventes de biens produits	1 403 076						1 403 076
Ventes de services produits	82 195						82 195
Ventes de Marchandises au Maroc	1 450 112						1 450 112
Ventes de Marchandises Export	1 185						1 185
Ventes de biens produits Export	195 431						150 939
Ventes de services produits Export	93 671	92 833					838
<b>TOTAL[CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE ]</b>	<b>3 225 670</b>	<b>92 833</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 088 345</b>	<b>-</b>	<b>44 492</b>

## Par entité

EN KMAD	EUROPE	AMÉRIQUE	AFRIQUE	MIDDLE-EAST	TOTAL
AXESS			150 854	-	150 854
SOLUDIA			26 945		26 945
SOTHEMA	92 833		2 775 855	44 492	2 913 180
TABID					-
WAPH			134 691		134 691
<b>TOTAL</b>	<b>92 833</b>	<b>-</b>	<b>3 088 345</b>	<b>44 492</b>	<b>3 225 670</b>

## Preuve d'impôt consolidée

EN KMAD	DÉC-25	DÉC-24
Résultat net comptable retraité IFRS - part du groupe	385 526	315 288
<b>RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>	<b>-1 359</b>	<b>-641</b>
Résultat - part des minoritaires	2 703	1 936
<b>RÉSULTAT NET COMPTABLE RETRAITÉ IFRS</b>	<b>384 181</b>	<b>313 993</b>
Impôts sur les sociétés	- 225 453	-171 198
Impôt différé	- 10 305	-4 283
<b>TOTAL CHARGE FISCALE RETRAITÉE IFRS</b>	<b>- 235 757</b>	<b>-175 482</b>
<b>RÉSULTAT COMPTABLE RETRAITÉ IFRS AVANT IMPÔTS</b>	<b>619 939</b>	<b>489 474</b>
<b>TAUX EFFECTIF D'IMPÔT (TOTAL CHARGE FISCALE RETRAITÉE/ RÉSULTAT COMPTABLE IFRS RETRAITÉ AVANT IMPÔTS)</b>	<b>38,03%</b>	<b>35,85%</b>
Impôt sur réintégrations	-	-
Impôt sur déductions	-	-
Impôt sur déficit fiscal		
Ajustement des ID N-1 au taux normal N		
Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercice antérieurs		
Charge fiscale recalculée	- 235 757	-175 482
<b>TAUX À CONTRÔLER PAR RAPPORT À 32%</b>	<b>38,03%</b>	<b>35,85%</b>

## Ventilation impôt exigible/impôt différé

EN KMAD	DÉC-25	DÉC-24
Impôt différé	- 10 305	-4 283
Impôt exigible	- 225 453	-171 198
<b>TOTAL [ VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ]</b>	<b>-235 757</b>	<b>-175 482</b>

## Créances par échéance

EN KMAD	CLÔTURE	N+1	N+2	N+3	N+4	>=N+5
A24860 Dépôts et cautionnements	1 204					1 204
A34110 Frais avances et acompte versés	41 986	41 986				
A34200 Clients et comptes rattachés	1 000 688	1 000 688				
A34300 Comptes de personnel à moins d'un an	1 308	1 308				
A34510 Créances fiscales - hors IS	209 136	209 136				
A34530 Etat, Impôt sur les bénéfices à - 1 an	8 068	8 068				
A34600 Comptes d'associés débiteurs						
A34610 Comptes courants groupe - part à plus d'un an	23 041					23 041
A34800 Autres créanciers à - 1 an	21 977	21 977				
A34810 Créances sur cessions d'actifs à - 1 an						
A34930 Intérêts courus et nonechus	411	411				
<b>TOTAL [ CRÉANCES PAR ÉCHÉANCE ]</b>	<b>1 307 819</b>	<b>1 283 575</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>24 245</b>

## Dettes par échéance

EN KMAD	CLÔTURE	N+1	N+2	N+3	N+4	>=N+5
P14810 Emprunts auprès des établissements de crédit	297 315	-	198 552		743	98 020
P14830 Emprunts auprès établissements décrédit - part < 1 an	309 510	309 510				
P14880 Autres emprunts et dettes assimilées	98 096		98 096			
P16880 Intérêts courus sur emprunts	-	-				
P44100 Dettes fournisseurs	562 005	562 005				
P44210 Clients avances et acomptes à + 1 an	4 375		4 375			
P44300 Rémunération de personnel	47 893	47 893				
P44400 Organismes sociaux	34 101	34 101				
P44520 Dettes fiscales	51 386	51 386				
P44530 Etat, impôts sur Résultats	63 856	63 856				
P44620 Comptes courants groupe - part à plus d'un an	-					
P44630 Comptes courants des associés créditeurs	4 640	4 640				
P44810 Dettes /acquisit d'immob	468	468				
P44880 Divers créanciers	28 353	28 353				
P44930 Intérêts courus et non echus à payer	855	855				
P46700 Autres dettes						
P46880 Intérêts courus et non echus à payer sur dettes						
P55200 Crédits d'escompte	61 655	61 655				
P55300 Crédits de trésorerie	198 429	198 429				
P55400 Banques ( solde créditeurs)	10 940	10 940				
<b>TOTAL [ DETTES PAR ÉCHÉANCE ]</b>	<b>1 773 877</b>	<b>1 374 091</b>	<b>301 023</b>	<b>-</b>	<b>743</b>	<b>98 020</b>

## Réserves de conversion par devise

EN KMAD	RÉSERVES DE CONVERSION GROUPE
<b>TOTAL DEVICES ZONE EURO</b>	
Dirham marocain	
Francs CFA BCEAO	185
<b>TOTAL UNITÉS DEVICES ZONE NON EURO</b>	<b>185</b>
<b>TOTAL [ RÉSERVES DE CONVERSION PAR DEVISE ]</b>	<b>185</b>

## Parties liées

EN KMAD	ACHATS/CHARGE	VENTES/PRODUIT	DETTE	CRÉANCES	C/C
West AfricPharma	76 523		44 791		
ASD					
Soludia	843	735	8 061	882	
Axess Pharma	8 133	55 658	1 060	62 368	38 362
Tabid					
<b>TOTAL [ PARTIES LIÉES ]</b>	<b>85 499</b>	<b>56 393</b>	<b>53 912</b>	<b>63 250</b>	<b>38 362</b>

## Engagements hors bilan

EN KMAD	DÉC-25	DÉC-24
Avals, cautions et garanties données	31 756	39 756
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	-	-
Autres engagements donnés	-	-
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>31 756</b>	<b>39 756</b>

## EN KMAD

Avals, cautions et garanties reçues	5 600	5 600
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	-	-
Autres engagements reçus	-	-
<b>TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>5 600</b>	<b>5 600</b>

## Effectif moyen

EN NOMBRE	DÉC-25	DÉC-24
Effectif du groupe (hors personnel extérieur)	1 390	1 147
<b>TOTAL [ EFFECTIF ]</b>	<b>1 390</b>	<b>1 147</b>

### Scope de consolidation

ENTITÉ	ACTIVITÉ	POURCENTAGE DE CONTRÔLE EN %	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
Sothema	Pharma		Consolidante
West AfricPharma	Pharma	79,60	Intégration Globale
Axess Pharma	Pharma	100	Intégration Globale
ASD	R&D Pharma	30	Mise En Equivalence
Prodimediac	Fab. & Distrib. Dispositifs médicaux	40	Mise En Equivalence
TABID	SCI	95	Intégration Globale
SOLUDIA MAGHREB	Pharma	99,99	Intégration Globale
HIDROPURA MAROC	Ins. & Maint de centrales d'acide et de salles de traitement d'eau	40	Mise En Equivalence

La variation du périmètre par rapport à 2024 s'explique par l'acquisition de la société Soludia et la dissolution de Leiden Pharma.

### La politique de gestion des risques financiers

#### Gestion du risque crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière en cas de non-respect par les tiers d'honorer les engagements. Le Groupe SOTHEMA est exposé à ce risque via les créances clients. Le Groupe minimise son risque de crédit par la mise en place d'un processus de contrôle interne organisé par un comité de recouvrement permettant d'évaluer périodiquement et limiter les risques de contrepartie avec un suivi régulier de l'ensemble du portefeuille clients.

#### Gestion du risque de liquidité

Dans le cadre de ses opérations courantes, Le Groupe SOTHEMA dispose d'une ligne de crédit lui permettant d'assurer la continuité de ses activités. Le Groupe dispose également d'option d'extension de ces facilités avec des conditions satisfaisantes.

Le Groupe a mis en place une stratégie de couverture de change lui permettant de maîtriser l'évolution de son résultat financier. En souscrivant à des produits dérivés, Sothema fait face aux évolutions de la devise dans le cadre de ses approvisionnements en matière première et ses encaissements des ventes à l'international.

#### Gestion du risque marché

Le Groupe SOTHEMA est exposé au risque des matières premières qui dépend en grande partie des importations des composants. Ce risque est accentué avec l'épidémie courant 2020 augmentant le risque de rupture de stock. Pour faire face, Sothema dispose d'un stock de sécurité et des sources alternatives pour éviter toute pénurie et dépendance.

### Information sectorielle & agrégats financiers

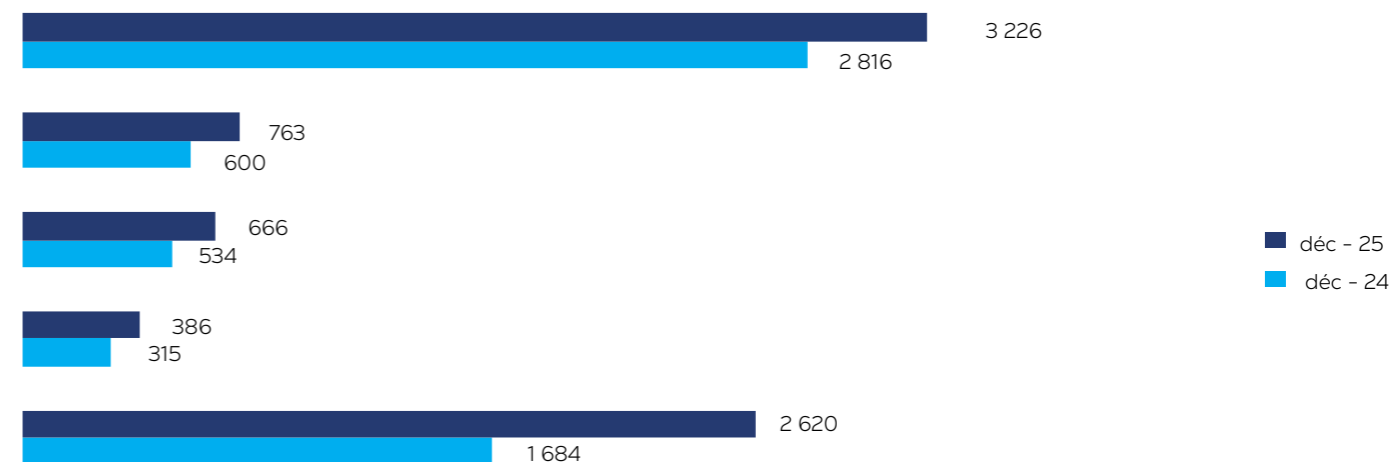
#### Chiffre d'affaires par nature de revenu

EN KMAD	DÉC-25	DÉC-24
Ventes production	1 403 076	1 224 081
Ventes en l'état	1 450 112	1 181 547
Façonnage local	82 195	89 374
Ventes et Façonnage à l'export	290 287	320 900
<b>TOTAL</b>	<b>3 225 670</b>	<b>2 815 902</b>

### Evolution des agrégats financiers en MMAD :

#### Agrégats financiers (Consolidés)

EN MMAD	DÉC-25	DÉC-24	EVOL. %
Chiffres d'affaires	3 226	2 816	14,5%
EBITDA	763	600	27,2%
Résultat d'Exploitation	666	534	24,7%
Résultat Net Part du Groupe	386	315	22,4%
Capitaux Propres Consolidé	2 620	1 684	55,6%



#### Agrégats financiers (Consolidés)

EN MMAD	DÉC-25	DÉC-24	EVOL. %
Endettement Net	833	511	63%
Gearing	31,8%	30,4%	



### 6.13. ( Evaluation à la juste valeur )

Le groupe fait appel à des experts indépendants en ce qui concerne la réévaluation immobilières des terrains appartenant aux filiales.

Il est à signaler que le groupe a opté pour la règle de rotation des réévaluations à effectuer chaque trois ans pour la constatation des plus et moins-values observées.

La méthode d'évaluation est la comparaison directe des terrains avec le marché pour une estimation des justes valeurs.

A noter que le Groupe a effectué une mise à jour des réévaluations à la fin de l'exercice 2025 et qui a donné lieu aux impacts suivants :

NATURE	PROPRIÉTÉ	VALEUR BILAN AVANT RÉÉVALUATION	RÉÉVALUATION	ÉCART DE RÉÉVALUATION
Terrain aménagé	TABID	125 200,00 MAD	21 420 000,00 MAD	21 294 800,00 MAD
Terrain aménagé	WAPH	28 025 110,00 CFA	8 450 000 000,00 CFA	8 421 974 890,00 CFA
Terrain aménagé	SOTHEMA	175 000,00 MAD	21 432 000,00 MAD	21 257 000,00 MAD
Terrain aménagé	SOTHEMA	5 000 000,00 MAD	35 314 000,00 MAD	30 314 000,00 MAD
Terrain aménagé	SOTHEMA	4 544 400,00 MAD	21 640 000,00 MAD	17 095 600,00 MAD
Terrain aménagé	SOTHEMA	38 000 000,00 MAD	62 399 700,00 MAD	24 399 700,00 MAD
Terrain aménagé	AXESS	2 617 922,00 MAD	6 711 500,00 MAD	4 093 578,00 MAD
Terrain aménagé	SOLUDIA	9 059 460,49 MAD	13 487 460,49 MAD	4 428 000,00 MAD

### Sociétés mises en équivalences

Sommaire de la situation des filiale mises en équivalence, ASD, Prodimedec et Hidropura Maroc :

SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCES	SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL (KMAD)	TAUX DE PARTICIPATION	PRIX D'ACQUISITION (KMAD)	DATE CLOT.	SITUATION NETTE (SOCIAL)	RÉSULTAT NET (SOCIAL)	QUOTE PART EN RÉSULTAT ET EN CAPITAUX PROPRES
A.S.D	Recherche & Développement	1 000	30	300	31/12/2025	2 211	244	1 667
PRODIMEDIC	Fabrication et Distrib. Des dispositifs médicaux	10 000	40	7.000	31/12/2025	-50	-1 602	-7 050
HIDROPURA MAROC	Ins. & Maint de centrales d'acide et de salles de traitement d'eau	500	40	200	31/12/2025	269	-	69

### Passifs éventuels

Contrôle CNSS : La société a reçu en date du 19 janvier 2024 un avis de vérification pour un contrôle de la CNSS portant sur les exercices allant de 2020 à 2024.

En date du 10 janvier 2025, la société a reçu une notification des chefs de redressements. Dans sa réponse formulée en date du 26 février 2025, la société a contesté l'intégralité des chefs de redressements qui lui ont été notifiés.

La société en concertation avec son conseiller fiscal a procédé à l'évaluation du risque encouru qui a été pris en compte dans les comptes au 31 décembre 2024 et maintenu au 31 décembre 2025. Le processus est toujours en cours avec la CNSS.

Contrôle de l'Office des changes : La société a reçu, en date du 28 mai 2024, un avis de vérification pour un contrôle de l'Office des Changes.

En janvier 2025, la société a reçu une lettre de constatations à laquelle elle a formulé une réponse en fournissant l'ensemble des documents et éléments explicatifs requis.

En date du 17 février 2026, la Société a reçu une troisième lettre notifiant des chefs de redressement définitivement retenus et invitant la société à régulariser son dossier contentieux par voie transactionnelle.

La société en concertation avec son conseiller fiscal a procédé à l'évaluation du risque encouru qui a été pris en compte dans les comptes au 31 décembre 2025. Le processus est toujours en cours avec l'Office des Changes.

**Deloitte.**

**Deloitte Audit**  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage  
La Marina – Casablanca, Maroc

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
*Commissaires aux Comptes*

4, Place Maréchal  
Casablanca, Maroc

Aux actionnaires

**Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.)**

BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura  
Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.) et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2 649 675 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 388 229 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Observation**

Nous attirons votre attention sur les situations décrites dans la note 6.15 des annexes aux états financiers consolidés relatives aux contrôles en cours de la CNSS et de l'Office des Changes dont fait l'objet la SOTHEMA. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

**Deloitte.**

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
*Commissaires aux Comptes*

• **Provision pour avantages au personnel**

Risque identifié

La SOTHEMA S.A. a mis en place un régime d'avantage postérieur à l'emploi à prestations définies relatif à la couverture médicale. La société s'engage à payer des prestations convenues au personnel en activité ou retraité. La valeur actuarielle de cet avantage du personnel est comptabilisée en tant que provision pour un montant de 35 854 KMAD au 31 décembre 2025.

L'évaluation de l'engagement à ce régime à prestations définies ainsi que de la charge de l'exercice requiert des jugements importants de la Direction pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir, dont les principales concernent les taux d'actualisation et d'inflation, ainsi que des hypothèses démographiques comme le taux d'évolution à long terme des salaires et la table de mortalité.

Des variations de chacune des hypothèses clés sous-jacentes aux évaluations peuvent avoir une incidence significative sur la détermination de la provision comptabilisée ainsi que sur le résultat du groupe. Dans ce contexte, la Direction fait appel à un actuaire externe pour l'assister dans la détermination de ces hypothèses.

Nous avons considéré l'évaluation de l'engagement résultant du régime à prestations définies comme un point clé de notre audit compte tenu du montant de l'engagement, du jugement inhérent à la détermination des principales hypothèses actuarielles ou démographiques sous-jacentes et de la sensibilité qui en résulte.

Réponse d'audit

Nous avons pris connaissance du processus mis en place par la Direction pour l'évaluation de l'engagement au titre de l'avantage postérieur à l'emploi sous forme de régime à prestations définies.

Avec l'assistance de nos experts, nos travaux ont notamment consisté à :

- apprécier le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (table de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux).

Nos autres travaux ont consisté à :

- Sur base de sondages, contrôler la correcte transcription, dans le calcul des engagements effectué par l'actuaire externe de la société, des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune

**Deloitte.**

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes

autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

**Deloitte.**

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 30 avril 2026

**Les Commissaires aux Comptes**

**DELOITTE AUDIT**

Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment "C" - Ivoire 3, La Marina  
Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 39

**Sakina Bensouda Korachi**  
Associée

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**

A. Saaidi & Associés  
Commissaires aux comptes  
4, Place maréchal Casablanca  
Tél: 05 22 27 99 16 - Fax: 05 22 20 58 90

**Bahaa Saaidi**  
Associée

**Deloitte.**

Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage  
La Marina - Casablanca



**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
*Commissaires aux Comptes*

4, Place maréchal  
20 070 Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires

**Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.)**

BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura  
Casablanca

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

**1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE**

**1.1. Convention de Distribution et de Promotion des Produits Sothema par Soludia**

Personne/entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 99,99%.

Nature et objet de la convention

Cette convention a pour objet l'octroi par SOTHEMA à SOLUDIA, qui l'accepte, du droit de transporter, stocker, manutentionner, commercialiser, distribuer et promouvoir les produits sous les marques concernées sur le territoire défini, conformément aux termes du contrat.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : Cette convention, autorisée par le Conseil d'administration de Sothema en date du 23 janvier 2026, est en cours de formalisation.
- Conditions financières : SOLUDIA facturera à Sothema les prix d'approvisionnement desdits produits.
- Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A en 2025 : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 735 KMAD (HT) soit l'équivalent de 882 KMAD (TTC). Les montants correspondent aux transactions effectuées à compter de la date d'acquisition effective de la Société Soludia, à savoir le 17 décembre 2025.
- Montant des règlements en 2025 : Aucun règlement n'a été constaté au cours de l'exercice au titre de cette convention.
- Montant de de la dette en 2025 : le montant de la dette s'élève à 882 KMAD (TTC) au 31 décembre 2025.

**Deloitte.**



**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
*Commissaires aux Comptes*

**1.2. Convention de Distribution et de Promotion des Produits Soludia par Sothema**

Personne/entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 99,99%.

Nature et objet de la convention

La convention a pour objet l'octroi par SOLUDIA à SOTHEMA, qui l'accepte, du droit de transporter, stocker, manutentionner, commercialiser, distribuer et promouvoir les produits sous les marques concernées sur le territoire défini, conformément aux termes du contrat.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : Cette convention, autorisée par le Conseil d'administration de Sothema en date du 23 janvier 2026, est en cours de formalisation.
- Conditions financières : Sothema facturera à Soludia les prix d'approvisionnement desdits produits.
- Produits comptabilisés par la SOTHEMA S.A en 2025 : le montant des produits comptabilisés par la société au titre de cette convention s'élève à 843 KMAD soit l'équivalent de 843 KMAD (TTC). Les montants correspondent aux transactions effectuées à compter de la date d'acquisition effective de la Société Soludia, à savoir le 17 décembre 2025.
- Montant des encaissements en 2025 : Aucun encaissement n'a été reçu au cours de l'exercice au titre de cette convention.  
Montant de la créance en 2025 : le montant de la créance s'élève à 843 KMAD (TTC) au 31 décembre 2025.

**1.3. Convention de Distribution et de Promotion des Produits AXESS PHARMA par Sothema**

Personne/entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

Nature et objet de la convention

La convention a pour objet l'octroi par AXESS PHARMA à SOTHEMA, qui l'accepte, du droit de transporter, fabriquer, stocker, manutentionner, commercialiser, distribuer et promouvoir les produits sous les marques concernées sur le territoire défini, conformément aux termes du contrat.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : Cette convention, autorisée par le Conseil d'administration de Sothema en date du 23 janvier 2026, est en cours de formalisation.
- Conditions financières : Sothema facturera à AXESS PHARMA les prix d'approvisionnement desdits produits.
- Cette convention n'a pas produit d'effet au cours de l'exercice.

**Deloitte.**

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes

## 2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

### 2.1 Avances sur compte courant au profit de PRODIMEDIC

#### Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 40%.

#### Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les avances sur comptes courants en faveur de PRODIMEDIC, rémunérées au taux de 5.25%.

#### Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : Cette convention prend effet à partir du 08/03/2023 et conclue pour une durée de 6 ans.
- Conditions financières : Dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société PRODIMEDIC des avances en comptes courants rémunérées au taux de 5.25%.
- Produits comptabilisés en 2025 : Le montant des produits d'intérêts comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 323 KMAD (HT).
- Montant versé en 2025 : La société a versé une avance sur le compte courant au cours de l'exercice 2025, d'un montant 4 000 KMAD.
- Montant encaissé en 2025 : Aucun encaissement n'a été reçu en 2025 au titre de cette convention.
- Solde du compte courant : le solde du compte courant s'élève au 31 décembre 2025 à 8 783 KMAD.

### 2.2 Caution consentie par SOTHEMA en faveur de PRODIMEDIC « convention non écrite »

#### Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 40%.

#### Nature et objet de la convention

Par cette convention, SOTHEMA se porte caution personnelle non solidaire et séparée pour 23 600 KMAD dans le cadre d'un crédit global d'investissement d'un montant de 80 000 KMAD en faveur de la filiale PRODIMEDIC.

#### Modalités de la convention

- Conditions financières : Aucune rémunération n'est prévue dans le cadre de cette convention.
- Le montant de la caution de la SOTHEMA en faveur de PRODIMEDIC à fin décembre 2025 est de 31 000 KMAD.

### 2.3 Convention de prestation de services avec la société FARMALAC

#### Personne / entité intéressée

- Mr Mohamed Tazi : Administrateur de FARMALAC et directeur exécutif de SOTHEMA.

**Deloitte.**

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes

- Mr Serifi Mounir : Administrateur de FARMALAC et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA.
- Mme Lamia Tazi : Administrateur de FARMALAC et président directeur général de SOTHEMA.

#### Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les achats d'articles de conditionnement et produits finis. Cette convention non écrite a été entérinée par le Conseil d'Administration en date du 23 mars 2015.

#### Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : Cette convention prend effet à partir du 1<sup>er</sup> avril 2014 pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : Dans le cadre de cette convention, la société FARMALAC facture à SOTHEMA des achats d'articles de conditionnement et produits finis selon la commande.
- Charges comptabilisées en 2025 : Le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 87 391 KMAD (HT) soit l'équivalent de 104 749 KMAD (TTC).
- Montant décaissé en 2025 : La société a réglé au cours de l'exercice 2025, un montant de 92 514 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la dette : Le solde de la dette est de 12 997 KMAD au 31 décembre 2025.

### 2.4 Convention d'honoraires avec Pharmacie Mercure

#### Personne / entité intéressée

- Mme Salma Tazi : Administrateur et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA.

#### Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur la vente des produits Sothema à la Pharmacie Mercure.

#### Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : Cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : En vertu de cette convention, la SOTHEMA facture à la pharmacie « Mercure » la vente des produits pharmaceutiques.
- Produits comptabilisés en 2025 : La SOTHEMA a facturé à la pharmacie « Mercure » un montant de 214 KMAD (HT) soit l'équivalent de 217 KMAD (TTC) correspondant à la vente des produits pharmaceutiques.
- Montant encaissé en 2025 : La société a encaissé au cours de l'exercice 2025, un montant de 176 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la créance : Le solde de la créance est de 41 KMAD (TTC) au 31 décembre 2025.

### 2.5 Convention de prestation avec la société « Beta Rest »

#### Personne / entité intéressée

- Mr Tazi Mohamed, directeur exécutif de SOTHEMA. et co-gérant de Beta Rest.

#### Nature et objet de la convention

Cette convention conclue le 1<sup>er</sup> juin 2008, porte sur la prestation de restauration au profit de la SOTHEMA.

#### Modalités de la convention



**Deloitte.**

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes

- **Durée/Prise d'effet :** Cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion renouvelable par tacite reconduction.
- **Conditions financières :** Au titre de cette convention, la société « Beta Rest » facture à SOTHEMA des prestations de restauration selon la consommation.
- **Charges comptabilisées en 2025 :** Le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 3 041 KMAD (HT), soit l'équivalent de 3 323 KMAD (TTC).
- **Montant décaissé en 2025 :** La société a réglé au cours de l'exercice 2025, un montant de 3 306 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- **Solde de la dette :** Le solde de la dette au 31 décembre 2025 est de 404 KMAD (TTC).

## 2.6 Prestation de façonnage de produits finis au profit d'AFRIC-PHAR

### Personne / entité intéressée

- Mr Sefrioui Mohammed, membre des conseils d'administration d'AFRIC-PHAR et de SOTHEMA.

### Nature et objet de la convention

Cette convention conclue le 1<sup>er</sup> novembre 2002, porte sur le façonnage de produits finis par la SOTHEMA au profit d'AFRIC-PHAR.

### Modalités de la convention

- **Durée/Prise d'effet :** Cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- **Conditions financières :** En application de cette convention, la société SOTHEMA facture à « Afric-Phar » des produits ou des prestations selon les besoins.
- **Produits comptabilisés en 2025 :** Le montant du produit comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 2 186 KMAD (HT), soit l'équivalent de 2 623 KMAD (TTC).
- **Montant encaissé en 2025 :** La société a encaissé au cours de l'exercice 2025, un montant de 3 091 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- **Solde de la créance :** Le solde de la créance s'élève au 31 décembre 2025 à 187 KMAD.

## 2.7 Prestation de travaux d'aménagements avec PLUMAG

### Personne / entité intéressée

- Mr Nabil Lahlou, administrateur de PLUMAG et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA.

### Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur la fourniture de matériel de construction et d'aménagement à SOTHEMA.

### Modalités de la convention

- **Durée/Prise d'effet :** Cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- **Conditions financières :** Dans le cadre de cette convention, la société PLUMAG facture à SOTHEMA du matériel suivant la commande.
- **Immobilisations comptabilisées en 2025 :** Le montant comptabilisé en immobilisation par la société au titre de cette convention s'élève à 109 KMAD (HT), soit l'équivalent de 131 KMAD (TTC).
- **Montant décaissé en 2025 :** La société a réglé au cours de l'exercice 2025, un montant de 124 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- **Solde de la dette :** Le solde de la dette s'élève au 31 décembre 2025 à 7 KMAD.

**Deloitte.**

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes

## 2.8 Prestation d'achats divers avec MAZHAR

### Personne / entité intéressée

- Mr M'hammed Tazi : administrateur de MAZHAR et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA.

### Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les achats de matières premières.

### Modalités de la convention

- **Durée/Prise d'effet :** Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- **Conditions financières :** Dans le cadre de cette convention, la société MAZHAR facture à SOTHEMA des achats de matières selon la commande.
- **Charges comptabilisées en 2025 :** Le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 53 793 KMAD (HT), soit l'équivalent de 63 867 KMAD (TTC).
- **Montant décaissé en 2025 :** La société a réglé au cours de l'exercice 2025, un montant de 62 717 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- **Solde de la dette :** Le solde de la dette s'élève au 31 décembre 2025 à 4 427 KMAD.

## 2.9 Prestation de ventes de marchandises au profit de WEST AFRIC PHARMA

### Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 79,6%.

### Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur la vente de marchandises à la filiale sénégalaise WEST AFRIC PHARMA.

### Modalités de la convention

- **Durée/Prise d'effet :** Cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- **Conditions financières :** Dans le cadre de cette convention, la société SOTHEMA facture à WAPH des marchandises suivant la commande.
- **Produits comptabilisés en 2025 :** Le montant du produit comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 76 523 KMAD.
- **Montant encaissé en 2025 :** La société a encaissé au cours de l'exercice 2025, un montant de 85 257 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- **Solde de la créance :** le solde de la créance s'élève au 31 décembre 2025 à 45 232 KMAD (TTC).

## 2.10 Avances sur compte courant au profit de ADVANCED SCIENTIFIC DEVELOPEMENTS (ASD)

### Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 30%.

### Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de ADVANCED SCIENTIFIC DEVELOPEMENTS (ASD) et la facturation des loyers de domiciliation.

**Deloitte.**

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : Dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société ASD des avances en comptes courant. Par ailleurs, la société SOTHEMA facture à la société ASD les loyers de la domiciliation.
- Montant versé en 2025 : Aucune avance n'a été versée au cours de l'exercice au titre de cette convention.
- Produits comptabilisés en 2025 : Aucun produit d'intérêts n'est constaté au titre de cette convention.
- Montant encaissé en 2025 : la société a encaissé au cours de l'exercice 2025, un montant de 1 759 KMAD.
- Solde du compte courant : le solde du compte courant s'élève au 31 décembre 2025 à 14 258 KMAD.
- Produits comptabilisés par la SOTHEMA en 2025 : Le montant des produits comptabilisés par la société au titre de cette convention de domiciliation s'élève à 12 KMAD soit l'équivalent de 14 KMAD (TTC).
- Montant encaissé en 2025 : La société a encaissé un montant de 29 KMAD (TTC).
- Le montant de la créance à fin décembre 2025 est nul.

**2.11 Contrat de licence exclusive de brevet d'invention avec ADVANCED SCIENTIFIC DEVELOPEMENTS (ASD)**

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 30%.

Nature et objet de la convention

En vertu de cette convention, ASD accord à la SOTHEMA une concession de licence d'exploitation exclusive.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : Ce contrat prend effet à sa date de signature et prend fin à la date d'expiration de la période de redevance.
- Conditions financières : Dans le cadre de cette convention, SOTHEMA s'engage à verser une redevance dont les modalités sont fixées comme suit :
  - 30% des ventes nettes annuelles des produits pour la première période de la redevance ;
  - Les modalités de calcul de la redevance seront discutées et déterminées d'un commun accord entre les parties pour la deuxième période de la redevance.
- Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 2 342 KMAD (HT) soit l'équivalent de 2 790 KMAD (TTC).
- Montant décaissé en 2025 : la société a réglé au cours de l'exercice 2025, un montant de 2 636 KMAD (TTC) relatif à cette convention (par compensation avec la craance relative au compte courant).
- Solde de la dette : Le solde de la dette s'élève au 31 décembre 2025 à 673 KMAD (TTC).

**2.12 Avances sur compte courant au profit de AXESS PHARMA**

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

**Deloitte.**

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de AXESS PHARMA.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : Dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société AXESS PHARMA des avances en comptes courant.
- Montant versé en 2025 : La société a versé une avance sur le compte courant au cours de l'exercice 2025, d'un montant 15 000 KMAD relatif à cette convention.
- Produits comptabilisés en 2025 : Le montant du produit d'intérêts comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 2 509 KMAD (HT).
- Montant encaissé en 2025 : La société a encaissé au cours de l'exercice 2025, un montant de 57 258 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde du compte courant : Le solde du compte courant s'élève au 31 décembre 2025 à 38 362 KMAD.

**2.13 Convention de distribution et de promotion des produits Sothema par Axess Pharma**

Personne / entité intéressée

Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

Nature et objet de la convention

Sothema confie à Axess Pharma la promotion en son nom et pour son compte et selon les conditions définies par les termes de la convention, des produits sur l'ensemble du Territoire du Royaume du Maroc.

Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : Entrée en vigueur en date du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la convention est consentie et acceptée pour une durée de 2 ans, renouvelable par tacite reconduction. Un avenant a été signé en 2025 et qui a mis à jour la liste des produits concernés ainsi que le pourcentage des commissions associées.
- Conditions financières : AXESS PHARMA percevra une rémunération sous forme de commission mensuelle établie selon chaque produit.
- Charges comptabilisées en 2025 : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 55 427 KMAD (HT), soit l'équivalent de 66 382 KMAD (TTC).
- Montant décaissé en 2025 : Au cours de l'exercice 2025, la société a réglé un montant de 4 840 KMAD (TTC), relatif à cette convention.
- Solde de la dette : Le solde de la dette est de 62 368 KMAD (TTC) au 31 décembre 2025.

**2.14 Convention entre Sothema et Axess Pharma pour le façonnage de certains produits par Sothema**

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

**Deloitte.**

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes

Nature et objet de la convention

La convention a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles Axess Pharma confie à Sothema, qui l'accepte, la fabrication de produits.

La fabrication comporte les étapes suivantes :

- L'achat et le stockage des matières premières et des articles de conditionnement.
- La fabrication, le conditionnement, l'emballage et le contrôle des matières premières, des articles de conditionnement et des produits finis selon les spécifications détaillées dans la documentation technique et pharmaceutique ainsi que le stockage et livraison des produits finis.

Modalités de la convention

- **Durée/Prise d'effet :** La convention a été signée en 2018 et prend effet à compter de sa signature par les deux parties. Elle est conclue pour une durée de 10 ans renouvelable par tacite reconduction. Il est à signaler que cette convention a fait l'objet d'un avenant, en cours de formalisation, ayant notamment pour objet la mise à jour de la liste des produits concernés.
- **Conditions financières :** Il est convenu entre les parties que les tarifs seront fixés en fonction des prix accordés par le Ministère et peuvent évoluer avec le coût des matières premières, des coûts de production et des volumes commandés pendant toute la durée du présent contrat.
- Cette convention n'a pas produit d'effet au cours de l'exercice.

**2.15 Avances sur compte courant au profit de LEIDEN PHARMA**

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de LEIDEN PHARMA, rémunérées au taux de 4.66%.

Modalités de la convention

- **Durée/Prise d'effet :** Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- **Conditions financières :** Dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société LEIDEN PHARMA des avances en comptes courant rémunérées au taux de 4.66%.
- **Produits comptabilisés en 2025 :** Le montant du produit d'intérêts comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 156 KMAD.
- **Montant décaissé/encaissé en 2025 :** la société a versé une avance de 531 KMAD et n'a reçu aucun encaissement au cours de l'exercice 2025 relatif à cette convention.
- **Solde du compte courant :** Le solde du compte courant au 31 décembre 2025 est nul.

Il convient de noter que les avances en comptes courants consenties à LEIDEN PHARMA, qui présentaient un solde d'environ 3.964 KMAD, ont été apurées dans le cadre de l'opération de liquidation intervenue le 05 décembre 2025.

**2.16 Convention d'achat de produits finis conclue avec LEIDEN PHARMA**

Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

**Deloitte.**

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes

Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur l'achat de produits finis auprès de la filiale LEIDEN PHARMA.

Modalités de la convention

- **Durée/Prise d'effet :** Cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- **Conditions financières :** Dans le cadre de cette convention, la société LEIDEN PHARMA facture à SOTHEMA des achats de produits finis selon la commande.
- **Charges comptabilisées en 2025 :** Le montant de la charge comptabilisé relatif à l'achat des produits finis s'élève à 517 KMAD (HT), soit l'équivalent de 517 KMAD (TTC).
- **Montant décaissé en 2025 :** Aucun règlement n'a été constaté au cours de l'exercice au titre de cette convention.
- **Solde de la dette :** le solde de la dette au 31 décembre 2025 est nul.

Il convient de noter que les dettes envers LEIDEN PHARMA, ont été apurées dans le cadre de l'opération de liquidation intervenue le 05 décembre 2025.

Casablanca, le 30 avril 2026

**Les Commissaires aux Comptes**

**DELOITTE AUDIT**

Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment "C" - Juir 2, La Marina  
Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

**Sakina Bensouda Korachi**  
Associée

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**

A. Saaidi & Associés  
Commissaires aux comptes  
4, Place maréchal Casablanca  
Tél: 05 22 27 99 16 - Fax: 05 22 20 58 90

**Bahaa Saaidi**  
Associée

## Etats des honoraires des cac

EN KMAD	CAC 1						CAC 2						CAC 3					
	MONTANT / ANNÉE			% / ANNÉE			MONTANT / ANNÉE			% / ANNÉE			MONTANT / ANNÉE			% / ANNÉE		
	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés																		
Emetteur	265	265	250	65%	77%	100%	265	265	250	65%	77%	100%						
Filiales		-	-		-	-		-	-		-	-	71	54	54	92%	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes																		
Emetteur	80	80	-	20%	23%	-	80	80	-	20%	23%	-	-	-	-	-	-	-
Filiales		-	-		-	-		-	-		-	-	6	-	-	8%	-	-
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>345</b>	<b>345</b>	<b>250</b>	<b>85%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>345</b>	<b>345</b>	<b>250</b>	<b>85%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>77</b>	<b>54</b>	<b>54</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Autres prestations rendues																		
Autres	60	-	-	15%	-	-	60	-	-	15%	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>60</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>405</b>	<b>345</b>	<b>250</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>405</b>	<b>345</b>	<b>250</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>77</b>	<b>54</b>	<b>54</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

EN KMAD	CAC 4						CAC 5						CAC 6					
	MONTANT / ANNÉE			% / ANNÉE			MONTANT / ANNÉE			% / ANNÉE			MONTANT / ANNÉE			% / ANNÉE		
	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés																		
Emetteur																		
Filiales	40	40	40	74%	77%	100%	35	35	36	100%	100%	100%	340	355	350	59%	65%	98%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes																		
Emetteur		-	-		-	-		-	-		-	-	-	-	-	-	-	-
Filiales	14	12		26%	23%			-	-		-	-	239	189	6	41%	35%	2%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>54</b>	<b>52</b>	<b>40</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>36</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>579</b>	<b>544</b>	<b>356</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Autres prestations rendues																		
Autres	-	-	-		-	-		-	-		-	-	-	-	-	-	-	-
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>54</b>	<b>52</b>	<b>40</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>36</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>579</b>	<b>544</b>	<b>356</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>



**SOTHEMA**, BP n°1 20180-Bouskoura - Maroc  
Tél : 05.22.43.70.40 LG Fax : 05.22.33.41.09  
Email : [sothema@sothema.ma](mailto:sothema@sothema.ma)  
Site : [www.sothema.com](http://www.sothema.com)